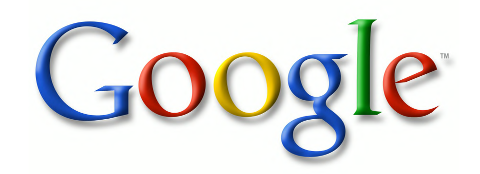
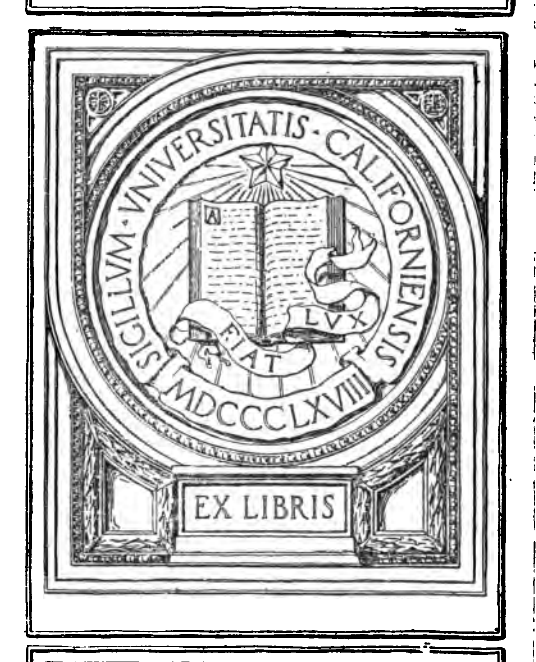



UC-NRLF
$B 313 466


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

Prix donné en récompense
de deux accessits obtenus
au Lycée.
Le 11. Août 1854.

BIBLIOTHÈQUE

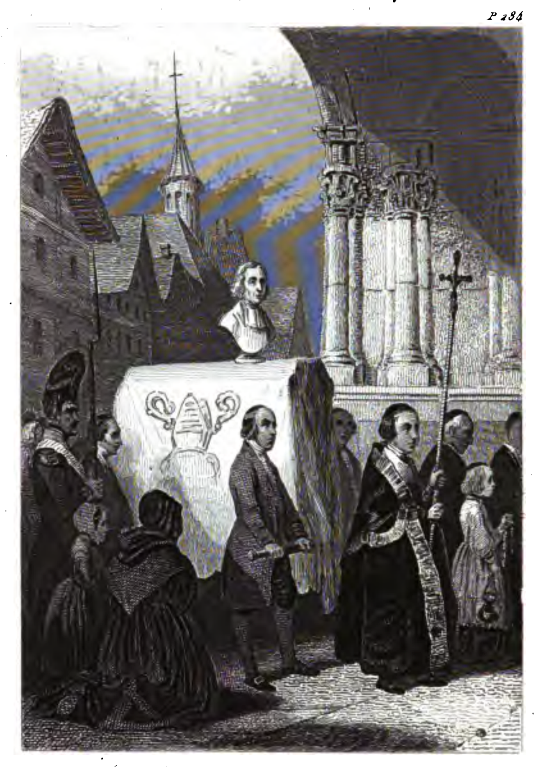
DE LA

JEUNESSE CHRÉTIENNE

APPROUVÉE

PAR Mgr L'ARCHEVÊQUE DE TOURS.

P 284



Translation des cendres de Fénelon, en 1804.



Archevêque de Cambrai

PAR J. J. E. ROY,

d'après le Cardinal de Beausset



Fénélon visitant une famille de paysans des environs de Cambrai.

Tours

Ad. Mame & Cie.

ÉDITEURS.

HISTOIRE

DE

FÉNELON

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

PAR

J.-J.-E. ROY

D'APRÈS LE CARDINAL DE BAUSSET

SEPTIÈME ÉDITION



TOURS

A^{D} MAME ET CIE, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

1852

AVERTISSEMENT.

En publiant ce volume, nous nous sommes proposé de faire connaître à la jeunesse chrétienne et de mettre à sa portée un des plus beaux ouvrages de la littérature moderne, l'*Histoire de Fénelon par le cardinal de Bausset.*

Nous nous sommes donc attaché, tout en le renfermant dans un cadre plus étroit, à conserver l'ensemble et la physionomie de cet ouvrage, et à en faire, non pas un abrégé, mais une copie aussi fidèle que possible. C'est le tableau d'un grand peintre que nous avons essayé de reproduire, en réduisant ses proportions, mais en faisant tous nos efforts pour retracer le dessin et le coloris du maître.

Le seul reproche qu'on ait fait à M. de Bausset, c'est de n'avoir pas donné à sa narration assez de rapidité (1). Nous pensons avoir fait disparaître ce défaut en retranchant du récit tout ce qui nous a paru en retarder la marche.

Nous n'avons pas suivi tout à fait le plan de M. de Bausset dans la division qu'il a adoptée pour son *Histoire de Fénelon.*

(1) Rapport de la commission de l'Institut, qui désigne l'Histoire de Fénelon par M. de Bausset comme méritant le deuxième grand prix décennal, en 1812.

La vie de Fénelon se partage en deux époques bien distinctes:

Dans la première, on voit un jeune ecclésiastique, que son mérite et ses talents, plus encore que sa naissance, élèvent peu à peu des simples fonctions d'aumônier d'un couvent à la place de précepteur des enfants des rois et aux grandes dignités de l'Église.

Dans la seconde, c'est un prélat qui trouve dans l'exercice des fonctions de l'épiscopat l'oubli d'une injuste disgrâce. Du fond de son exil, qu'il honore par tant de vertus et de grandeur d'âme, il continue, à l'insu du roi lui-même, la mission que celui-ci lui a confiée, d'élever l'héritier du trône; et si, malgré tant de vertus et de services rendus à l'État et à l'humanité, il ne retrouve pas la faveur de Louis XIV, il en est dédommagé par le témoignage d'une conscience irréprochable, par l'hommage universel de ses contemporains et par la vénération de la postérité.

Tel est le motif qui nous a fait adopter la division de ce livre en deux parties seulement, subdivisées chacune en un certain nombre de chapitres.



HISTOIRE

DE FÉNELON

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

Naissance de Fénelon. — Son éducation. — Fénelon prêche à l'âge de quinze ans. — Il entre au séminaire de Saint-Sulpcie. — Caractère du marquis de Fénelon. — Controverse du jansénisme. — Les jésuites. — Port-Royal. — Fénelon veut se consacrer aux missions étrangères. On le détourne de ce projet. — Il est nommé directeur des Nouvelles-Catholiques. — Il se lie avec Bossuet et le duc de Beauvilliers. — Livre de l'*Éducation des Filles*. — *Traité du ministère des Pasteurs*. — Fénelon est appelé aux missions du Poitou.

François de Salignac de Lamothe-Fénelon, archevêque de Cambrai, naquit au château de Fénelon en Périgord, le 6 août 1651. Sa maison, aussi

distinguée par son ancienneté que par son illustration, a obtenu plus d'éclat du seul nom de l'archevêque de Cambrai, que de cette longue suite d'ancêtres qui s'étaient signalés dans les armes, dans la diplomatie et dans l'Église.

Fénelon était le fruit d'un second mariage de Pons de Salignac, comte de Lamothe-Fénelon, avec Louise de Saint-Abre, d'une ancienne maison du Périgord. Son père cultiva cet enfant de sa vieillesse avec un soin et une affection qui étaient excités par les heureuses dispositions qu'il annonçait. Sa première éducation fut confiée à un précepteur qui sut lui faire goûter les principes de la bonne littérature, et lui donner, en peu d'années, une connaissance plus approfondie de la langue grecque et de la langue latine, qu'un âge aussi tendre n'en est ordinairement susceptible.

Une telle direction donnée à ses études porta bientôt d'heureux fruits, et c'est à elle que Fénelon fut redevable de cette perfection de style qu'on remarque dans tous ses écrits, sans excepter ceux de sa première jeunesse.

Nous engageons nos jeunes lecteurs à réfléchir sérieusement sur cette circonstance de l'éducation de Fénelon, car malheureusement aujourd'hui on ne rencontre que trop de gens qui prétendent que la connaissance du grec et du latin est parfaitement inutile. Qu'ils sachent que ce n'est que dans l'étude approfondie des grands modèles d'Athènes

et de Rome, que se sont formés tous les écrivains, tous les orateurs remarquables du XVIIe et du XVIIIe siècle, et que c'est là que Fénelon a trouvé le secret de ce style facile, gracieux, élégant, plein d'un charme indéfinissable et empreint d'un cachet particulier, qu'on est convenu d'appeler le *style de Fénelon*.

A l'âge de douze ans il fut envoyé à l'université de Cahors, où il acheva son cours d'humanités et de philosophie, et prit les degrés qui lui suffirent dans la suite pour les dignités ecclésiastiques auxquelles il fut élevé.

La réputation du jeune Fénelon engagea son oncle, le marquis Antoine de Fénelon, à le faire venir à Paris. Il le place au collége du Plessis, pour achever ses études de philosophie et commencer celles de théologie. Ce fut là qu'il se lia avec le jeune abbé de Noailles, depuis cardinal et archevêque de Paris.

Ses progrès au collége du Plessis furent tels qu'on lui fit prêcher, à l'âge de quinze ans, un sermon qui eut un succès extraordinaire.

Mais le marquis de Fénelon fut moins flatté qu'alarmé des applaudissements qu'on donnait à son neveu, et dans la crainte qu'on ne corrompît un si heureux naturel par des éloges exagérés ou prématurés, il fit entrer le jeune Fénelon au séminaire de Saint-Sulpice, et le plaça sous la direction de M. Tronson.

Le marquis de Fénelon avait été nourri dans les principes les plus purs de la religion et de l'honneur, et il portait dans l'observation des règles et des maximes qu'elles prescrivent, une exactitude scrupuleuse et sévère.

Lié avec M. Olier, instituteur et fondateur de la congrégation de Saint-Sulpice, ils avaient formé ensemble un projet bien extraordinaire. C'était une association contre le duel. La sévérité du cardinal de Richelieu avait réprimé la fureur des combats singuliers; mais depuis sa mort cette démence sanguinaire reprenait une nouvelle force. Si ce projet n'obtint pas le succès que s'en étaient promis ses auteurs, il ne faut s'en prendre qu'au préjugé barbare auquel notre nation reste encore asservie : plaie honteuse que la religion seule peut guérir, en ramenant les hommes aux véritables sentiments de l'honneur et de l'humanité.

Le marquis de Fénelon perdit son fils unique au siége de Candie, en 1669. Ce malheureux père trouva dans ses principes religieux le seul appui qui pût soutenir son courage dans sa douleur. Mais la Providence lui ménageait la plus douce des consolations, en substituant au fils qu'il avait perdu un neveu qui devint l'objet de ses soins et de ses plus tendres affections, et auquel il servit de père et de guide dans le chemin de l'honneur et de la vertu.

En plaçant le jeune abbé de Fénelon au sémi-

naire de Saint-Sulpice et en le mettant sous la direction de M. l'abbé Tronson, le marquis n'avait d'autre but que de faire prendre à son neveu le véritable esprit de son état. Il ne pouvait assurément choisir une institution et un instituteur plus propres au succès de ses pieuses intentions.

Ce fut dans les lumières, les exemples et dans la piété tendre et affectueuse de ce sage directeur, que Fénelon puisa le goût de ces vertus vraiment sacerdotales dont il offrit ensuite le modèle le plus accompli dans les diverses situations de sa vie.

La congrégation de Saint-Sulpice, établie si récemment encore, jouissait déjà de la plus haute considération. Destinée à former des ministres à l'Église, pour les différents ordres de la hiérarchie, elle s'était pénétrée du véritable esprit qui convient à la sainteté du sacerdoce; elle s'attachait à donner à ses jeunes élèves le goût et l'habitude des études sérieuses, à diriger l'ordre de leur travail et l'emploi de leur temps, et à établir dans leur esprit les premiers fondements de tout le système des sciences ecclésiastiques.

Un grand nombre d'ecclésiastiques qui ont été appelés aux plus éminentes dignités de l'Église sont sortis de Saint-Sulpice; mais parmi eux Fénelon est sans contredit un de ceux dont cette société peut se glorifier à plus juste titre.

A l'époque où Fénelon fut placé à Saint-Sulpice, la controverse du jansénisme agitait tous les

esprits. Ce fut surtout entre la société des jésuites et l'école de Port-Royal que s'établit cette lutte qui fut si fatale à l'une et à l'autre. Fénelon fut ami des jésuites, sans leur être asservi, et opposé à Port-Royal, sans en être l'ennemi. Quelques observations sur ces deux écoles et sur l'influence qu'elles eurent sur les affaires de l'Église de France pendant un siècle entier, ne seront point déplacées dans l'histoire d'un prélat qui fut appelé dans la suite à remplir un rôle si remarquable dans la controverse religieuse.

L'institut des jésuites, auquel aucun autre n'a jamais pu être comparé, avait été créé pour embrasser dans le vaste emploi de ses attributs et de ses fonctions, toutes les classes, toutes les conditions, tous les éléments qui entrent dans l'harmonie et la conservation des pouvoirs politiques et religieux.

L'objet de cet institut avait été, dès sa fondation, de défendre l'Église catholique contre les nouvelles hérésies, et de protéger l'ordre social et la forme de gouvernement établie dans chaque pays, contre le torrent des opinions anarchiques qui marchent toujours de front avec les innovations religieuses. La considération qui s'attache à la supériorité des lumières et des talents, la confiance de tous les gouvernements catholiques et le succès de leur méthode firent passer presque exclusivement entre les mains des jésuites le dépôt de l'instruction

publique. Du reste, ils étaient caractérisés par une sévérité de mœurs, une tempérance, une noblesse et un désintéressement personnel, que leurs ennemis mêmes n'ont pu leur contester, et qui sont la plus belle réponse à toutes les satires dictées par la haine, la jalousie et surtout par l'impiété.

Dès les premiers jours de sa naissance, ce corps forme des établissements dans tous les États catholiques, combat l'hérésie avec intrépidité, fonde des missions dans le Levant et dans les déserts de l'Amérique, et va porter l'Évangile dans les Indes, dans la Chine et au Japon. On ne remarque en lui ni enfance, ni vieillesse; il est né et il a subsisté toujours avec toute la vigueur de la maturité. Sa constitution était si parfaite qu'on ne fut jamais obligé de suppléer par de nouvelles lois à l'imperfection de celles qu'il avait reçues de son fondateur.

Frappée d'un coup terrible, et que ses ennemis croyaient mortel, cette société, après deux siècles d'existence, tomba tout entière; mais elle sut honorer ses malheurs par un courage noble et tranquille. Ces hommes qu'on avait peints si dangereux, si puissants, si vindicatifs, fléchirent, sans murmurer et avec une religieuse résignation, sous la main qui les écrasait. Exilés, dispersés pendant de longues années, ils virent renverser successivement par la tempête révolutionnaire toutes les institutions, toutes les lois qu'ils avaient si longtemps

défendues. Enfin, quand le calme fut rétabli, quand le besoin de l'ordre se fit sentir de toutes parts, on se souvint des jésuites. Les mêmes autorités qui les avaient proscrits les rappelèrent. Ils reparurent alors dans l'Europe catholique, moins nombreux, il est vrai, moins riches qu'autrefois, mais non moins zélés, non moins ardents à remplir la mission que leur a léguée leur saint fondateur. En France, l'esprit révolutionnaire s'alarma bientôt, et les jésuites furent proscrits de nouveau. Nous avons été témoins de leur soumission, qui rappelle tout ce que nous avons dit au sujet de la première persécution qu'ils eurent à souffrir.

Mais au moment où commence notre histoire de Fénelon, s'élevait à côté des jésuites une société rivale, l'école de Port-Royal-des-Champs. Dans l'origine, cette société ne fut que la réunion des membres de la famille Arnauld, déjà connue par sa haine héréditaire pour les jésuites. Ils avaient choisi les environs de Port-Royal pour se rapprocher de leur sœur, la mère Angélique, abbesse de ce monastère. Bientôt leurs parents, leurs amis se joignirent à eux, et les déserts de Port-Royal devinrent un asile sacré, où des hommes, autrefois distingués à la cour et dans la société, allaient, pieux solitaires, se recueillir loin du monde et de ses vaines agitations, dans la méditation des vérités éternelles.

L'étude occupait surtout leurs loisirs. Ils écri-

vaient non-seulement sur les objets les plus sublimes de la religion, de la morale et de la philosophie, mais même sur les simples éléments des langues pour l'instruction de la jeunesse.

La vie simple des solitaires de Port-Royal ajoutait un nouveau lustre à la gloire que leur avaient méritée leurs ouvrages, premiers modèles de l'art d'écrire la langue française avec précision, goût et pureté. Aussi la glorieuse prérogative d'avoir fixé la langue française appartient-elle exclusivement à l'école de Port-Royal. Les noms des deux Arnauld, des deux Lemaître, de Pascal, de Lancelot, de Nicole, de Racine, sont placés à la tête des grands écrivains qui ont illustré le siècle de Louis XIV.

Quel bonheur pour la religion, l'Église, les sciences et les lettres, si l'école de Port-Royal, satisfaite de la gloire d'avoir ouvert le beau siècle de Louis XIV, ne se fût pas livrée à l'esprit de secte et à la déplorable ambition de se distinguer par une rigidité d'opinions et de maximes, qui apporta plus de troubles que d'édification dans l'Église!

Parmi les hommes éclairés et vertueux qui s'affligeaient de cette rivalité, et qui prévoyaient les malheurs qu'elle entraînerait dans la suite, on peut citer la congrégation de Saint-Sulpice, qui, d'ailleurs, par la nature même et par l'objet de son institution, différant entièrement des deux sociétés opposées, ne prit aucune part à leurs disputes.

Saint-Sulpice n'était point voué à combattre : il s'était borné à édifier et à être utile, et il s'est constamment renfermé dans le cercle des fonctions nécessaires au succès de sa vocation.

Dieu bénit les intentions qui avaient dirigé le marquis de Fénelon, en plaçant son neveu au séminaire de Saint-Sulpice. M. Tronson prit de jour en jour un ascendant remarquable sur cette âme douce et vertueuse, et lui insinua les principes et les sentiments de cette charité affectueuse et pure, de cet amour de Dieu pour lui-même, dont son jeune élève étendit peut-être ensuite les maximes au delà des bornes prescrites à la faiblesse humaine.

Le jeune Fénelon était d'une santé faible, mais son âme ardente conçut un projet au-dessus de ses forces et qui alarma sa famille, et surtout son oncle, l'évêque de Sarlat. Il voulait se consacrer aux missions du Canada, où la congrégation de Saint-Sulpice avait un établissement destiné à la conversion des sauvages et à procurer les secours de la religion aux habitants de la colonie.

L'évêque de Sarlat, auquel l'abbé de Fénelon avait demandé son agrément, fut effrayé d'une détermination absolument incompatible avec la santé si délicate de son neveu. Il lui refusa son consentement, et lui ordonna de retourner au séminaire de Saint-Sulpice, pour se rendre plus digne, par l'étude et la retraite, d'exercer le saint ministère auquel il était appelé.

L'abbé de Fénelon, après avoir reçu les ordres sacrés au séminaire de Saint-Sulpice, se consacra aux fonctions du ministère, dans la communauté des prêtres de la même paroisse. Ce fut dans l'exercice de ce ministère, en se mêlant à tous les états et à toutes les conditions, en s'associant à toutes les infortunes, en compatissant à toutes les faiblesses, en y portant ce mélange de douceur, de force et de charité qui s'approprie à tous les caractères, à toutes les situations, à tous les maux, que Fénelon acquit la connaissance de toutes les maladies morales et physiques qui affligent l'humanité. C'est à la profonde impression qu'il en conserva toute sa vie, que l'on doit cette tendre commisération qu'il montre dans tous ses écrits pour les infortunés, et qu'il sut encore mieux montrer dans toutes ses actions.

Pendant trois années entières, il se consacra au ministère ecclésiastique, et il recueillit de cet exercice l'avantage précieux de parler et d'écrire avec une abondance et une facilité, et en même temps avec une clarté et une élégance qui firent l'étonnement et l'admiration de ses contemporains.

Fénelon fut appelé à Sarlat, en 1675, par son oncle. Il reprit à cette époque, avec une nouvelle ardeur, son premier projet de se consacrer aux missions ; mais renonçant au Canada, dont sa santé n'aurait pu supporter le climat rigoureux, il porta toutes ses pensées vers les missions du Levant. Il

paraît qu'il obtint pour ce nouveau projet, ou plutôt qu'il arracha le consentement de son oncle.

Cependant, malgré cet enthousiasme, l'exécution de son projet fut encore suspendue, dans la crainte, sans doute, d'affliger son oncle, qui n'avait cédé qu'avec peine à ses vives instances. On parvint ensuite à donner une autre direction à son zèle pour la conversion des infidèles, en l'appliquant à un objet à peu près du même genre.

Jean-François de Condi, premier archevêque de Paris, avait institué, en 1634, avec l'approbation du pape Urbain VIII, une communauté destinée à maintenir dans la foi catholique les femmes ou filles qui l'auraient embrassée récemment, et à instruire les personnes du même sexe qui se montreraient disposées à se convertir. Cette communauté, composée d'une association de quelques personnes pieuses, qui n'étaient liées par aucun vœu religieux, se nommait les *Nouvelles-Catholiques*. M. de Harlai, archevêque de Paris, frappé de la réputation extraordinaire du jeune abbé de Fénelon, n'hésita pas à le nommer supérieur des *Nouvelles-Catholiques* et des filles de *Madeleine-de-Traisnel*.

Pour être moins distrait de l'exercice de ces nouvelles fonctions, il quitta la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, et alla s'établir chez le marquis de Fénelon, son oncle, qui avait un logement dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

L'abbé de Fénelon montra, dans son nouvel emploi, le mérite si rare et si nécessaire de donner toujours à l'instruction cette forme simple, claire, précise, qui la met à la portée de tous les esprits, en la variant selon le degré de leur intelligence. Cette carrière le ramenait indirectement à ses premières pensées, à ses premiers vœux pour les missions, et si elle n'offrait pas des travaux aussi étendus, des dangers aussi glorieux, elle n'était cependant pas exempte de difficultés. Il est souvent plus difficile de triompher de l'erreur que de l'idolâtrie, et de détruire des opinions adoptées comme plus pures et plus sévères, que des superstitions extravagantes, qui ne peuvent ni séduire l'esprit ni satisfaire l'amour-propre. Ses succès dans la maison des Nouvelles-Catholiques firent naître dans la suite l'idée de l'employer dans les missions du Poitou.

Fénelon continuait ses liaisons avec M. Tronson, et cultivait avec assiduité les bontés de son oncle, qui était pour lui un second directeur.

Le marquis de Fénelon fit connaître son jeune neveu aux amis nombreux et distingués qui fréquentaient sa maison. Deux d'entre eux s'attachèrent particulièrement à lui, et eurent une grande influence sur son avenir; l'un était le duc de Beauvilliers, qui, devenu gouverneur du duc de Bourgogne, fit nommer Fénelon précepteur des enfants de France; l'autre était Bossuet, qui fut frappé,

dès les premiers moments, du mérite extraordinaire qu'annonçait ce jeune ecclésiastique. Fénelon fut entraîné rapidement par un sentiment irrésistible vers ce grand homme, dont les vertus, les leçons et les exemples lui rappelaient les Pères des premiers siècles du christianisme. Chaque jour lui acquit de nouveaux droits à l'estime et à la confiance de Bossuet, qui, malgré ses grandes occupations, se chargea de le diriger dans la carrière qui s'ouvrait devant lui, et dans laquelle il est facile de s'égarer quand on n'est pas conduit par une main habile et exercée.

Cette liaison subsista pendant un très-grand nombre d'années avec la même intimité, jusqu'à l'époque affligeante qui mit en opposition de sentiments ces deux grands hommes.

Le marquis de Fénelon avait également présenté son neveu à M. de Harlai, archevêque de Paris, qui jouissait alors d'un grand crédit à la cour. Il accueillit l'abbé de Fénelon avec une bienveillance particulière, et lui prodigua tous ces témoignages de goût, de confiance et de bonne volonté qui étaient dans l'habitude de son caractère et de ses manières ; mais il le vit avec peine s'attacher avec une prédilection marquée à Bossuet, que sa grande réputation et sa qualité de précepteur du Dauphin présentaient déjà à l'archevêque de Paris comme un concurrent redoutable à la cour et dans les affaires du clergé. Blessé d'une préférence aussi

sensible, M. de Harlai laissa apercevoir à Fénelon combien il en était affecté.

En 1681, l'évêque de Sarlat résigna à son neveu le prieuré de Carennac, pour l'aider à se soutenir à Paris. Ce bénéfice, de la valeur de 3 à 4,000 livres de rente, fut le seul qu'eut Fénelon jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans.

Après une courte absence nécessaire pour prendre possession de son bénéfice, Fénelon reprit ses premières fonctions auprès des Nouvelles-Catholiques, et il consacra dix années entières de sa vie à la simple direction d'une communauté de femmes.

Ce fut alors qu'il écrivit son premier ouvrage, ouvrage qui a commencé sa réputation, et qui, dans un seul petit volume, réunit plus d'idées justes et utiles, plus d'observations fines et profondes, plus de vérités pratiques et de saine morale, que tant d'ouvrages volumineux écrits depuis sur le même sujet. En effet, tout ce que des auteurs plus récents ont proposé d'utile et de raisonnable sur l'éducation a été emprunté du *Traité de l'éducation des Filles*. Fénelon avait dit avec précision et simplicité ce qu'on a répété avec emphase et prétention.

Fénelon n'avait pas même composé cet ouvrage pour le public. Il l'avait écrit à la demande de madame la duchesse de Beauvilliers, qui, s'occupant tout entière de l'éducation de sa nombreuse fa-

mille, l'avait prié de la diriger dans l'accomplissement des devoirs prescrits à sa sollicitude maternelle.

C'est ainsi qu'un ouvrage destiné à une seule famille est devenu un livre élémentaire qui convient à toutes les familles, à tous les temps et à tous les lieux.

Tandis que Fénelon se livrait aux occupations d'un emploi obscur et presque ignoré, il eut à pleurer la perte de son oncle, le marquis, mort le 8 octobre 1688. C'était sous ses yeux, c'était dans sa maison et dans l'intimité de cette douce confiance qu'un père se plaît à montrer à l'enfant de son choix, que Fénelon s'était pénétré du sentiment profond des devoirs de son état et de la grandeur de son ministère. Aussi sa douleur fut-elle égale à l'affection qu'il portait à son oncle.

Mais il lui restait, pour consolation, trois amis précieux qu'il ne cessa de cultiver avec autant d'assiduité que d'affection : Bossuet et MM. de Beauvilliers et Tronson. Nous devons encore ajouter un quatrième, qu'une heureuse conformité de caractère et de goût avait uni à Fénelon dès sa première jeunesse, c'était l'abbé de Langeron, qui fut ensuite associé à tous les travaux, à tous les événements de sa vie, et qui vécut et mourut fidèle à l'amitié, dans l'adversité comme dans la prospérité.

C'est à l'école de Bossuet que Fénelon contracta

cette heureuse facilité de disposer naturellement et sans effort des pensées et des expressions des écrivains sacrés, pour en composer son style. Cette langue inspirée lui devint si naturelle, qu'on en retrouve sans cesse l'application dans tous ses écrits.

A cette époque, Fénelon se faisait un devoir de soumettre à Bossuet tous ses travaux, tous ses essais. M. de Bausset cite pour preuve de cette assertion un manuscrit qu'il a eu entre les mains, et qui malheureusement a été perdu. Ce manuscrit, en entier de la main de Fénelon, contenait une réfutation très-étendue du *Traité de la Nature et de la Grâce*, du père Malebranche, avec des notes en marge écrites de la main de Bossuet, à qui Fénelon avait soumis son travail.

Fénelon s'occupait dans le même temps d'un ouvrage qui avait un rapport plus direct aux fonctions dont il était chargé. C'était le *Traité du Ministère des Pasteurs*. Il pensait avec raison que toute la controverse entre les catholiques et les protestants pouvait se réduire à l'examen de cette seule question, pour l'instruction de la multitude.

Le *Traité du Ministère des Pasteurs* a uniquement pour objet de prouver « que, le plus grand « nombre des hommes ne pouvant décider par « eux-mêmes sur le détail des dogmes, la sagesse « divine ne pouvait mettre devant leurs yeux rien « de plus sûr pour les préserver de tout égare-

« ment, *qu'une autorité extérieure*, qui, tirant
« son origine des apôtres et de Jésus-Christ même,
« leur montre une suite de pasteurs sans inter-
« ruption. »

Bossuet, dans ses ouvrages dogmatiques, où il a répandu avec la plus riche profusion tous les trésors de la science ecclésiastique, avait parlé aux savants, aux philosophes, aux apôtres de la réforme. Dans son *Traité des Pasteurs*, Fénelon s'adresse au peuple de la réforme, aux esprits simples et peu éclairés des villes et des campagnes. Il leur prouve, par des raisonnements faciles et concluants, que l'Église catholique seule offre une succession non interrompue de pasteurs consacrés dans la forme prescrite, depuis les apôtres jusqu'à nos jours; tandis que les protestants ne peuvent remonter au delà du XVIe siècle; ce n'est donc point à eux que Jésus-Christ a dit : *Allez et enseignez*.

Le moment était arrivé où Fénelon allait sortir de l'obscurité dans laquelle il avait cherché à s'envelopper.

Louis XIV venait de révoquer l'édit de Nantes (octobre 1685). Il résolut d'envoyer des missionnaires dans les provinces de son royaume où l'on comptait le plus de protestants, pour confirmer dans la doctrine de l'Église catholique ceux qui s'y étaient déjà réunis, et pour y ramener ceux qui refusaient encore de revenir à la religion de leurs pères.

Ce fut dans cette circonstance que Bossuet proposa à Louis XIV d'employer l'abbé de Fénelon dans les missions du Poitou et de la Saintonge. Le roi, qui avait déjà entendu parler de Fénelon et de ses succès à la communauté des Nouvelles-Catholiques, accueillit avec empressement cette proposition.

Les missions du Poitou offraient à Fénelon des travaux assez conformes au ministère qu'il exerçait depuis plusieurs années, et à l'inclination que nous lui avons vu manifester dans sa première jeunesse. Il accepta donc avec empressement cette nouvelle destination; seulement il désira être libre dans le choix des coopérateurs qu'on se proposait de lui associer, et dont on l'établissait le chef. Son vœu fut facilement accueilli, et Fénelon s'empressa de choisir l'abbé de Langeron, le plus cher, le plus fidèle de ses amis; le célèbre abbé Fleury, dont il suffit de prononcer le nom; l'abbé Bertier, depuis évêque de Blois; l'abbé Milon, alors aumônier du roi, et depuis évêque de Condom.

Louis XIV voulut faire connaître lui-même ses intentions à l'abbé de Fénelon avant son départ. La seule grâce que ce dernier demanda au roi, au moment où il fut introduit en sa présence, fut d'éloigner les troupes et tout appareil militaire de tous les lieux où il était appelé à exercer un ministère de paix et de charité. Ce prince n'hésita pas un moment à déférer à sa demande.

Fénelon, autorisé par Louis XIV lui-même à suivre la méthode qu'il jugerait la plus convenable pour la conversion des protestants, sut concilier le zèle d'un missionnaire avec les ménagements et la douceur qui étaient dans son caractère.

La réputation des nouveaux missionnaires les avait déjà précédés dans ces contrées. L'évêque de La Rochelle, à qui ils demandèrent les pouvoirs nécessaires pour exercer le saint ministère, les accueillit comme des anges envoyés du Ciel pour seconder son zèle, et le peuple, déjà instruit de la noble confiance avec laquelle Fénelon s'était refusé à l'appui de la force militaire, les reçut comme des ministres de paix.

Il s'était figuré que ces missionnaires, envoyés par la cour, lui retraceraient toutes ces images de faste, de mollesse et d'opulence, dont les ministres protestants leur avaient si souvent présenté le tableau dans leurs déclamations contre la *nouvelle Babylone ;* et il ne voyait que des hommes distingués par leur naissance, leurs emplois et leurs talents, renoncer à tous les agréments de la capitale pour venir exercer, dans des pays malsains et désolés, un ministère humble et pénible, partager sa pauvreté, s'associer à tous ses intérêts, se ployer à ses mœurs, et adoucir son sort par tous les genres de consolation et de bienfaisance.

C'était avoir fait un grand pas pour arriver à la conviction des esprits que d'avoir su trouver le

chemin des cœurs; aussi les succès que Fénelon et ses coopérateurs obtinrent dans les missions du Poitou, doivent être attribués en grande partie à la sainteté de leurs mœurs et de leur conduite, qui effaçaient les préventions contre la religion qu'ils prêchaient; puis à la manière simple et exacte dont ils présentaient cette religion à une multitude trop peu instruite pour saisir les points difficiles d'une controverse au-dessus de son intelligence.

Dans ses conférences avec les protestants, Fénelon fit l'usage le plus heureux de son *Traité du Ministère des Pasteurs*, dont nous avons déjà parlé, et qui n'était pas encore imprimé.

Cependant sa modestie ne lui permettait pas de se faire illusion sur la sincérité d'un grand nombre de conversions précipitées. Bien loin de s'attribuer la gloire, à l'exemple de quelques autres missionnaires, d'avoir converti des provinces entières, il savait que la crainte, la méfiance et des considérations purement humaines inspiraient souvent des abjurations apparentes, et il était convaincu que les paroles de vérité et de charité qu'il portait dans ces provinces, où l'erreur avait triomphé si longtemps, ne produiraient des fruits réellement salutaires et satisfaisants que pour une nouvelle génération.

La Providence a justifié les espérances de Fénelon; car ces mêmes provinces, qui montraient alors un attachement si opiniâtre à la religion pro-

testante, sont précisément celles qui, à la fin du dernier siècle, ont manifesté le plus de zèle pour la religion catholique, et soutenu, les armes à la main, les autels relevés par Fénelon, et que la révolution voulait renverser.

Dans sa correspondance avec le ministre (le marquis de Seignelay, fils de Colbert), Fénelon rend compte de l'état de ces provinces, de ses travaux, des moyens qu'il croit nécessaires pour obtenir des succès, et surtout pour que ces succès soient durables. Il recommande de soutenir les bons commencements *par des prédicateurs doux et qui joignent au talent d'instruire celui de s'attirer la confiance des peuples; dans ce cas,* ajoute-t-il, *ils seront bientôt véritablement catholiques.*

« Il ne faut, dit-il ailleurs, que des prédica-
« teurs qui expliquent simplement, tous les di-
« manches, le texte de l'Évangile avec une autorité
« douce et insinuante. Les jésuites commencent
« bien, mais le plus grand besoin est d'avoir des
« curés édifiants qui sachent instruire. Les peuples
« nourris dans l'hérésie ne se gagnent que par la
« parole. Un curé qui saura expliquer l'Évangile
« affectueusement, et entrer dans la confiance des
« familles, fera tout ce qu'il voudra... Les peuples
« nous disent : *Vous qui n'êtes ici qu'en passant;*
« c'est ce qui les empêche de s'attacher entière-
« ment à nous. La religion, avec le pasteur qui

« l'enseignera, prendra insensiblement racine « dans tous les cœurs... »

Quand Fénelon crut avoir terminé ses travaux en Poitou, il écrivit à Bossuet pour le prier de demander son rappel. Cette lettre eut l'effet qu'il en attendait; il reçut la permission de revenir à Paris; il rendit compte directement à Louis XIV de l'état où il avait laissé la religion dans les provinces qu'il venait de parcourir, n'entretint le roi que du zèle de ses coopérateurs, du bien qu'ils avaient fait, de celui qui restait à faire, des moyens qui étaient à la disposition du gouvernement pour l'affermissement de ce grand ouvrage, et garda le plus profond silence sur lui-même.

Après avoir rempli ce devoir envers le roi, Fénelon rentra dans sa retraite, et reprit ses modestes fonctions de supérieur des Nouvelles-Catholiques. Pendant plus de deux ans, il ne se montra pas à la cour.

Deux fois il fut sur le point d'être nommé évêque, d'abord à Poitiers, puis coadjuteur de La Rochelle, et deux fois la malveillance empêcha sa nomination. Mais Fénelon était si peu occupé de ses intérêts personnels, qu'il n'apprit que par hasard qu'on avait songé à l'élever à ces hautes dignités. On attribue généralement cette espèce de disgrâce à M. de Harlai, archevêque de Paris, qui ne pouvait pardonner à Fénelon ses liaisons intimes avec Bossuet, et l'indifférence avec laquelle

il avait accueilli ses offres de service et d'amitié.

Ce fut en 1687 et 1688, au retour de ses missions du Poitou, que Fénelon, cédant au vœu unanime de ses amis et de personnes éclairées, consentit enfin à laisser imprimer son *Traité de l'éducation des filles* et celui du *Ministère des Pasteurs*.

La réputation qu'il s'était faite dans ses missions du Poitou avait déjà attiré sur lui tous les regards, et la publication de ces deux ouvrages ajouta de nouveaux titres à cette réputation qui s'étendait avec tant d'éclat et de rapidité.

Telles étaient les occupations de Fénelon; il se regardait et tout le monde le regardait comme destiné à passer le reste de sa vie dans l'exercice des fonctions utiles, mais peu ambitionnées, qui semblaient suffire à ses vœux et à son désintéressement.

Mais un événement imprévu transporta tout à coup Fénelon au milieu de la cour, et l'éleva à une place à laquelle paraissaient attachées les destinées de la France et le sort de plusieurs générations.

CHAPITRE II.

Éducation de M. le duc de Bourgogne. — Portrait de M. de Beauvilliers. — Il est nommé gouverneur du prince. — Il fait agréer l'abbé de Fénelon pour précepteur. — Fénelon choisit l'abbé de Langeron pour lecteur, et les abbés Fleury et de Beaumont pour sous-précepteurs du jeune prince. — Caractère de M. le duc de Bourgogne. — Éducation morale, littéraire et religieuse du duc de Bourgogne. — Fables de Fénelon. — Dialogue des morts. — Jugement de Bossuet sur l'éducation du duc de Bourgogne.

C'est ici que Fénelon va se montrer dans tout l'éclat de ce caractère qui lui a mérité l'estime et l'amour de ses contemporains, et qui a laissé des souvenirs si doux dans la mémoire de la postérité.

Louis XIV mettait sa grandeur à s'environner de grands hommes. Il avait donné Montausier et Bossuet pour instituteurs au Dauphin son fils ; il devait faire un choix aussi heureux pour son petit-fils. Quand il vit approcher l'époque où l'éducation de son petit-fils, le duc de Bourgogne (1),

(1) Le duc de Bourgogne était le fils aîné du Dauphin, fils de Louis XIV. Les autres enfants du Dauphin étaient le duc d'Anjou, qui fut roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, d'où des-

demandait les soins d'un gouverneur, il n'eut qu'un seul sentiment et une seule pensée, celle de la confier à l'homme le plus vertueux de la cour, et qui unît à la vertu toutes les qualités les plus propres à former un grand prince : cet homme fut le duc de Beauvilliers.

Nous avons déjà parlé de son amitié pour Fénelon ; cette amitié, qui va devenir plus intime, et qui fut toujours tendre et constante, exige que nous le fassions connaître. Parler de M. de Beauvilliers, c'est parler de Fénelon.

Paul, duc de Beauvilliers, troisième fils du duc de Saint-Aignan, s'était trouvé appelé à succéder aux honneurs et aux dignités de son père par suite de la mort prématurée de ses deux frères aînés. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il conserva à la cour et dans l'exercice des emplois dont il fut revêtu, les principes de la religion qu'il avait reçus dans sa première jeunesse. Il avait épousé la seconde fille de Colbert, et il trouva dans sa femme une entière conformité de sentiments et de goûts pour toutes les œuvres de piété.

Par un rare bonheur, les deux autres sœurs de Mme de Beauvilliers furent animées du même esprit, et épousèrent les ducs de Chevreuse et de Mortemart, déjà unis au duc de Beauvilliers par

cendent les Bourbons d'Espagne et de Naples; le duc de Berry mort sans postérité. — Louis XV était le second fils du duc de Bourgogne, qui avait pris le nom de Dauphin à la mort de son père.

une estime et une amitié que la vertu avait fait naître et que le temps et les liens du sang rendirent inaltérables. Les trois sœurs et les trois beaux-frères montrèrent à la cour une famille privilégiée, qui n'avait d'autre ambition que celle de rester fidèle à l'honneur et à la vertu.

Jamais, à l'exemple des autres courtisans, on ne vit les ducs de Beauvilliers, de Chevreuse et de Mortemart étendre leur complaisance jusqu'à flatter les passions du roi et rendre de honteux hommages aux objets de ses coupables affections.

Louis XIV fut frappé du contraste d'une conduite si noble et si pure avec la servitude peu honorable où l'ambition et l'intérêt avaient engagé le reste de la cour. Il conçut dès lors pour le duc de Beauvilliers une estime qui ne fit que s'accroître dans la suite, et se changea en une véritable affection, surtout quand le progrès des années, une vie plus sérieuse et la religion lui eurent fait sentir et goûter tout le mérite de la vertu.

Mme de Maintenon, qui s'attachait à ramener le roi à une conduite plus chrétienne et plus régulière, entretint et favorisa de tout son pouvoir l'estime, la confiance que Louis XIV montrait à M. de Beauvilliers. Celui-ci, de son côté, avait vu dans Mme de Maintenon, que des nœuds légitimes unissaient au roi, une femme vertueuse, que la Providence avait appelée auprès du trône par des voies extraordinaires, pour ar-

racher le roi à des engagements coupables, et le fixer dans le goût et la pratique des vertus chrétiennes et morales. De là s'était formée, entre Mme de Maintenon et toute la famille de M. de Beauvilliers, une intimité qui convenait à leurs sentiments et à leurs goûts mutuels.

En 1685, à la mort du premier maréchal de Villeroi, qui avait laissé vacante la place de chef du conseil royal des finances, Louis XIV, de son propre mouvement, lui donna pour successeur le duc de Beauvilliers, qui n'avait pas même eu la pensée de demander cette place.

Ce nouveau titre avait rapproché encore plus M. de Beauvilliers de la personne de Louis XIV, et ce prince avait observé avec satisfaction que les honneurs et la faveur n'apportaient aucun changement ni à sa modération ni à la simplicité de ses mœurs et de sa conduite.

En 1688, lorsqu'il confia au Dauphin, son fils, le commandement du siége de Philisbourg, il lui donna pour conseil et pour tuteur M. de Beauvilliers.

En 1689, Louis XIV, qui, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, avait la volonté sincère de donner pour gouverneur à son petit-fils l'homme le plus vertueux de la cour, n'hésita pas à fixer son choix sur M. de Beauvilliers.

Voulant ajouter à un témoignage de confiance si éclatant toutes les formes les plus propres à y

donner un nouveau prix, le roi laissa au duc de Beauvilliers le choix libre et entier de toutes les personnes qui devaient concourir à l'éducation du jeune prince.

Louis XIV n'avait pas été indécis un seul moment dans le choix d'un gouverneur pour son petit-fils : M. de Beauvilliers ne fut pas indécis un seul instant dans le choix du précepteur qui devait partager ses fonctions ; on était venu le chercher, et il alla chercher Fénelon. La nomination du duc de Beauvilliers est du 16 août 1689 ; et, dès le lendemain 17, il avait fait proposer et agréer au roi l'abbé de Fénelon pour précepteur. Celui-ci ignorait encore que son ami eût été nommé gouverneur, et il apprit cette nouvelle en même temps que celle de sa propre élévation.

Les amis de Fénelon furent transportés de joie ; Bossuet surtout laissa éclater la sienne dans une lettre qu'il écrivit à Mme de Laval à ce sujet, lettre aussi honorable pour celui qui l'écrivait que pour celui qui en était l'objet.

A peine le choix du nouveau gouverneur et du nouveau précepteur fut-il devenu public, que toute la France retentit d'applaudissements. Mais, au milieu de ce concert de suffrages honorables, de témoignages flatteurs ; au milieu de cet empressement, peut-être exagéré, des courtisans, et des éloges plus sincères qui sortaient de la bouche de tous les amis de la religion et de la patrie, une

voix plus grave, plus austère, une voix que son cœur était accoutumé à consulter avec docilité, se fit entendre à Fénelon et vint le prémunir contre l'ivresse dangereuse de ses succès, pour le rappeler à de sérieuses réflexions sur les devoirs et les dangers de sa nouvelle condition. M. Tronson lui écrivit une longue lettre dont nous regrettons de ne pouvoir donner que l'analyse.

Après avoir félicité Fénelon de son élévation inattendue, et témoigné sa joie du choix que le roi avait fait pour une éducation aussi précieuse que celle du duc de Bourgogne, et qui ne pouvait être confiée à de meilleures mains, il témoigne les craintes que lui inspirent les dangers auxquels son ancien élève va se trouver exposé. Il entre dans les détails des dangers qui l'attendent à la cour, et surtout dans le poste où il va se trouver placé; il lui indique, comme un préservatif indispensable, l'étude et la méditation de l'Écriture sainte, et surtout la pensée continuelle de la mort. Il l'engage à se défier de cette pensée qui pourrait le rassurer, c'est qu'il n'aurait pas recherché son emploi. Il lui fait voir que, sans chercher ouvertement les moyens de s'élever, sans solliciter fortement les personnes qui peuvent nous servir, on écarte adroitement les obstacles, on se montre du côté le plus favorable, on fait ses démarches de manifestation de talents, souvent sans beaucoup de réflexion; mais il est toujours bon de les effa-

cer par les sentiments d'un cœur contrit et humilié. Il termine ainsi sa lettre : « Je ne sais pas si « vous ne trouverez point cette lettre un peu trop « libre et un peu trop longue... Je serais certaine- « ment et plus court et plus retenu si je désirais « moins votre salut. Prenez-vous-en à mon cœur, « qui ne peut être que vivement touché de vos « véritables intérêts. »

Fénelon était digne d'entendre un langage dicté par d'aussi respectables sentiments. Il y retrouvait tous les principes dont il avait été nourri et qui avaient servi si utilement à régler sa conduite. Mais cette lettre de M. Tronson, ses conseils, cette onction touchante qui lui rappelait avec tant de sensibilité tous les souvenirs de sa jeunesse, dut lui rappeler aussi de tristes souvenirs. M. Tronson était le seul qui lui restât des trois instituteurs qui avaient guidé son enfance et sa jeunesse. Nous avons déjà parlé de la mort du marquis de Fénelon ; il venait de perdre en outre son oncle, l'évêque de Sarlat. Ainsi, ces deux parents si tendres, qui lui avaient servi de père, ne purent goûter la satisfaction de voir toute la France applaudir à un choix qui justifiait leurs soins et leurs espérances.

Le duc de Beauvilliers, plein d'estime et de confiance en l'abbé de Fénelon, le chargea de choisir tous les instituteurs qui devaient travailler sous ses ordres et sous sa direction.

L'abbé de Langeron fut nommé lecteur : il était

le plus ancien ami de Fénelon, il était digne de l'être.

L'abbé Fleury fut nommé sous-précepteur; on est dispensé de faire l'éloge d'un pareil choix. Tous ses ouvrages portent l'empreinte de son âme et du caractère de son esprit. Ses vertus lui méritèrent la vénération de ses contemporains, et son nom est encore prononcé avec respect dans un siècle si différent de celui où il a vécu.

L'abbé de Beaumont, fils d'une sœur de Fénelon, fut associé à l'abbé de Fleury, en qualité de sous-précepteur. Son zèle, son application, son désintéressement firent voir qu'il n'avait point été appelé par la voix du népotisme.

Le duc de Beauvilliers avait également choisi pour faire les fonctions de sous-gouverneur, deux hommes aussi distingués par leurs principes religieux que par toutes les qualités propres à former un honnête homme et un grand prince, MM. de Léchelle et du Puy. Un seul trait suffit à leur éloge: leur attachement à Fénelon leur coûta leurs places et leur fortune, et ils ne lui en restèrent que plus dévoués.

Tous ceux qui composaient l'éducation de M. le duc de Bourgogne entrèrent en fonctions au mois de septembre 1689. Fénelon n'avait alors que trente-huit ans, et M. de Beauvilliers, quarante-un.

Jamais il n'y a eu d'exemple d'une union semblable à celle qui régnait entre tous les instituteurs

du duc de Bourgogne. Ils n'avaient qu'un cœur, qu'un esprit et qu'une âme; cette âme était celle de Fénelon, qui, par un charme extraordinaire et par un ascendant irrésistible, disposait en quelque sorte de toutes les pensées et de toutes les affections de ceux qui l'approchaient. Telle est l'idée que donnent de lui ses contemporains, même ceux que la différence des opinions ou une certaine malignité d'esprit devait porter à juger Fénelon avec sévérité. On peut consulter à cet égard, dans les œuvres du chancelier d'Aguesseau, les Mémoires de la vie de son père, où l'on trouve un portrait intéressant de Fénelon, ainsi que les Mémoires du marquis de Saint-Simon, tome 11, page 327.

Si l'idée d'élever un roi, le roi d'une monarchie florissante, le maître de tant de millions d'hommes, dont le bonheur ou le malheur était attaché aux vertus ou aux vices, aux talents ou à l'incapacité du souverain, dut enflammer une âme telle que celle de Fénelon des plus nobles sentiments, cette même idée dut aussi lui inspirer un effroi involontaire, en lui montrant la terrible responsabilité qui allait peser sur lui.

Mais combien ses craintes durent augmenter quand il eut connu le prince qu'il était chargé d'élever! Des défauts effrayants, un caractère indomptable, un orgueil révoltant, des penchants irascibles, et toutes ces passions violentes que beaucoup d'esprit naturel et une extrême aptitude

à acquérir tous les talents et toutes les connaissances, pouvaient rendre encore plus fatales au repos et au bonheur des hommes, tel est l'ensemble du portrait que tous les historiens nous ont tracé du duc de Bourgogne.

Le duc de Saint-Simon nous représente ce prince dur, colère jusqu'aux derniers emportements, opiniâtre à l'excès, passionné pour tous les plaisirs, livré à toutes les passions, souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en raillerie, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait, d'une fierté qui ne lui permettait de regarder les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance; de l'esprit, de la pénétration jusque dans ses emportements; étonnant par la justesse et la profondeur de ses reparties, même dans ses fureurs; se jouant des connaissances les plus abstraites; doué enfin d'une étendue et d'une vivacité d'esprit prodigieuses.

Après avoir tracé ce portrait, Saint-Simon ajoute : *Qu'en peu de temps il sortit de cet abîme un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, humble et austère pour soi; tout appliqué à ses obligations, et les comprenant immenses; il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet à ceux auxquels il se voyait destiné.*

Mais que d'art, que d'habileté, quel esprit d'observation, que de soins, d'attention, de patience,

ne fallut-il pas pour opérer une révolution aussi extraordinaire dans le caractère d'un enfant, d'un prince, d'un héritier du trône! Et si leur élève, dont la pénétration était si redoutable, avait surpris dans ses instituteurs la plus légère apparence de faiblesse ou d'inconséquence, tout leur art, tous leurs soins, toute leur application étaient perdus. C'est donc moins à leur génie et à leurs talents qu'à leurs vertus et à leurs qualités qu'ils durent le succès inespéré de cette éducation.

Fénelon reconnut bientôt que la partie de l'éducation qui excite ordinairement le plus le zèle des instituteurs et l'amour-propre des parents, la partie de l'instruction, serait celle qui lui donnerait le moins de peines, parce que l'esprit et les dispositions singulières de son élève lui feraient faire des progrès rapides; mais le plus difficile était de dompter d'abord cette âme si violemment constituée, d'en conserver toutes les qualités nobles et généreuses, d'en séparer toutes les passions trop fortes, et de former de cette nouvelle création morale un prince tel que le génie de Fénelon l'avait conçu pour le bonheur de l'humanité: en un mot, il voulut réaliser le *beau idéal* de la vertu sur le trône, comme les artistes de l'antiquité cherchaient à imprimer à leurs ouvrages ce *beau idéal* qui donnait aux formes humaines une expression surnaturelle et céleste.

Pour parvenir à ce but, Fénelon n'avait d'autre

règle que celle d'observer à chaque moment le caractère du jeune prince, de suivre avec une attention calme et patiente toutes les variations et tous les écarts de ce tempérament fougueux, et de faire toujours ressortir la leçon de la faute même.

Si l'on veut connaître la méthode de Fénelon et suivre l'éducation de son élève, on n'a qu'à lire les *fables* et les *dialogues* qu'il écrivit pour le jeune prince. Chacune de ces fables, chacun de ces dialogues fut composé dans le moment même où l'instituteur le jugeait utile ou nécessaire pour rappeler à l'élève la faute qu'il venait de commettre, et lui inculquer d'une manière plus sensible et plus précise la leçon qui devait l'instruire.

On observera que ces fables et ces dialogues ne conviennent qu'à un prince, et à un prince destiné à régner. Tout se rapporte à cet objet presque exclusif; tout se rallie à ce grand intérêt, auquel tant d'autres intérêts venaient se réunir. On peut suivre la graduation que Fénelon a observée en écrivant ses fables : d'abord il s'adresse à un enfant dont il faut éviter de fatiguer l'intelligence, et à l'esprit duquel on ne doit présenter que ce qu'il peut saisir et conserver. Puis ces fables prennent un caractère un peu plus élevé, et renferment des allusions à l'histoire et à la mythologie, à mesure que les progrès de l'instruction mettaient le jeune prince à portée de les saisir et de s'en faire 'application.

Quelle heureuse influence devaient avoir sur un jeune prince plein d'âme et d'esprit, des leçons présentées avec tant de charmes par un instituteur qui mêlait à ses instructions tout ce que la vertu peut offrir de plus aimable et de plus enchanteur!

Mais il n'était pas au pouvoir de Fénelon de maîtriser tout à coup un caractère impérieux, qui se révoltait souvent contre la main paternelle attentive à mettre un frein à ses fureurs.

Lorsque le jeune prince se livrait à ses accès de colère et d'impatience, auquel son naturel irascible ne le rendait que trop sujet, alors le gouverneur, le précepteur, les instituteurs, tous les officiers et tous les domestiques de sa maison se concertaient sans affectation pour observer avec lui le plus profond silence. On évitait de répondre à ses questions; on se bornait à lui offrir les soins et les secours nécessaires à la conservation de son existence; on lui retirait ses livres; on l'abandonnait ainsi à lui-même, à ses réflexions, à ses regrets, à ses remords. Frappé de cet isolement, de cet abandon universel, le malheureux jeune homme, convaincu de ses torts, venait se jeter aux pieds de son précepteur, lui faire l'aveu de ses fautes, et déposer dans son cœur la ferme résolution de prendre plus d'empire sur lui-même.

Dans ces combats violents d'un caractère impétueux avec une raison prématurée, le jeune prince, se défiant de lui-même, appelait *l'honneur*

en garantie de ses promesses. Il souscrivait des *engagements d'honneur* qu'il déposait entre les mains de Fénelon. En voici un dont l'original a été conservé.

« Je promets, foi de prince, à M. l'abbé de « Fénelon, de faire sur-le-champ ce qu'il m'or- « donnera, et de lui obéir dans le moment qu'il « me défendra quelque chose; et si j'y manque, « je me soumets à toute sorte de punition et de « déshonneur. Fait à Versailles, le 29 novem- « bre 1689.

« Signé LOUIS. »

Le prince qui souscrivait ces *engagements* n'avait encore que huit ans, et déjà il sentait la force de ces mots énergiques, *foi de prince et d'honneur.*

Fénelon lui-même ne fut pas à l'abri des vivacités de son élève. L'abbé Proyart nous a conservé, dans la vie de ce prince, le récit de la manière dont Fénelon se conduisit dans une circonstance délicate. Le parti qu'il sut en tirer fut une leçon qui ne s'effaça jamais de l'esprit et du cœur de M. le duc de Bourgogne.

Fénelon s'était vu forcé de parler à son élève avec une autorité et même une sévérité qu'exigeait la nature de la faute dont il s'était rendu coupable; le jeune prince se permit de lui répondre : *Non,*

non, Monsieur, je sais qui je suis et qui vous êtes. Fénelon ne répondit rien; il sentit que le moment n'était pas venu et que son élève n'était pas en état de l'entendre. Il laissa seulement apercevoir par son silence et par la tristesse de son maintien qu'il était profondément blessé. Il affecta de ne plus lui parler de la journée, pour préparer le jeune prince à l'effet de la scène qu'il méditait, et dont il voulait qu'il ne perdît jamais le souvenir.

Le lendemain, à l'heure du réveil de M. le duc de Bourgogne, Fénelon entre chez lui, et lui adressant aussitôt la parole avec une gravité froide et respectueuse, bien différente de sa manière habituelle, il lui dit : « Je ne sais, Monsieur, si « vous vous rappelez ce que vous m'avez dit hier, « *que vous saviez ce que vous êtes et ce que je* « *suis;* il est de mon devoir de vous apprendre « que vous ignorez l'un et l'autre. » Puis, continuant sur le même ton : « Vous vous imaginez être « plus que moi, et moi je vous dis que je suis plus « que vous, non pas par la naissance, qui n'a pas « dépendu de vous, et dont vous ne pouvez tirer « vanité; mais par les lumières et les connaissan- « ces, puisque vous ne savez que ce que je vous « ai appris. Je suis encore au-dessus de vous par « l'autorité pleine et entière que le roi et mon- « seigneur votre père m'ont donnée sur vous, « quand, pour leur obéir, je me suis chargé du « pénible avantage d'être votre précepteur. Si

« vous croyez que je m'estime heureux d'exercer « cet emploi, vous êtes dans l'erreur, et pour que « vous n'en doutiez pas, je vais vous conduire chez « Sa Majesté, pour la supplier de vous nommer « un autre précepteur, dont je souhaite que les « soins soient plus heureux que les miens. »

Le duc de Bourgogne fut atterré par cette déclaration. Il chérissait Fénelon avec toute la tendresse d'un fils, et sa conduite sèche et froide de la veille, jointe aux réflexions d'une nuit entière passée dans l'anxiété, l'avait accablé de douleur. Fondant en larmes, que lui arrachèrent le repentir, la crainte et la honte, il put à peine prononcer ces paroles entrecoupées de sanglots :

Ah! Monsieur, je suis désespéré de ce qui s'est passé hier; si vous parlez au roi, vous me ferez perdre son amitié;... si vous m'abandonnez, que pensera-t-on de moi? Je vous promets... je vous promets que vous serez content de moi... mais promettez-moi...

Fénelon ne promit rien, et après l'avoir laissé un jour entier dans l'inquiétude et l'incertitude, convaincu enfin de la sincérité de son repentir, il parut céder à ses nouvelles supplications et aux instances de Mme de Maintenon, qu'on avait fait intervenir dans cette scène pour lui donner plus d'effet.

Ce fut par tous ces moyens heureusement combinés, et par cette suite continuelle d'observations,

de patience et de soins, que Fénelon et M. de Beauvilliers parvinrent à rompre peu à peu le caractère violent de leur élève, à calmer ses passions impétueuses, et à voir enfin leurs efforts couronnés d'un succès inespéré.

Fénelon avait bien prévu que la partie de l'instruction serait celle qui lui donnerait le moins de peine avec un élève brillant d'esprit et d'imagination, et qui avait autant d'avidité que d'aptitude à apprendre.

Il composait lui-même les thèmes et les versions de son élève, et ne perdant pas de vue que cet enfant était appelé à régner, il empruntait presque toujours ses sujets ou de quelques traits de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne, qu'il avait l'art de faire tourner à son instruction morale, ou des faits les plus remarquables de l'histoire sainte, dont il se servait pour graver profondément dans l'âme du jeune prince ces grandes leçons de la religion, qui peuvent seules réprimer l'orgueil des rois et mettre un frein à l'abus du pouvoir absolu. C'est ainsi qu'en paraissant ne lui apprendre que les lettres humaines, il l'initiait sans peine et sans effort à toutes les connaissances qui se rallient à la religion et à la morale publique.

On aime à voir l'auteur de *Télémaque* écrire des thèmes et des versions pour un enfant de neuf ans, avec la même plume qui lui traça, quelques années après, le modèle du gouvernement le

plus favorable au bonheur des peuples. On peut y observer que Fénelon s'exprimait en latin avec la même élégance, la même grâce, la même facilité qu'en français. On nous saura gré de citer un fragment d'une version qu'il composa à l'occasion de la mort de La Fontaine. On y retrouvera son style empreint de la sensibilité de son âme, ainsi que de la fraîcheur et de l'éclat de son imagination.

Heu! fuit vir ille facetus, Æsopus alter, nugarum laude Phedro superior, per quem brutæ animantes, vocales factæ, humanum genus edocuere sapientiam. Heu! Fontanus interiit. Proh dolor!... interiere simul joci dicaces, lascivi risus, gratiæ decentes, doctæ camœnæ. Lugete, o quibus cordi est ingenuus lepos, natura nuda et simplex, incompta et sine fuco elegantia. Illi, illi uni, per omnes doctos, licuit esse negligentem... Lugete, musarum alumni... Non Fontanum recentioribus juxta temporum seriem, sed antiquis ob amœnitatem ingenii adscribimus. Tu vero, lector, si fidem deneges, codicem aperi. Quid sentis? Mores hominum atque ingenia fabulis Terentius ad vivum depingit; Maronis molle et facetum spirat hoc in opusculo...

Les instituteurs du duc de Bourgogne ne lui demandaient pas un travail au-dessus de son âge, pour signaler son éducation par des succès pré-

maturés, et faire valoir le mérite de leurs soins et de leurs talents. Souvent même on lui faisait abandonner l'étude pour se livrer avec lui à la conversation. On pense bien que ce n'était pas un entretien futile et sans but; loin de là, cette conversation avait pour objet de le rendre sociable et de l'accoutumer à connaître les hommes : son esprit y faisait de sensibles progrès sur les matières de littérature, de politique, même de métaphysique. Son humeur s'adoucissait dans de tels entretiens; il devenait tranquille, complaisant, gai, aimable ; on en était charmé, il n'avait alors aucune hauteur, et, dans la douce liberté de ces conversations, il lui arrivait souvent de dire : *Je laisse derrière la porte le duc de Bourgogne, et je ne suis plus avec vous que le petit Louis.*

Ce jeune prince se passionnait tellement pour les sujets et les personnages dont ses lectures lui retraçaient le tableau et le caractère, que Fénelon se plaisait encore à rappeler, après sa mort, les premières émotions de cette âme sensible. On trouve ce passage dans une lettre de Fénelon à l'Académie française : « J'ai vu un jeune prince à « huit ans, saisi de douleur à la vue du péril du « petit Joas; je l'ai vu impatient sur ce que le « grand prêtre cachait à Joas son nom et sa nais- « sance ; je l'ai vu pleurer amèrement en écoutant « ces vers :

« Ah ! miseram Eurydicen anima fugiente vocabat :
« Eurydicen toto referebant flumine ripæ. »

Avec un esprit doué de tant de facilité et de pénétration, avec une intelligence précoce qui lui faisait saisir ce qu'il y a de plus délicat et de plus fin dans la poésie et l'éloquence, mais surtout avec d'aussi habiles maîtres qui surent tirer un parti admirable de ces heureuses dispositions, il n'est pas étonnant que M. le duc de Bourgogne ait fait d'aussi rapides progrès. A dix ans, il était parvenu à écrire élégamment en latin, à traduire les auteurs les plus difficiles avec une exactitude et une finesse de style qui étonnait toujours les personnes les plus instruites ; à expliquer Horace, Virgile, les Métamorphoses d'Ovide ; à sentir toutes les beautés des harangues de Cicéron. A onze ans, il avait lu Tite-Live tout entier ; il avait traduit les Commentaires de César, et commencé une traduction de Tacite, qu'il acheva dans la suite, et qu'on n'a pu retrouver.

On a trouvé parmi les papiers de l'abbé Fleury deux mémoires écrits en partie de la main de Fénelon, et adressés à l'abbé Fleury lui-même, pour lui servir d'instructions et régler les occupations du jeune prince pendant les années 1695 et 1696.

Dans ces mémoires, que leur longueur ne nous permet pas de transcrire, on voit par la multitude et la variété des lectures et des compositions qui

P. 46



Ah! Monsieur,.. si vous me quittez, que pensera-t-on de moi?

devaient remplir les jours et les heures de M. le duc de Bourgogne pendant une seule année, combien son éducation avait été fortement nourrie et soigneusement développée dans toutes ses parties.

Parmi les livres dont Fénelon prescrivait la lecture à M. le duc de Bourgogne, il en est quelques-uns du genre le plus sérieux et le plus grave. C'étaient les *Lettres choisies de saint Jérôme*, écrites avec une éloquence si remarquable ; celles de *saint Augustin*, si pleines d'esprit et de sentiment ; celles de *saint Cyprien et de saint Ambroise*, modèles d'élégance et de goût. Ces lectures avaient pour objet de faire connaître la religion au jeune prince, dans les écrits mêmes de ces grands hommes, qui l'ont honorée par leurs lumières autant que par leurs vertus.

Fénelon savait que la religion était le seul frein des rois ; il convenait à l'intérêt des peuples, comme à celui des rois, de diriger avec le plus d'ardeur tout son zèle et tous ses soins vers cet objet important. Il fut secondé dans ce noble dessein par l'abbé Fleury, l'homme le plus digne et le plus capable d'en assurer l'exécution.

Fénelon et Fleury pensaient qu'on devait initier les hommes à la connaissance de la religion, bien plus par la narration des faits que par des raisonnements abstraits.

Fénelon voulait que M. le duc de Bourgogne fût assez instruit et qu'il eût une religion assez

éclairée pour n'avoir rien à redouter des sophismes de l'impiété, ni des illusions d'une crédulité superstitieuse ; il voulait former un prince profondément pénétré de sa dépendance d'un Être plus puissant que les rois les plus puissants.

C'était dans cette vertueuse intention que Fénelon s'attachait à nourrir dans l'âme du duc de Bourgogne des sentiments vraiment religieux, et les saintes habitudes des pratiques et des devoirs que la religion prescrit. En effet, dans l'exercice habituel de ces pratiques, la pensée même de Dieu s'évanouit au milieu du tourbillon des passions et des plaisirs, et se réduit à une vaine théorie qui ne dit rien au cœur, et n'a aucune influence sur la morale.

Lorsque Fénelon jugea son élève suffisamment préparé pour qu'il pût s'approcher des sacrements, il lui fit faire sa première communion. Cette cérémonie fut l'objet de l'édification de toute la cour, et M. le duc de Bourgogne en recueillit l'impression d'une piété sincère et profonde. On a conservé le discours que Fénelon lui adressa dans cette circonstance ; son peu d'étendue nous permet de le donner en entier.

« Le voilà enfin arrivé, Monseigneur, ce jour « que vous avez tant désiré et attendu, ce jour « qui doit apparemment décider de tous les autres « de votre vie, jusqu'à celui de votre mort. « Votre Sauveur vient à vous sous les apparences

« de l'aliment le plus familier, afin de nourrir
« votre âme comme le pain nourrit tous les jours
« votre corps : il ne vous paraîtra qu'une parcelle
« d'un pain commun ; mais la vertu de Dieu y est
« cachée, et votre foi saura bien l'y trouver. Di-
« tes-lui comme Isaïe le disait : *Vere tu es Deus*
« *absconditus*. C'est un Dieu caché par amour ;
« il nous voile sa gloire, de peur que nos yeux n'en
« soient éblouis, et afin que nous puissions en ap-
« procher plus familièrement ; c'est là que vous
« trouverez la manne cachée avec les divers goûts
« des vertus célestes. Vous mangez le pain qui est
« au-dessus de toute substance ; il ne se changera
« pas en vous, homme vil et mortel, mais vous
« serez changé en lui, pour être un membre vivant
« du Sauveur. Que la foi et l'amour vous fassent
« goûter le don de Dieu : *Gustate et videte quo-*
« *niam suavis est Dominus*. »

L'heureuse révolution que la religion était parvenue à opérer dans toutes les parties du caractère de ce prince fut si sensible, qu'elle frappa toute la cour. Mme de Maintenon elle-même raconte que, depuis la première communion du duc de Bourgogne, on avait vu disparaître peu à peu tous les défauts qui, dans son enfance, donnaient de grandes inquiétudes pour l'avenir.

La religion avait tellement brisé ce caractère si dur, si hautain, si plein de lui-même, qu'on ne lui disait rien de ses défauts, qu'il ne connût, qu'il

ne sentît et qu'il n'écoutât avec reconnaissance. « Je « n'ai jamais vu personne, dit Fénelon, à qui « j'eusse moins craint de déplaire, en lui disant « contre lui-même les plus dures vérités; j'en ai « fait des expériences étonnantes. »

Les principes de religion et les sentiments de piété que les instituteurs du duc de Bourgogne s'attachaient à lui inculquer, n'apportaient pas la plus légère diversion à ses études littéraires; Fénelon voulait faire de son élève un prince aussi religieux qu'éclairé, il voulait qu'il montât sur le trône avec toutes les vertus du christianisme et toutes les connaissances nécessaires au gouvernement d'un grand empire.

C'était dans cette pensée que Fénelon s'était attaché à donner à M. le duc de Bourgogne une connaissance de l'histoire ancienne et de la moderne, aussi approfondie que son âge pouvait le comporter. Lorsque Fénelon crut remarquer que son élève avait fait des progrès assez rapides dans cette partie de ses études, il conçut le projet de lui faire connaître successivement les principaux personnages qui ont marqué sur la scène du monde, et il composa dans ce but ses *Dialogues des morts*. Il voulut apprendre au duc de Bourgogne à juger et à réduire à leur juste valeur tant de réputations usurpées. Il passe en revue, dans ces dialogues, presque tous les personnages connus de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne. Il les met en présence les

uns des autres ; il les suppose dégagés de tous les préjugés et de tous les intérêts qui les avaient séduits ou égarés pendant leur vie ; il les fait parler, sans déroger à la vérité de leur caractère, avec une franchise et une liberté qui n'appartiennent qu'à l'histoire et à la postérité. Il fait ressortir par leurs propres aveux, ou par le combat de leur amour-propre, tous les défauts de leur caractère, tous les torts de leur conduite, tous les crimes de leur ambition ; et il annonce ainsi au jeune prince comment il sera jugé à son tour par l'histoire et la postérité.

On voit dans ces dialogues jusqu'à quel point Fénelon s'était rendu maître de tout ce qui appartient à l'histoire, à la politique, à la littérature et à la philosophie. On est surtout frappé de la justesse de ses jugements et de ses réflexions, que le lecteur est porté à s'approprier sur-le-champ, comme si Fénelon n'avait fait que le prévenir.

Mais si l'on est étonné du génie du précepteur, on a le droit de s'étonner encore plus, à quelques égards, de celui d'un élève de treize à quatorze ans, déjà assez instruit pour être en état de saisir et d'embrasser tous les objets d'une éducation si avancée.

Quelle idée doit-on se former des instituteurs qui avaient réussi à placer dans l'esprit d'un enfant de quatorze ans tout ce que la religion, considérée sous le double rapport de sa doctrine et

de son histoire, peut renfermer de plus instructif et de plus merveilleux ; tout ce que la littérature ancienne et la littérature moderne peuvent offrir de plus enchanteur ; tout ce que le magnifique tableau de l'histoire peut présenter de grandes leçons politiques et morales !...

L'abbé Fleury, qui jamais, ni par intérêt, ni par flatterie, n'a altéré la vérité dans sa bouche ni dans ses écrits, disait de M. le duc de Bourgogne « qu'il eût été difficile de trouver dans le royaume, « non pas un gentilhomme, mais quelque homme « que ce fût de son âge plus instruit que lui. »

En un mot l'éducation de M. le duc de Bourgogne fut le chef-d'œuvre de la vertu et du génie ; sa mémoire est encore chère à tous ceux qui ramènent leurs pensées sur ces temps déjà si loin de nous. Si l'élève de Fénelon avait succédé à Louis XIV, le XVIIIe siècle n'aurait-il pas reçu une autre impulsion, une autre marche que celle qu'il a suivie? Aurions-nous été témoins de l'épouvantable catastrophe qui l'a terminé ? Vains regrets, vœux inutiles : il semble que la Providence n'ait montré ce prince à la France, que pour lui laisser entrevoir le trésor qu'elle lui réservait, si elle avait su s'en rendre digne.

Fénelon fut également chargé de l'éducation des frères du duc de Bourgogne, le duc d'Anjou (depuis Philippe V, roi d'Espagne) et le duc de Berri.

Malgré les soins assidus qu'il apporta à l'édu-

cation de ces deux jeunes princes, il n'obtint pas les mêmes succès qu'avec leur aîné. La nature avait refusé au duc d'Anjou cette imagination heureuse, cette conception prompte et pénétrante, cette ardeur démesurée pour tout apprendre et tout savoir, qui se montraient avec tant d'éclat dans M. le duc de Bourgogne. Quant au duc de Berri, il ne fut confié aux soins de Fénelon que très-peu de temps avant que celui-ci fût éloigné de la cour, et ce court intervalle fut même rempli par de fréquents voyages à Cambrai.

Tout ce qu'on racontait de l'esprit, de l'instruction et des talents de M. le duc de Bourgogne, parut étonner Bossuet lui-même, qui se méfiait en général de tous ces prodiges prématurés. Il ne voulut s'en rapporter qu'à son propre jugement. Il obtint une entrevue particulière avec le jeune prince. Ce prélat, après l'avoir entretenu longtemps sur différentes matières relatives à son éducation, ne put s'empêcher de marquer tout à la fois sa surprise et son admiration.

Le suffrage de Bossuet était fait pour toucher et pour encourager Fénelon. Ces deux grands hommes étaient encore dans des rapports de confiance et d'intimité; mais, hélas! le moment n'était pas éloigné où d'affligeantes controverses divisèrent deux prélats que la postérité se plaît à réunir dans les mêmes sentiments de respect et d'admiration.

Les heureux résultats de l'éducation de M. le

duc de Bourgogne donnèrent à Fénelon autant d'admirateurs à Paris et dans toute la France qu'à Versailles. On peut même dire que l'opinion de Paris et du reste de la nation était plus désintéressée que celle de la cour. Les bonnes ou les mauvaises qualités de l'héritier du trône sont également l'objet des spéculations des courtisans, qui même, ordinairement, exploitent avec plus d'avantage à leur profit les faiblesses ou les vices du souverain, que ses bonnes qualités et ses vertus.

Mais les habitants des villes et des campagnes, tout ce qui compose une nation, ont tout à craindre et rien à espérer des mauvaises qualités d'un prince. C'est ce sentiment si naturel qui attacha tant d'espérance aux vertus du duc de Bourgogne, et qui a laissé tant de gloire à Fénelon.

En 1693, l'Académie française, à la mort de Pélisson, s'empressa de lui donner l'abbé de Fénelon pour successeur. On peut remarquer dans le compliment que lui adressa le directeur de l'Académie, le jour de sa réception, que Fénelon était déjà jugé par ses contemporains comme il l'a été par la postérité : « Il admirait en lui la vaste « étendue de ses connaissances en tout genre ; « l'érudition, sans confusion et sans embarras ; « son juste discernement pour en faire l'applica- « tion ; cet agrément et cette facilité d'expression « qui venait de la clarté et de la netteté de ses « idées ; cette mémoire prodigieuse dans laquelle,

« comme dans une bibliothèque qui le suivait par-« tout, il trouvait à propos les exemples et les faits « historiques dont il avait besoin; enfin cette ima-« gination, de la beauté de celle qui fait les plus « grands hommes dans tous les arts; cette dou-« ceur qui lui était propre, et par laquelle il avait « su rendre le travail aimable aux jeunes princes « et leur faire trouver du plaisir dans l'étude. » Si l'on veut peindre aujourd'hui Fénelon, on est obligé d'emprunter les mêmes traits et les mêmes expressions.

Le discours que Fénelon prononça le jour de sa réception est trop connu pour qu'il soit besoin de le rapporter. Nous nous contenterons de citer l'éloge juste et mérité qu'en font les auteurs de la *Bibliothèque britannique*. Ils disent « qu'il brille « dans le recueil des harangues académiques, « *velut inter ignes luna minores;* qu'on y voit « son goût pour Homère, pour la poésie naïve et « touchante, pour ces traits d'une noble simplicité « des Raphaël et des Carrache, qu'il a si bien imi-« tés à sa manière. »

Ce serait mal connaître l'esprit des cours, que de supposer qu'aucun sentiment d'envie n'ait tenté de corrompre la satisfaction si pure dont jouissait Fénelon. Il était devenu l'ami, le confident et le conseil de Mme de Maintenon; le crédit d'un homme dont le caractère et les maximes étaient déjà connus, donnait de l'ombrage à tous ceux

qui croyaient avoir à redouter l'ascendant de ses vertus et de ses principes.

On avait cherché à refroidir Bossuet pour Fénelon par des éloges exagérés de l'éducation de M. le duc de Bourgogne, ou en affectant de douter des merveilles de cette éducation. Peut-être s'était-on flatté d'exciter dans le cœur du précepteur du père un sentiment secret de jalousie contre le précepteur du fils. Mais la grande âme de Bossuet avait trompé ces viles espérances. Nous avons vu qu'il avait voulu juger par lui-même cette éducation si vantée, et qu'il avait reconnu qu'elle était encore au-dessus des éloges qu'on lui en avait faits.

Sans doute l'éducation du fils de Louis XIV et celle de son petit-fils offrirent des résultats bien différents; mais ces résultats dépendent souvent des dispositions plus ou moins heureuses qu'un élève apporte aux soins de son instituteur, et il faut convenir que, sous ce rapport, Fénelon eut un avantage qui manqua à Bossuet. Aussi serait-il téméraire d'oser dépouiller l'un d'entre eux d'une partie des titres de sa gloire pour en orner celui que l'on croirait honorer par une injuste prééminence. Ce serait offenser également la mémoire de celui que l'on prétendrait élever, et de celui qu'on aurait la témérité de rabaisser. La gloire, les talents et les vertus de ces hommes supérieurs à tous les éloges, sont consacrés depuis longtemps

par le suffrage unanime de leurs contemporains et par la vénération de la postérité.

Cependant ne pourrait-on pas dire que le vaste génie de Bossuet, qui embrassait dans ses sublimes conceptions tout ce que la religion, l'histoire, la philosophie et la politique ont de plus élevé; qui avait conquis toutes les sciences, plutôt qu'il ne les avait apprises; qui paraissait toujours parler au nom du Ciel, dont il avait emprunté la magnificence, l'éclat et la foudre, avait plus de peine à descendre de cette hauteur, pour s'abaisser à la simple intelligence d'un enfant, que Fénelon, doué d'une imagination plus douce et plus riante, d'une âme plus sensible, d'un caractère plus patient et plus flexible, et qui n'avait qu'un seul intérêt, une seule pensée, une seule ambition, celle de donner à la France un roi qui fût capable de faire son bonheur?

On peut remarquer encore que le contraste de leur caractère et de leur génie se fait sentir jusque dans les deux ouvrages qu'ils écrivirent pour l'instruction de leurs élèves, et qui ont le plus contribué à immortaliser leurs auteurs. Il était difficile qu'un prince de quinze ans, à qui la nature avait refusé cette étendue et cette pénétration d'esprit qu'elle accorda depuis à son fils, pût suivre la marche rapide ou plutôt le vol audacieux de Bossuet dans sa magnifique pensée du *Discours sur l'histoire universelle*, et fût capable de saisir

toutes les parties de ce vaste tableau, dont chaque trait est l'expression du génie, et suppose des connaissances et une habitude de réfléchir qui appartiennent à très-peu d'hommes.

Télémaque, au contraire, admirablement approprié à la position, aux idées, aux sentiments naturels d'un prince du même âge, est tellement empreint d'un charme ineffaçable, qu'il est encore, depuis plus d'un siècle, le premier livre qu'on donne à l'enfance et à la jeunesse, celui qu'on aime encore à relire dans un âge plus avancé et dans toutes les situations de la vie.



CHAPITRE III.

Situation de Fénelon à la cour.— Désintéressement de Fénelon.— Il est nommé à l'abbaye de Saint-Valery.— L'année suivante il est nommé à l'archevêché de Cambrai.—Il se démet de son abbaye.— Du quiétisme. — Molinos. — Mme Guyon et le Père Lacombe. — Mme Guyon est arrêtée. — Mme de Maintenon obtient son élargissement et l'attire à Saint-Cyr. — Elle se refroidit bientôt pour Mme Guyon. — Conférences d'Issy. — Fénelon y est associé après sa nomination à l'archevêché de Cambrai. — Il est sacré à Saint-Cyr. — Mme Guyon abuse de la confiance de Bossuet. — Elle est de nouveau arrêtée. — Situation embarrassante de Fénelon.

Les premières années de l'éducation de M. le duc de Bourgogne furent peut-être l'époque la plus heureuse de la vie de Fénelon. Il avait dompté le caractère de ce jeune prince, et ouvert son cœur à tous les sentiments vertueux ; il avait dirigé son esprit vers les sciences utiles et agréables avec une rapidité dont l'éducation d'aucun autre prince n'avait offert d'exemple. La cour admirait avec surprise un changement qui surpassait tout ce que la flatterie aurait pu supposer.

Fénelon se livrait aux plus douces espérances, et jouissait de tout le bonheur qu'il avait su réunir autour de lui. La société de quelques amis vertueux

était sa seule distraction pendant les courts instants de liberté que lui laissaient les devoirs de sa charge. Son esprit, ses talents, le charme de sa conversation et l'heureuse séduction de ses manières lui avaient concilié tous les suffrages.

La cour de Louis XIV, devenue plus sérieuse à mesure que le monarque se montrait de jour en jour plus religieux et plus régulier dans ses mœurs, conservait toujours ce bon goût, cette noblesse et cette décence si bien assortis au caractère de l'abbé de Fénelon.

Le charme de son caractère avait entraîné Mme de Maintenon; elle lui montrait une confiance qu'elle n'avait éprouvée pour personne au même degré. Elle l'avait rencontré souvent chez M. de Beauvilliers, et cette femme, pleine de tact et d'esprit, avait su apprécier d'abord tout le mérite de Fénelon. Mais ce fut la piété de Fénelon, encore plus que son esprit, qui inspira à Mme de Maintenon un véritable attachement pour lui. Dans une de ses lettres à Mme de Saint-Géran, on trouve ce passage : « J'ai vu encore aujourd'hui l'abbé de « Fénelon. Il a bien de l'esprit, il a encore plus « de piété : c'est justement ce qu'il me faut. »

Elle était alors occupée à donner à la maison de Saint-Cyr des règlements conformes à l'esprit de religion et aux vues de sagesse qu'elle s'était proposées dans cet établissement. Elle réclama pour cet objet les conseils et les instructions de tout ce que

l'Église de Paris offrait alors de plus vertueux et de plus éclairé. C'étaient des hommes aussi célèbres par leurs connaissances que par leur piété : c'étaient le Père Bourdaloue, MM. Tiberge et Brisacier, supérieurs des Missions-Étrangères ; M. Joly, supérieur général de Saint-Lazare ; l'abbé Godet des Marais, depuis évêque de Chartres. Fénelon fut associé à ces hommes respectables.

On reconnut bientôt que, par la flexibilité de son esprit, il était propre à tous les genres d'instruction. Par un contraste singulier, on vit le même homme qui élevait le petit-fils de Louis XIV et préparait à la France un grand roi, enseigner à des religieuses les vertus humbles et cachées du cloître, et à de jeunes pensionnaires les premiers éléments du christianisme. Ses écrits et ses instructions passaient par les mains de Mme de Maintenon, qui y trouvait chaque jour de nouveaux motifs pour goûter le caractère et les principes de l'abbé de Fénelon. Il réunissait tout ce qui pouvait convenir à sa piété et plaire à son goût. Plus elle le voyait, plus elle s'attachait à lui ; elle eut même la pensée de le choisir pour son directeur après la mort de l'abbé Gobeliz, qui avait eu sa confiance dès sa première jeunesse. Elle hésita quelque temps entre lui et l'abbé Godet des Marais, depuis évêque de Chartres. Ce dernier eut la préférence, quoiqu'il eût un air froid, sec et austère ; mais tout ce qu'elle avait vu en lui, dans ses rapports avec Saint-Cyr,

parut à Mme de Maintenon si saint, si vertueux, si sage, si modéré, si prudent, qu'elle se décida à lui donner sa confiance. C'est Mme de Maintenon elle-même qui donne ces détails, et qui ajoute qu'elle a souvent pensé depuis, sans pouvoir s'en rendre compte, pourquoi elle ne prit pas l'abbé de Fénelon, dont toutes les manières lui plaisaient, dont l'esprit et la vertu l'avaient si fort prévenue en sa faveur.

On voit par tous les détails de confiance qu'elle conserva avec lui, lors même que l'affaire du quiétisme eut commencé à faire un certain éclat, combien elle goûtait ses maximes, vénérait sa vertu, et admirait son désintéressement.

Cette dernière qualité devait surtout frapper Mme de Maintenon, car elle en offrait elle-même le modèle le plus admirable dans une place qui mettait à ses pieds toute la cour et tous les ambitieux. On aura peine à croire que Fénelon fut cinq ans précepteur des enfants de France sans recevoir la plus faible grâce. Il est assez curieux d'apprendre jusqu'à quel point la situation de Fénelon fut longtemps gênée et embarrassée dans une place si brillante et si enviée. Il n'eut pour tout revenu ecclésiastique, jusqu'à l'âge de quarante-trois ans, que le petit prieuré de Carennac, que l'évêque de Sarlat, son oncle, lui avait résigné pour l'aider à subsister à Paris pendant qu'il y exerçait les fonctions du saint ministère. Il resta cinq années dans

cet état de gêne et de malaise, sans qu'il lui échappât un seul mot qui pût révéler à Mme de Maintenon ou à M. de Beauvilliers le secret de ses embarras domestiques. Un seul mot de sa bouche sur la gêne de sa situation aurait suffi pour la faire cesser à l'instant ; mais ce seul mot aurait plus coûté à la délicatesse de Fénelon qu'une noble et sage économie.

Il fallut que Louis XIV lui-même s'occupât des intérêts de Fénelon, puisque personne ne s'en occupait pour lui. Il parut même honteux de s'en être souvenu si tard. Il le nomma, en 1694, à l'abbaye de Saint-Valery ; il voulut le lui annoncer lui-même, et lui fit, pour ainsi dire, des excuses d'un témoignage si tardif de sa reconnaissance et de sa bonté.

L'année suivante (le 4 février 1695), Fénelon fut nommé à l'archevêché de Cambrai. Quand le roi lui annonça cette nomination, Fénelon lui répondit, avec une respectueuse reconnaissance, qu'il ne pouvait regarder comme un bienfait une dignité qui l'arrachait à des fonctions qui lui étaient chères ; *mais je prétends*, lui dit Louis XIV, *que vous restiez en même temps précepteur de mes petits-fils*. Le nouvel archevêque de Cambrai lui représenta que les lois ecclésiastiques s'opposaient aux désirs de Sa Majesté. *Non, non*, répondit le roi ; *les canons ne vous obligent qu'à neuf mois de résidence ; vous ne donnerez à mes petits-fils que trois mois, et vous surveillerez, de Cam-*

brai, leur éducation pendant le reste de l'année, comme si vous étiez à Versailles.

Le jour même où Fénelon fut nommé à l'archevêché de Cambrai, il remit au roi la démission de son abbaye de Saint-Valery. Ce fait est à remarquer à une époque où un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques ne se faisaient pas scrupule de cumuler les bénéfices. Il paraît que cet usage était tellement reçu, que le roi refusa d'abord de recevoir la démission de Fénelon, qu'il n'accepta que sur ses vives instances, et que cette action fit beaucoup d'éclat dans le temps, parce que les exemples d'une si grande modération étaient sans doute bien rares.

Jusqu'à présent nous avons vu Fénelon aimé, chéri de tout ce qui l'entoure, comptant pour ainsi dire autant d'amis dévoués que de connaissances, et commandant l'admiration et le respect de ceux qui n'ont pas le bonheur de l'approcher. Mais nous touchons à l'époque des premières épreuves, des premières contrariétés qu'il eut à supporter, et qui furent bientôt suivies de sa disgrâce et de son exil de la cour. Du reste, on peut dire de lui ce qu'il dit lui-même de Pélisson : « Pour montrer sa vertu, il « ne lui manquait que d'être malheureux : il le fut ! »

C'est au moment où ce que l'on appelle la fortune commençait à sourire à Fénelon, que s'élevèrent les premiers nuages qui devaient troubler une vie jusque alors si heureuse et si tranquille. Nous vou-

lons parler de l'affaire du *quiétisme* et de sa controverse avec Bossuet.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails de cette longue controverse, qui d'ailleurs n'offrirait que peu d'intérêt à la plupart de nos jeunes lecteurs. Le seul, le grand intérêt qu'elle puisse inspirer aujourd'hui, c'est d'en observer le résultat, qui fut tout entier en faveur de la religion et de la vérité. Bossuet eut le mérite de faire condamner des erreurs qui n'étaient pas sans danger. Fénelon eut le mérite encore plus rare de se soumettre au jugement qui l'avait condamné.

On appelle *quiétisme* un système de mysticité qui fait consister la perfection chrétienne dans *un acte continuel et invariable de contemplation et d'amour qui donne à l'âme un état de tranquillité, de repos inaltérable*. C'est cet état que l'on nomme *quiétisme*.

Michel Molinos, prêtre espagnol, peut être regardé comme le patriarche des quiétistes modernes. Ses écrits furent condamnés en 1687, par une bulle du pape Innocent XI.

Peu de temps après cette condamnation, le quiétisme s'introduisit en France, mais avec des modifications qui l'éloignaient beaucoup de celui de Molinos, et qui pouvaient faire croire aux partisans de ce système mitigé, qu'ils ne partageaient en aucune façon les doctrines du prêtre espagnol.

Peut-être ce nouveau *quiétisme* serait-il passé inaperçu, ou du moins n'aurait pas eu autant de retentissement et d'éclat, si, par un concours malheureux de circonstances, les prélats les plus recommandables de l'Église de France et les personnages les plus vertueux de la cour de Louis XIV, ne se fussent trouvés mêlés à ces affligeantes discussions.

Une femme, Mme Guyon, donna lieu à cette controverse. Quelques mots sur l'histoire de cette femme sont nécessaires pour l'intelligence de notre récit.

Mme Guyon, née en 1648, resta veuve à l'âge de 28 ans, avec trois enfants en bas âge. Elle avait montré de bonne heure un penchant décidé pour toutes les œuvres de charité, et un goût extrême pour une dévotion tendre et affectueuse. Son imagination trop vive et trop exaltée la porta à croire qu'elle était appelée à exercer dans l'Église un ministère extraordinaire, et malheureusement elle fut entretenue dans ces idées par le Père Lacombe, barnabite, qui lui-même était disposé aux illusions d'une imagination désordonnée.

Tourmentée de la manie de fonder une espèce d'association mystique, elle cessa de remplir ses devoirs de mère de famille, abandonna la garde de ses enfants à ses parents, avec un revenu de plus de 40,000 livres; et, ne se réservant pour elle-même qu'une rente assez modique, elle se mit à voyager

en France et à l'étranger pour chercher à réaliser l'idée qui l'occupait.

Elle revint à Paris en 1687, après six ans d'absence, de voyages, de courses, de conférences et de prédications, qui ont donné lieu à ses ennemis de hasarder les reproches les plus graves contre ses opinions et même contre ses mœurs, quoique, sous ce dernier rapport surtout, il fût facile de convaincre ses détracteurs de calomnie.

Pendant ces deux voyages, elle composa deux ouvrages qui ont fourni des motifs légitimes de censure. L'un est intitulé *Moyen court et très-facile pour l'Oraison,* et l'autre, *Explication mystique du Cantique des Cantiques.* On crut remarquer dans ces écrits quelques traces de la doctrine de Molinos, condamnée par le pape Innocent XI ; et M. de Harlai, archevêque de Paris, s'empressa de les condamner, ainsi qu'un ouvrage du Père Lacombe, intitulé *Analyse de l'Oraison mentale.*

Par suite de cette condamnation, un ordre du roi fit mettre en état d'arrestation le Père Lacombe, qui fut envoyé à l'île d'Oléron, et Mme Guyon, qui fut conduite aux religieuses de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine. Sa conduite dans cette maison inspira le plus grand intérêt pour elle, et dissipa tous les nuages que la prévention avait pu élever.

Les personnes les plus recommandables s'intéressèrent auprès de Mme de Maintenon pour faire cesser sa captivité. Ce furent principalement Mme de

Miramion, si connue par une vie pleine de bonnes œuvres; Mme de Maisonfort, parente de Mme Guyon, et liée à Mme de Maintenon, qui l'avait attirée à Saint-Cyr; enfin Mme la duchesse de Béthune, née Fouquet, l'amie la plus zélée de Mme Guyon. Le témoignage de trois personnes aussi recommandables triompha des scrupules qu'aurait pu conserver Mme de Maintenon : elle sollicita pour elle auprès du roi, et, après que Mme Guyon eut signé une déclaration de soumission à l'autorité ecclésiastique, elle recouvra sa liberté.

Aussitôt que Mme Guyon eut quitté sa retraite, la reconnaissance la conduisit aux pieds de Mme de Maintenon; elle lui fut présentée par la duchesse de Béthune, qui l'introduisit en même temps dans la société de Mme de Beauvilliers. C'est là que, pour la première fois (en 1688), Fénelon connut Mme Guyon, et qu'il la vit fréquemment lorsqu'il fut devenu précepteur de M. le duc de Bourgogne. C'est là que Mme Guyon obtint un ascendant extraordinaire sur les personnes qui composaient cette société, et qui toutes étaient d'un esprit et d'un mérite supérieurs. Ses premiers entretiens se changèrent bientôt en des conférences pieuses, où Mme Guyon exposait sa doctrine sous les formes les plus séduisantes et sous les couleurs les plus propres à la faire goûter par des âmes pures et religieuses. Fénelon, qui avait fait dans sa jeunesse une étude particulière des auteurs mystiques, fut

enchanté de retrouver leurs maximes, leur langage, leurs sentiments et leurs expressions affectueuses dans la bouche d'une femme qui avait fait de grands sacrifices pour se vouer au même genre de perfection. Familiarisé depuis longtemps avec un langage qui ne pouvait être bien entendu que par des âmes pieuses, il croyait qu'on ne devait pas soumettre aux règles d'une critique vulgaire ou aux caprices d'un goût profane des expressions exagérées ou des comparaisons singulières.

Mme de Maintenon se laissa gagner à l'entraînement général. Édifiée de quelques-unes des conférences de Mme Guyon, auxquelles elle avait assisté, elle forma le dessein de faire jouir Saint-Cyr des instructions d'une dame qui avait le don d'inspirer le désir de la perfection à tous ceux qui l'entouraient. Mme de Brinon, supérieure de Saint-Cyr, Mme de Maisonfort et Fénelon lui-même l'entretinrent dans cette pensée.

L'appui de Mme de Maintenon, la confiance des hommes les plus vertueux de la cour, l'enthousiasme qu'elle inspira à Saint-Cyr persuadèrent à Mme Guyon qu'elle était appelée à une mission extraordinaire. Pour mieux établir sa doctrine, elle confia à Mme de Maisonfort et à celles des autres religieuses qui marquaient le même goût, quelques-uns de ses écrits, où elle avait développé toutes les parties de son système.

Mme de Maintenon, qu'une imagination natu-

rellement froide et une raison sévère préservaient de tout engouement, et qui ne lui avait accordé sa faveur que par un effet de sa confiance et de son estime pour Fénelon et pour les autres amies de Mme Guyon, ressentait une certaine méfiance sur la singularité de ses maximes, dont la nouveauté l'étonnait avec raison. Elle consulta à cet égard M. Godet des Marais, son directeur, devenu depuis évêque de Chartres.

Celui-ci, après s'être instruit, avec toute l'attention dont il était capable, des maximes de Mme Guyon, fut alarmé de ses doctrines et dénonça ses ouvrages comme remplis de nouveautés suspectes et d'erreurs dangereuses. Il observa dans cette circonstance tous les égards que lui prescrivaient le sentiment d'amitié qui l'attachait à Fénelon, et la haute opinion qu'il avait de sa vertu. Mais en sa qualité d'évêque de Saint-Cyr, il s'expliqua avec franchise et fermeté à Mme de Maintenon, et l'invita à prendre les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour préserver cette maison du danger qui la menaçait.

Cependant Mme de Maintenon, dans une matière aussi délicate, crut ne pas devoir s'en rapporter uniquement aux lumières de l'évêque de Chartres, quelque déférence qu'elle eût pour ses avis. Elle consulta Bossuet, M. de Noailles, alors évêque de Châlons; elle interrogea secrètement Bourdaloue, MM. Joly, Tiberge, Brisacier et Tronson. Les

réponses de tous ces savants théologiens furent toutes conformes à celles de l'évêque de Chartres, et ne permirent plus à Mme de Maintenon de rester indécise.

Fénelon voyait sans s'en étonner, et presque sans s'en apercevoir, un orage se former contre lui. Sincèrement convaincu de la pureté des sentiments de Mme Guyon, parce qu'il les jugeait conformes aux idées pures et sublimes qu'il s'était faites de l'amour de Dieu; non moins convaincu de sa vertu, il ne chercha point à éluder les contradictions imprévues qu'il rencontrait, en feignant d'abandonner l'opinion qu'il avait de son innocence. Mais en même temps il entra de bonne foi dans les vues de Mme de Maintenon pour éloigner de Saint-Cyr, non-seulement les ouvrages de Mme Guyon, mais même ses propres écrits.

Fénelon crut alors que l'autorité de Bossuet pourrait être utilement employée à éclaircir une question qui commençait à s'obscurcir par la manière dont elle était présentée ou entendue.

Bossuet, sur la demande de Fénelon et de Mme Guyon, s'occupa donc de cette affaire. Il y mit une indulgence et une bonté qui prouvent que dans les premiers temps il n'y apportait aucune prévention personnelle.

Bossuet, après avoir employé plusieurs mois à l'examen des écrits de Mme Guyon, eut une conférence avec elle chez les religieuses du Saint-

Sacrement, rue Cassette, où elle s'était retirée. Il lui donna les avis les plus convenables pour rectifier tout ce qu'il y avait d'excessif dans ses maximes, et d'irrégulier dans l'opinion qu'elle avait prise d'elle-même et de sa mission.

Après avoir vu Mme Guyon, qu'il se flattait d'avoir désabusée sur les points les plus essentiels, Bossuet chercha de bonne foi à désabuser Fénelon. Celui-ci, toujours favorable à la doctrine de l'*amour de Dieu pur et désintéressé,* ne voyait que le principe, en écartait les conséquences odieuses, et se montrait facile à excuser dans une femme des expressions peu exactes, et souvent conformes au langage des auteurs les plus approuvés en cette matière. Il citait des exemples imposants pour justifier les magnifiques éloges que Mme Guyon se donnait à elle-même. Pour ce qui était de ses révélations et de ses prophéties, il se bornait à dire avec saint Paul, *qu'il fallait éprouver les esprits,* et ne pas les condamner avec précipitation.

Cette conduite de Fénelon, celle de Mme Guyon, qui paraissait vouloir revenir sur ses promesses et ses engagements, commencèrent à indisposer Bossuet.

Bientôt Mme Guyon, aigrie dans sa retraite par des rapports infidèles qui lui firent croire que sa réputation était attaquée et ses mœurs soupçonnées, demanda avec instance des commissaires moitié laïques et moitié ecclésiastiques, pour juger

sa conduite et soumettre sa doctrine à un examen régulier. On lui refusa les commissaires laïques, mais on lui accorda les trois juges ecclésiastiques qu'elle désigna elle-même, savoir : Bossuet, M. de Noailles, évêque de Châlons, et M. Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice

Les trois commissaires nommés pour l'examen des doctrines de Mme Guyon dédaignèrent avec raison de discuter les imputations calomnieuses qu'on avait cherché à répandre contre ses mœurs. On l'interrogea sur sa doctrine, et ses réponses parurent annoncer l'intention de n'avoir jamais voulu s'écarter de la doctrine de l'Église, et des regrets sincères d'avoir pu donner des soupçons sur la pureté de sa foi.

Après avoir ainsi écarté tous les faits personnels qui étaient étrangers à l'objet de leur commission; après avoir obtenu, sur les intentions de Mme Guyon, des éclaircissements qu'ils jugèrent suffisants, les trois commissaires fixèrent toute leur attention sur les points de doctrine. Ils conçurent le dessein d'exposer les véritables sentiments de l'Église sur les points controversés, par quelques maximes doctrinales qui serviraient désormais de règle pour l'enseignement et la pratique dans les matières de spiritualité, et préviendraient tous les abus qu'on serait tenté de faire des expressions trop figurées qui sont répandues dans un grand nombre d'auteurs mystiques.

Tel fut l'objet des conférences d'Issy : c'était la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice que les commissaires avaient adoptée pour leurs réunions. Ces conférences durèrent plus de six mois. Fénelon y prenait un vif intérêt, quoiqu'il n'y fût point admis ; mais ses anciennes et habituelles relations avec Bossuet, M. de Noailles et M. Tronson, son zèle pour la doctrine de l'*amour de Dieu pour lui-même*, son amitié, et même, si l'on veut, sa prévention pour Mme Guyon, l'étude approfondie qu'il avait faite de tous les auteurs mystiques, lui donnaient en cette matière des connaissances et des avantages que les commissaires eux-mêmes ne crurent pas devoir négliger.

C'est vers cette époque que Mme de Maintenon, encore fidèle à son amitié pour Fénelon, et uniquement occupée de la pensée de rendre ses talents utiles à l'Église dans une grande place, avait le projet de le faire nommer à l'archevêché de Cambrai, qui était alors vacant ; mais elle aurait employé tout son crédit à l'en écarter, s'il fût resté le plus faible nuage sur la pureté de sa doctrine. Aussi désirait-elle, par suite des conférences d'Issy, s'assurer, par le témoignage de Bossuet et de l'évêque de Châlons, des véritables sentiments de Fénelon. Ces deux prélats, ainsi que l'évêque de Chartres, applaudirent aux vues de Mme de Maintenon sur l'élévation de Fénelon, d'où l'on doit conclure que ni l'un ni l'autre ne regardaient

encore ses opinions comme des *erreurs*, ni même comme des sentiments assez inquiétants pour s'opposer aux projets que l'on avait en sa faveur. Effectivement ce fut peu de temps après que Fénelon fut nommé à l'archevêché de Cambrai.

Cette nomination fit naître à l'évêque de Chartres et à Mme de Maintenon l'idée d'associer Fénelon aux conférences d'Issy. Ce dessein, qui avait pour objet d'amener Fénelon à modifier lui-même ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans son système de la charité parfaite, eut d'abord tout le succès qu'on en pouvait attendre, et aurait suffi pour tout concilier, si les malheureux incidents qui survinrent n'avaient fait évanouir toutes les espérances qu'on avait conçues des conférences d'Issy.

Fénelon, après avoir pris connaissance de trente articles rédigés par Bossuet, et en avoir fait ajouter quatre autres, se réunit entièrement de sentiment sur les principes et sur les expressions avec les trois autres commissaires, et tous ensemble ils signèrent à Issy les trente-quatre articles, le 18 mars 1695.

Bossuet et l'évêque de Châlons étaient convenus de publier, aussitôt qu'ils seraient de retour dans leurs diocèses, les articles d'Issy, dans une ordonnance qui porterait en même temps condamnation des ouvrages de Mme Guyon, sans toutefois la nommer. C'est ce qu'ils firent dès le mois d'avril suivant.

Après avoir publié ces ordonnances dans leurs diocèses, Bossuet et l'évêque de Châlons revinrent à Paris, pour assister au sacre de Fénelon, qui eut lieu à Saint-Cyr, le 10 juin 1695. Bossuet fut consécrateur, l'évêque de Châlons premier assistant, et l'évêque d'Amiens second assistant. Cette cérémonie fut célébrée en présence de Mme de Maintenon et des petits-fils de Louis XIV, qui eurent la satisfaction de voir leur précepteur élevé à une dignité qui était la juste récompense de son mérite et de sa vertu. Personne ne prévoyait encore que ce jour de gloire et d'édification, dont tout l'appareil extérieur annonçait la faveur, serait bientôt suivi d'une longue disgrâce et des plus amères contradictions.

Peu de temps après le sacre de Fénelon, Mme Guyon obtint de Bossuet un certificat très-avantageux sur sa conduite, ses intentions et ses dispositions. Munie de cette pièce, elle quitta mystérieusement sa retraite, vint à Paris où elle répandit des copies de ce certificat, et ses disciples eurent l'imprudence de publier cet acte comme un témoignage de la pureté de sa doctrine, tandis qu'on n'y trouvait que l'excuse de *ses intentions*. Une pareille conduite faisait juger avec assez de vraisemblance qu'elle s'était bien moins proposé de suivre les avis de ce grand évêque, que de surprendre sa bonne foi.

Le 5 août de cette même année, François de

Harlai, archevêque de Paris, mourut frappé d'une attaque d'apoplexie. Cette mort faisait vaquer le premier siége de l'Église de France, et les amis de Fénelon regrettèrent peut-être alors son élévation si récente à l'archevêché de Cambrai. Peut-être se flattèrent-ils qu'on aurait eu la pensée de le nommer à celui de Paris, mais il paraît peu vraisemblable que leurs espérances se fussent réalisées. Louis XIV avait plus d'estime que de goût pour Fénelon. On a même prétendu que son esprit trop brillant et ses théories politiques avaient plutôt éloigné qu'attiré un prince qu'une imagination calme et un jugement sain et juste portaient à se méfier de tout ce qui ressemblait à l'esprit de système.

Il paraît qu'on balança quelque temps entre Bossuet et l'évêque de Châlons; mais ce dernier l'emporta, et fut nommé à l'archevêché de Paris, le 19 mars 1695 (1).

La conduite inexcusable de Mme Guyon envers Bossuet, et le mystère avec lequel elle était venue se cacher à Paris, avaient singulièrement indisposé contre elle Mme de Maintenon et Bossuet. Depuis cette époque, ils furent aussi aigris contre elle qu'ils avaient paru portés jusque alors à accueillir favorablement ses explications.

(1) Comme nous aurons souvent à parler de lui dans le courant de cette histoire, nous l'appellerons dorénavant le cardinal de Noailles, quoiqu'il n'ait été élevé au cardinalat qu'en 1700; mais il est plus connu sous ce titre que sous aucun autre.

Les suites fâcheuses de cette disposition retombaient nécessairement sur Fénelon. La prévention qu'il conservait pour elle ne lui permettait ni de la condamner, ni de l'abandonner entièrement. La délicatesse même de sa conscience l'invitait à se montrer le défenseur, ou du moins l'interprète favorable des sentiments d'une femme dont il connaissait toute la piété.

Cependant il paraît que Mme de Maintenon conserva encore toute sa confiance et son affection pour Fénelon pendant son premier voyage de Cambrai, qui eut lieu quelques jours avant la mort de l'archevêque de Paris. On en trouve la preuve dans la correspondance qui exista entre eux pendant cette première absence.

En parlant de ce voyage, nous ne pouvons passer sous silence un trait de noblesse et de désintéressement par lequel Fénelon l'a signalé. Les besoins de l'État et les dépenses de la guerre venaient de forcer Louis XIV à établir, pour la première fois, une *capitation* (ou impôt personnel) sur tous ses sujets. L'archevêque de Cambrai ne se borna point à contribuer à ce subside dans la proportion de ses revenus. Il écrivit au contrôleur général des finances, pour le prier d'ajouter à sa taxe personnelle la totalité de la pension que le roi lui accordait en qualité de précepteur des princes ses petits-fils. Louis XIV sentit tout le mérite d'un procédé si délicat, mais il ne voulut pas en profiter.

A son retour à Versailles, Fénelon continua à voir Mme de Maintenon avec la même liberté, sinon avec la même confiance : toujours fidèle à son caractère de franchise et de simplicité, il ne se croyait pas obligé de lui faire un mystère de l'estime et même de la vénération qu'il ne cessait d'avoir pour Mme Guyon.

Fénelon retourna une seconde fois à Cambrai, vers le milieu de décembre 1695, et ce fut très-peu de jours après qu'arriva le fâcheux éclat dont les suites funestes furent beaucoup plus malheureuses qu'on ne l'avait prévu. Bossuet avait sollicité l'arrestation de Mme Guyon ; on découvrit difficilement sa retraite ; enfin elle fut trouvée dans une maison du faubourg Saint-Antoine, et conduite au donjon de Vincennes, le 24 décembre 1695.

Ce fut à Cambrai, où Fénelon venait à peine d'arriver, qu'il apprit que Mme Guyon était arrêtée et détenue à Vincennes. Ce coup d'autorité ne lui permit pas de douter qu'elle avait des ennemis puissants qui s'étaient proposé de faire ce premier essai de leur force et de leur crédit, pour attaquer avec plus d'avantage ses amis et ses protecteurs.

Dès lors Fénelon s'imposa la loi de ne se permettre aucune démarche qui pût le faire regarder comme partisan d'une doctrine devenue si odieuse ; il est vraisemblable que si l'on n'eût pas dans la suite exigé de sa part des actes au moins indi-

rects, pour le faire expliquer sur la personne de Mme Guyon d'une manière contraire à l'opinion qu'il en avait, toutes ces malheureuses contestations auraient fini sans éclat, sans contradiction et sans scandale. Cependant, si une délicatesse excessive en amitié, ou plutôt la conviction intime de sa conscience sur la vertu de Mme Guyon, n'eût pas rendu Fénelon un peu trop inflexible, s'il eût bien voulu déférer à la droiture et aux conseils de l'évêque de Chartres et aux vues de conciliation de M. Tronson, qui ne pouvait lui être suspect, il aurait été encore temps de prévenir l'orage qui le menaçait.

Mme Guyon était enfermée depuis près de huit mois dans le donjon de Vincennes; elle persistait toujours à penser et à dire que sa doctrine était irréprochable, et qu'elle avait pu seulement se tromper en employant des expressions peu exactes. Enfin elle consentit à signer un projet de soumission qu'avaient rédigé Fénelon et M. Tronson, avec l'autorisation du cardinal de Noailles. Elle prenait, dans cet écrit, l'engagement formel de conformer désormais sa conduite et ses sentiments aux règles et aux instructions qui lui seraient prescrites par l'archevêque de Paris, son supérieur. Elle signa cette déclaration le 28 août 1696, et demeura fidèle à l'engagement qu'elle avait contracté. En conséquence, elle fut transférée de Vincennes à Vaugirard, dans une petite maison,

où elle resta sous la garde de deux femmes destinées à la servir. On la remit, pour la direction spirituelle, entre les mains du curé de Saint-Sulpice.

Mme de Maintenon s'était totalement éloignée de Fénelon depuis qu'on était parvenu à la faire consentir aux mesures de rigueur qu'on exerçait contre Mme Guyon. On voit par une longue lettre qu'il écrit à M. Tronson, quels étaient les difficultés et les embarras de sa position. Il paraît qu'on aurait désiré que Fénelon, à l'exemple des deux autres prélats, commissaires aux conférences d'Issy, condamnât les écrits de Mme Guyon et Mme Guyon elle-même. D'un autre côté: Bossuet composait un ouvrage ayant pour titre, *Instruction sur les États d'Oraison*, pour lequel il avait demandé l'approbation de Fénelon. Voici comment ce dernier s'explique sur ces différents objets:

« Pour la personne, on veut que je la condamne
« avec ses écrits. Quand l'Église fera là-dessus un
« formulaire, je serai le premier à le signer de
« mon sang et à le faire signer. Hors de là, je ne
« puis ni ne dois le faire. J'ai vu de près des faits
« certains qui m'ont infiniment édifié: pourquoi
« veut-on que je la condamne sur d'autres faits
« que je n'ai point vus, qui ne concluent rien par
« eux-mêmes, et sans l'entendre, pour savoir ce
« qu'elle y répondrait?

« Pour les écrits, ne sont-ils pas assez condam-
« nés par tant d'ordonnances qui n'ont été contre-
« dites de personne, et auxquelles les amis de la
« personne et la personne même se sont soumis
« paisiblement? que veut-on de plus? Je ne suis
« point obligé de censurer tous les mauvais livres,
« et surtout ceux qui sont totalement inconnus
« dans mon diocèse... Me convient-il d'aller acca-
« bler une pauvre personne que tant d'autres
« ont déjà foudroyée, et dont j'ai été ami! Il ne
« me convient pas même d'aller me déclarer d'une
« manière affectée contre ses écrits, car le public
« ne manquerait pas de croire que c'est une espèce
« d'abjuration qu'on m'a extorquée... Quant à
« M. de Meaux, je serais ravi d'approuver son li-
« vre, comme il le souhaite; *mais je ne le puis*
« *honnetement, ni en conscience, s'il attaque*
« *une personne qui me paraît innocente, ou des*
« *écrits que je dois laisser condamner aux au-*
« *tres, sans y ajouter inutilement ma censure...*
« On veut me mener pied à pied, et insensible-
« ment par une espèce de concert secret; c'est
« M. de Meaux qui est comme le premier mobile;
« M. de Chartres agit par zèle et par bonne ami-
« tié; Mme de Maintenon s'afflige et s'irrite contre
« nous à chaque nouvelle impression qu'on lui
« donne. Mille gens de la cour, par malignité,
« lui font revenir, par des voies détournées, des
« discours empoisonnés contre nous, parce qu'on

« croit qu'elle est mal disposée. M. de Chartres et « elle sont persuadés qu'il n'y a rien de fait si je « ne condamne la personne et les écrits; c'est ce « que l'inquisition ne me demanderait pas: c'est « ce que je ne ferai jamais que pour obéir à l'É- « glise, quand elle jugera à propos de dresser un « formulaire connu contre les jansénistes... Tout « se réduit donc de ma part à ne vouloir point « parler contre ma conscience, *et à ne vouloir « point insulter inutilement à une personne que « j'ai révérée comme une sainte, sur tout ce que « j'en ai vu par moi-même.* »

On voit par cette lettre et par une autre qu'il écrit à Mme de Maintenon, combien, dans un très-court espace de temps, il avait perdu dans le cœur et dans la confiance de celle-ci: nous ne pouvons plus espérer désormais de retrouver entre elle et Fénelon la plus faible trace du sentiment qui les avait unis si longtemps.

Cependant il était encore possible que ce choc de sentiments et d'opinions, concentré parmi un très-petit nombre de personnes, ne produisît au dehors ni éclat, ni scandale. Mais il survint un incident qui devint l'occasion ou plutôt la véritable cause de la controverse si vive et si animée qui divisa pour toujours Bossuet et Fénelon.

CHAPITRE IV.

Controverse de Bossuet et de Fénelon. — Fénelon refuse d'approuver le livre de Bossuet, intitulé *les États d'Oraison.* — Fénelon publie son livre des *Maximes des Saints.* — L'opinion publique se prononce contre cet ouvrage. — Louis XIV en est instruit par Bossuet. — Incendie du palais de l'archevêché de Cambrai. — Fénelon soumet au pape le jugement de son livre. — Fénelon refuse de conférer avec Bossuet. — Il demande la permission d'aller à Rome. — Il est renvoyé de la cour. — Douleur du duc de Bourgogne. — Commencement de la polémique entre Fénelon et Bossuet. — Impartialité du saint-siége dans l'examen du livre de Fénelon. — Les parents et les amis de Fénelon sont renvoyés de la cour. — Fin de la controverse entre Bossuet et Fénelon.

Immédiatement après les conférences d'Issy, Bossuet s'était occupé avec ardeur à étudier à fond tous les auteurs mystiques, pour composer son ouvrage intitulé *Instruction sur les États d'Oraison.* Ce fut l'objet d'un travail considérable et d'une infinité de recherches, qui occupèrent Bossuet plus d'un an. Il s'était déjà assuré de l'approbation du cardinal de Noailles et de l'évêque de Chartres, et il ne lui venait pas dans l'esprit que Fénelon osât lui refuser la sienne. Mais, dans cette dernière supposition, il était décidé à l'attaquer personnellement, et il paraissait peu redouter

l'événement d'un combat qui devait ajouter un nouveau triomphe à sa gloire.

Fénelon, à son retour à Paris, fut assez positivement instruit de l'esprit dans lequel Bossuet avait composé son ouvrage, pour se décider à ne point y attacher son nom. Il ne put d'ailleurs ignorer que cette *approbation* ne lui était demandée que pour *arracher de lui une véritable rétractation sous un titre spécieux ;* et Bossuet lui-même ne le dissimula pas dans la suite. Fénelon prévit, et il dut prévoir que son refus allait l'engager dans une controverse très-délicate et très-animée avec un homme aussi imposant par son génie et ses talents que par la considération dont il était environné. Il sentit qu'il avait deux objets indispensables à remplir, l'un pour l'intérêt de sa propre réputation, et l'autre pour celui de sa tranquillité.

Il s'attacha d'abord à ne pas laisser subsister le plus faible nuage sur l'exactitude de sa doctrine et la sincérité de ses sentiments. Ce fut dans cette vue qu'il rédigea une explication très-détaillée des trente-quatre articles d'Issy, où il expose avec candeur ses maximes sur la *charité* et sur *l'oraison passive*. Il soumit cette explication au cardinal de Noailles et à M. Tronson, qui l'approuvèrent et n'y remarquèrent aucune erreur.

Mais il restait à Fénelon un second objet à remplir, non moins important sous un autre rapport : c'était de prémunir l'esprit de Mme de Maintenon

contre les impressions que Bossuet chercherait à lui donner, en lui dénonçant le refus d'approuver son livre comme un indice certain de sa complicité avec Mme Guyon.

Fénelon, au moment de partir pour Cambrai, se hâta d'annoncer à Bossuet sa détermination, dans une lettre pleine d'égards et de ménagements, qu'il remit à M. le duc de Chevreuse, avec le manuscrit de Bossuet; M. de Chevreuse devait expliquer de vive voix et en détail les raisons qui avaient arrêté Fénelon.

Bossuet, comme on s'y était attendu, fut très-mécontent du refus de Fénelon. Il ne voyait dans cette résolution de sa part que le parti pris, pour soutenir Mme Guyon, de se désunir d'avec ses confrères, *ses consécrateurs*, ses plus intimes amis.

Fénelon répondit qu'il n'était point le protecteur des erreurs de Mme Guyon, mais son ami, l'interprète de ses véritables sentiments qu'il connaissait, mais non l'apologiste de ses expressions qu'il condamnait; qu'en refusant d'approuver l'ouvrage de Bossuet, il ne se séparait point de l'archevêque de Paris et de l'évêque de Chartres, qui n'exigeaient pas son concours et ne blâmaient point son refus; que sa foi et sa réputation n'étaient point attachées à l'ouvrage d'un de ses collègues; qu'il en devait compte à l'Église seule, et qu'il serait fidèle à remplir ce devoir sacré.

C'était en effet un engagement qu'il avait con-

tracté, et cette obligation était devenue encore plus indispensable depuis son refus d'approuver le livre de Bossuet.

Tels furent les motifs qui déterminèrent Fénelon à publier son livre ayant pour titre : ***Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure***, livre qui devait lui coûter tant de disgrâces et de malheurs.

Fénelon avait pris avec Mme de Maintenon l'engagement de ne rendre son ouvrage public qu'après l'avoir soumis à l'examen du cardinal de Noailles et de M. Tronson. C'est ce qu'il fit. Le cardinal garda le manuscrit de Fénelon environ trois semaines, et, après lui avoir fait quelques observations sur certains passages, Fénelon les retoucha en sa présence, et dans le sens que le prélat avait désiré. Alors celui-ci déclara qu'il approuvait l'exécution du livre, et qu'il le trouvait ***correct*** et ***utile***. Cependant le cardinal de Noailles, ayant témoigné le désir qu'il montrât son ouvrage à quelque théologien de l'école qui fût plus rigoureux que lui, Fénelon choisit pour examinateur M. Pirot, docteur de Sorbonne, homme aussi savant que judicieux, et examinateur habituel de tous les livres et de toutes les thèses de théologie, le même qui avait travaillé à la censure des ouvrages de Mme Guyon, et qui était peu prévenu pour elle et pour sa doctrine.

Après un examen long et consciencieux, M. Pi-

rot déclara *que ce livre était tout d'or*, et il témoigna à l'archevêque de Paris combien il était charmé de cet examen.

Enfin M. Tronson, à qui Fénelon avait communiqué son ouvrage et qui l'avait examiné avec une attention particulière, pensa comme le cardinal de Noailles, *qu'il était correct et utile*.

Après tant de précautions, après avoir déféré avec tant de docilité à toutes les observations des hommes les plus vertueux et les plus éclairés du clergé de Paris, Fénelon devait naturellement se croire à l'abri de toute censure. Aussi, pleinement rassuré, il partit pour Cambrai, après avoir prévenu le cardinal de Noailles qu'il allait livrer son ouvrage à l'impression. Ce prélat, loin de s'y opposer, parut seulement désirer qu'il ne devînt public qu'après celui de Bossuet, qu'on était alors occupé à imprimer. Fénelon y consentit sans difficulté; mais par un malentendu ou par un trop grand empressement de M. le duc de Chevreuse, qui s'était chargé de veiller à l'impression, le livre des *Maximes des Saints* fut publié vers la fin de janvier 1697, et parut avant celui de Bossuet.

Avant même de l'avoir lu, Bossuet était déterminé à attaquer le livre de Fénelon. Il écrivait à M. de Maulevrier : « Je suis assuré que cet écrit ne « peut que causer un grand scandale... »

Malgré les préventions que l'on peut supposer à Bossuet, il est vrai de dire qu'il ne s'était pas

trompé sur l'impression que devait produire le livre des *Maximes des Saints*. En effet, l'opinion publique ne tarda pas à se prononcer contre cet ouvrage avec une véhémence qui dut singulièrement étonner Fénelon.

Ce fut alors seulement que Louis XIV fut instruit pour la première fois de la diversité d'opinions qui existait entre les évêques les plus recommandables de sa cour; car tels étaient ces hommes estimables, qu'au milieu de leurs controverses ils s'étaient attachés depuis trois ans à en dérober le secret à la connaissance du public et à l'inquiétude du souverain. Mais enfin Mme de Maintenon crut ne pouvoir dissimuler plus longtemps l'éclat fâcheux que faisait dans le clergé le livre des *Maximes des Saints*. Bossuet en instruisit lui-même Louis XIV, *en lui demandant pardon de ne pas lui avoir révélé plus tôt le fanatisme de son confrère*. On conçoit combien une telle déclaration dut augmenter la prévention du roi contre Fénelon, pour lequel nous avons déjà vu qu'il n'avait aucun sentiment de goût et de préférence, surtout en voyant un évêque du rang, de l'âge et de la considération de Bossuet, se croire forcé, par un devoir sacré, de venir dénoncer lui-même celui de ses confrères qu'il avait le plus affectionné. Louis XIV dut naturellement croire le mal encore plus grand, et Fénelon encore plus coupable qu'il ne l'était en effet.

Ce fut au moment de cette effervescence générale que Fénelon revint à Paris, et il eut lieu de reconnaître qu'elle était encore supérieure à l'idée qu'il avait pu s'en former. Ses amis les plus chers paraissaient accablés sous le poids de la prévention générale. Ceux mêmes qui pensaient comme lui sur d'autres points, ne craignirent pas de lui montrer avec sincérité leur chagrin et leur douleur sur une doctrine qui allait l'exposer aux plus violentes contradictions.

On répandit en même temps avec affectation dans le public des lettres du célèbre abbé de Rancé à Bossuet, sur l'ouvrage de Fénelon. Les expressions peu convenables et peu mesurées dont il se servait dans ces lettres parurent très-déplacées dans la bouche d'un religieux, en parlant d'un prélat aussi recommandable que l'archevêque de Cambrai.

Au milieu des orages qui s'élevaient autour de lui, et qui prenaient chaque jour un caractère plus menaçant, il fut frappé d'un malheur d'un genre bien différent, mais qui aurait pu affecter vivement tout autre que Fénelon. Le feu consuma en quelques heures son palais de Cambrai, tous ses meubles, tous ses livres, tous ses papiers. Il en apprit la nouvelle non avec une indifférence affectée, mais avec la douceur et la sérénité habituelle de son âme L'abbé de Langeron, instruit de cet événement, courut à Versailles pour en pré-

venir Fénelon ; il le trouva causant tranquillement avec ses amis ; il crut qu'il ignorait encore ce malheur, et il voulut le lui apprendre avec une espèce de ménagement. « Je le savais, mon cher abbé, « répondit Fénelon ; il vaut mieux que le feu ait « pris à ma maison qu'à la chaumière d'un pau- « vre laboureur, » et il reprit avec la même égalité la conversation que l'abbé de Langeron avait interrompue ; mais ses amis, les amis de la religion, des sciences et des lettres, déplorèrent la perte d'un grand nombre de manuscrits intéressants, qui avaient servi de matériaux à l'éducation de M. le duc de Bourgogne, ou qui avaient été le travail des plus belles années de sa vie.

Bossuet avait publié son *Instruction sur les États d'Oraison* environ un mois après que le livre de Fénelon eut paru ; il l'avait appuyée de l'approbation du cardinal de Noailles et de l'évêque de Chartres, conçue dans les termes les plus magnifiques ; l'ouvrage était en effet digne de la réputation de son illustre auteur. Il avait coûté dix-huit mois de travail à Bossuet, et on doit bien croire qu'un ouvrage dont Bossuet s'était occupé avec tant de persévérance, devait être, comme il l'était en effet, un modèle d'érudition et de sagacité. Aussi cet ouvrage est resté parmi les théologiens comme la véritable règle à laquelle on doit s'attacher pour la croyance, et se conformer pour la pratique. Dans son livre, Bossuet parlait des écrits

de Mme Guyon ; il en citait des passages nombreux ; il en révélait les conséquences absurdes et condamnables. Il ne faisait, à cet égard, que ce qu'avait fait l'évêque de Chartres quinze mois auparavant. Mais pourquoi Bossuet exigeait-il de Fénelon ce que l'évêque de Chartres n'avait pas même jugé convenable de lui demander ?

Bossuet avait paru d'abord se borner à faire rectifier par Fénelon lui-même ce qu'il pouvait y avoir d'inexact dans le livre des *Maximes des Saints*. C'était dans cette disposition qu'il avait annoncé qu'il *donnerait en secret ses remarques à Fénelon comme à son intime ami ;* mais depuis qu'il se voyait secondé par l'opinion publique, depuis qu'il se sentait appuyé du cardinal de Noailles, de l'évêque de Chartres et de Mme de Maintenon, il ne dissimulait plus son intention d'arracher à Fénelon une rétractation absolue.

Cependant trois mois s'étaient déjà écoulés, et Bossuet n'avait point encore communiqué à Fénelon ces *remarques* annoncées et attendues depuis si longtemps. L'archevêque de Cambrai prit alors le parti de soumettre son livre au jugement du pape, par une lettre du 27 avril 1697 ; mais il ne fit cette démarche qu'avec l'autorisation du roi, et après avoir fait mettre sous les yeux de ce prince, par le duc de Beauvilliers, le modèle de la lettre qu'il se proposait d'écrire à Sa Sainteté.

Cette démarche, qui saisissait le saint-siége du

jugement de toute l'affaire, n'avait point ralenti l'activité de Bossuet.

Il semble que Fénelon, ayant porté à Rome la décision de tous les points de cette controverse, avec le consentement et l'approbation du roi, ayant en même temps pris l'engagement formel de se soumettre au jugement qui interviendrait, aurait pu se dispenser de répondre à toutes les interpellations de Bossuet.

Mais un désir estimable de conciliation, et la conviction pleine et entière où était Fénelon qu'il lui suffirait d'expliquer à ses collègues ses véritables sentiments pour calmer leurs inquiétudes, lui persuadèrent qu'il parviendrait à ce but en soumettant encore son livre à l'examen des théologiens les plus éclairés. Il communiqua cette disposition à Louis XIV dans une lettre qu'il lui adressa le 11 mai 1697.

Dans le moment même où Fénelon écrivait au roi, il se passait à Saint-Cyr une scène qui dut le confirmer de plus en plus dans l'idée qu'on était parvenu à le décréditer entièrement dans l'esprit du roi et de M[me] de Maintenon. On renvoya de ce monastère trois des religieuses qu'on soupçonnait être les plus attachées à ses maximes.

Dans le temps même où on renvoyait de Saint-Cyr les religieuses soupçonnées d'être trop prévenues pour la doctrine de Fénelon, le plus cher, le plus respectable de ses amis était exposé à un

violent orage. Mme de Maintenon avait le projet de faire renvoyer M. de Beauvilliers. D'après les avis de M. Tronson, que M. de Beauvilliers avait consulté, il écrivit à Mme de Maintenon une lettre dans laquelle il déclarait condamner les erreurs que les évêques avaient condamnées dans les livres de Mme Guyon. Il paraît que cette démarche suffit dans le moment pour apaiser l'orage qui le menaçait.

Bossuet différait toujours de communiquer ses *remarques* à Fénelon, qui ne demandait pas mieux que de s'y conformer, si elles paraissaient fondées; mais Bossuet voulait le forcer à une véritable rétractation.

Pour y parvenir, il avait proposé au cardinal de Noailles et à l'évêque de Chartres de s'assembler tous les trois pour examiner le livre de Fénelon, en extraire les propositions dignes de censure, et attacher à chacune des propositions les qualifications dont elle était susceptible. Ce ne fut que lorsque cet examen et cette espèce de jugement eut été arrêté et conclu entre les trois prélats, dans leurs assemblées particulières, qu'on invita Fénelon à s'y réunir en leur donnant le nom de *simples conférences*.

Sa position devenait chaque jour plus difficile. En refusant de se rendre à l'invitation de ses collègues, il achevait de se perdre dans l'esprit du roi et de Mme de Maintenon. D'un autre côté,

il ne pouvait reconnaître pour juges d'un livre qu'il avait déjà soumis au jugement du pape, leur supérieur commun, des collègues à qui ni les lois canoniques et civiles, ni la discipline ecclésiastique établie en France ne donnaient aucune juridiction sur lui.

Après divers pourparlers et une correspondance assez longue entre Fénelon et les trois prélats, il finit par consentir à conférer avec Bossuet, par déférence pour le cardinal de Noailles et l'évêque de Chartres, mais aux conditions suivantes :

« 1° Qu'il y aurait des évêques et des théolo-
« giens présents ;

« 2° Qu'on parlerait tour à tour et qu'on écri-
« rait sur-le-champ les demandes et les réponses ;

« 3° Que Bossuet ne se servirait point du pré-
« texte de ces conférences sur des points de doc-
« trine pour se rendre examinateur du texte du
« livre des *Maximes*, et que cet examen demeu-
« rerait, suivant le premier projet, entre l'arche-
« vêque de Paris, M. Tronson et M. Pirot. »

Dès que Fénelon eut proposé ces conditions, on lui répondit qu'elles rendaient, selon les vues de M. de Meaux, les conférences inutiles, et tout fut irrévocablement rompu

Fénelon prit alors le parti d'écrire au roi pour lui demander la permission d'aller lui-même à Rome, pour défendre son livre, promettant de n'y voir personne que le pape et ceux que Sa Sainteté

jugerait à propos de nommer pour l'examiner, et d'en revenir dès le moment où le pape aurait prononcé, soumis à son jugement, justifié ou détrompé, et toujours catholique.

Le jeudi, 1er août suivant, Louis XIV écrivait à Fénelon « qu'il ne jugeait point à propos de lui « permettre d'aller à Rome; qu'il lui enjoignait, « au contraire, de se rendre dans son diocèse, et « lui défendait d'en sortir; qu'il pouvait envoyer « à Rome ses défenses pour la justification de son « livre. » Le même ordre lui prescrivait de ne s'arrêter à Paris, en se rendant à Cambrai, que le temps nécessaire pour expédier les affaires qu'il pouvait y avoir.

Au moment où Fénelon reçut les ordres du roi, il se hâta d'écrire à Mme de Maintenon cette lettre dont l'original, en entier de la main de Fénelon, existe encore.

« A Versailles, ce 1er août.

« Je partirai d'ici, Madame, demain vendredi « pour obéir au roi. Je ne passerais point à Paris « si je n'étais dans l'embarras de trouver quelqu'un « propre pour aller à Rome, et qui veuille bien « faire ce voyage. Je retourne à Cambrai avec un « cœur plein de soumission, de zèle, de recon- « naissance et d'attachement sans bornes pour le « roi. Ma plus grande douleur est de l'avoir fati- « gué et de lui déplaire. Je ne cesserai aucun jour

« de ma vie de prier Dieu qu'il le comble de ses
« grâces. Je consens à être écrasé de plus en plus.
« L'unique chose que je demande à Sa Majesté,
« c'est que le diocèse de Cambrai, qui est inno-
« cent, ne souffre pas des fautes qu'on m'impute.
« Je ne demande de protection que pour l'Église,
« et je borne même cette protection à n'être point
« troublé dans le peu de bonnes œuvres que ma
« situation présente me permet de faire pour rem-
« plir les devoirs de pasteur.

« ..... Je serai toute ma vie aussi pénétré de vos
« anciennes bontés que si je ne les avais point
« perdues, et mon attachement respectueux pour
« vous, Madame, ne diminuera jamais. »

Cette lettre, dont chaque ligne respire un sentiment si doux et si tendre de calme, de courage et de résignation, laissa pendant longtemps une impression profonde de tristesse dans l'âme de Mme de Maintenon, au point que sa santé même en fut affectée.

Dès le 27 juillet, six jours avant l'exil de Fénelon, Louis XIV avait écrit de sa propre main, au pape Innocent XII, une lettre rédigée par Bossuet. Le roi dénonçait au pape *le livre de l'archevêque de Cambrai comme très-mauvais et très-dangereux, comme déjà réprouvé par des évêques et un grand nombre de docteurs et de savants religieux;* il ajoutait que les explications offertes par l'archevêque de Cambrai n'étaient pas

soutenables, et finissait par assurer le pape qu'il emploierait toute son autorité pour faire exécuter la décision du saint-siége.

Le 6 août 1697, les trois prélats (le cardinal de Noailles, Bossuet et l'évêque de Chartres) signèrent *une déclaration de leurs sentiments sur le livre des Maximes des Saints*, et la remirent, le lendemain 7 août, avec l'autorisation du roi, entre les mains de M. Delfini, nonce du pape.

Cette déclaration, qui avait été extrêmement adoucie par le cardinal de Noailles et l'évêque de Chartres, s'exprimait en général avec toutes les formes de la décence et de la modération.

Fénelon ne s'était arrêté que vingt-quatre heures à Paris, comme il l'avait annoncé à M[me] de Maintenon. Au moment d'en partir pour Cambrai, il jeta un regard d'intérêt et d'attendrissement sur Saint-Sulpice, qu'il ne devait plus revoir, et où il avait passé les années les plus heureuses et les plus paisibles de sa jeunesse. Un sentiment délicat lui défendit de s'y montrer : il craignit d'entraîner dans sa disgrâce le supérieur de cette utile et respectable société. Il lui écrivit le jour de son départ pour lui faire part des motifs qui l'empêchaient d'aller l'embrasser; il se plaint de l'acharnement de ses adversaires, qui ne se contentent pas d'attaquer son livre, mais qui n'oublient rien pour noircir sa personne. Il lui parle de son projet d'écrire à Rome pour sa justification, et termine

en l'engageant à prier Dieu à son intention, et à conserver son amitié pour un homme qui sera toujours plein de tendresse, de confiance et de vénération pour lui.

Aussitôt que le duc de Bourgogne fut instruit de l'exil de son précepteur, il courut se jeter aux pieds du roi son grand-père, et dans la tendre émotion d'un cœur jeune, sensible et vertueux, il offrit pour garant de la doctrine du maître, la pureté des maximes que le disciple avait puisées à son école. Louis XIV, touché de ce dévouement naïf et généreux, lui répondit : « Mon fils, je ne « suis pas maître de faire de ceci une affaire de « faveur; il s'agit de la pureté de la foi, et M. de « Meaux en sait plus sur cette partie que vous et « moi. » Cependant, malgré toute la prévention qu'on était parvenu à lui inspirer, il accorda au duc de Bourgogne que Fénelon conservât le titre de précepteur des princes ses fils.

Tous les amis de Fénelon lui restèrent attachés dans sa disgrâce, et on vit alors à Versailles un spectacle dont les cours sont rarement témoins, la vertu proscrite et malheureuse défendue jusqu'au pied du trône par l'amitié fidèle et courageuse.

Mais, dans cette circonstance, personne ne montra autant de désintéressement et de dévouement que M. de Beauvilliers. Nulle considération de crainte ou de faveur ne put lui arracher le désaveu des nobles sentiments qui l'unissaient à son

ami. En vain Fénelon lui-même s'opposa à cet excès de générosité et de délicatesse, en lui représentant qu'il était bien plus fort lorsqu'il n'avait à combattre que ses adversaires, mais que tout son courage expirait à la pensée et à la crainte d'associer à ses malheurs le plus vertueux de ses amis. M. de Beauvilliers n'en persista pas moins dans sa conduite si extraordinaire aux yeux des courtisans, qui ne pouvaient comprendre comment on s'exposait à compromettre son rang, ses honneurs et sa fortune, pour se montrer fidèle à un ami disgracié.

Louis XIV avait refusé à Fénelon la permission d'aller à Rome, et Fénelon fut réduit à la nécessité et à l'embarras de trouver un défenseur qui pût le suppléer dans l'instruction d'une cause que les circonstances rendaient aussi difficile que délicate. Fénelon eut le bonheur de rencontrer toutes les qualités nécessaires pour cette mission dans un parent, dans un ami, pénétré pour lui de la plus tendre vénération et d'un dévouement à toute épreuve. Cet ami, ce parent était l'abbé de Chantérac, homme sage, pacifique, instruit et vertueux, selon le témoignage même d'un partisan zélé de Bossuet (1).

La correspondance de l'abbé de Chantérac avec Fénelon présente un véritable modèle de la sage modération que l'on doit toujours observer dans les controverses ecclésiastiques.

(1) L'abbé Pirot. — Manuscrits.

Bossuet avait aussi ses correspondants à Rome. C'étaient son neveu l'abbé Bossuet, et l'abbé Phelippeaux, habile théologien, d'une capacité estimée. Malheureusement ces deux ecclésiastiques, bien différents de l'abbé de Chantérac, contribuèrent, par leur emportement et leurs relations virulentes, à aigrir Bossuet contre Fénelon.

Le cardinal de Bouillon, alors ambassadeur de France à Rome, tint dans toute cette affaire une conduite impartiale et juste. Il eût été même porté à favoriser Fénelon, n'attachant pas la même importance que Bossuet à l'affaire du quiétisme; mais, chargé des ordres du roi, il n'aurait pu le faire sans trahir la fidélité qu'il devait au prince qui lui avait donné sa confiance.

Dans une lettre que Fénelon avait écrite à M. de Beauvilliers, et que celui-ci avait fait imprimer, il annonçait, de la manière la plus formelle, « que, « si le pape condamnait son livre, il serait le pre- « mier à le condamner, et à faire un mandement « pour en défendre la lecture dans le diocèse de « Cambrai... ; qu'il demanderait seulement au « pape qu'il eût la bonté de lui marquer précisé- « ment les endroits qu'il aurait condamnés et les « sens sur lesquels porterait sa condamnation, « afin que sa souscription fût sans réserve. » Bossuet crut voir dans ces dernières expressions de Fénelon « l'intention d'éluder une condamnation « générale, et de préparer des défaites à son

« obéissance. Il l'accusait de vouloir faire renaître « les raffinements qui avaient fatigué les siècles « passés, et qui fatiguaient encore le siècle où ils « écrivaient. » Ce sont les termes qu'il emploie dans un écrit qui avait pour but de réfuter la lettre de Fénelon, et qui portait le titre de *Lettres d'un docteur*.

Ce fut là le premier acte d'hostilité par lequel Bossuet se déclarait ouvertement la partie de Fénelon, et engageait ce combat interminable d'écrits qui se succédèrent avec la plus étonnante rapidité pendant plus de quinze mois. Fénelon se hâta de faire retomber une accusation à laquelle il était si loin de s'attendre, parce que la pensée en était loin de son cœur.

Nous ne suivrons pas les deux adversaires dans cette longue polémique qui, si elle ajoutait à l'opinion que l'on avait déjà des talents, du génie et de la fécondité de ces deux grands évêques, affligea sincèrement les amis de la religion et de l'Église. Nous ne parlerons de quelques-uns de ces écrits qu'autant qu'il sera nécessaire de le faire pour l'intérêt et pour l'intelligence du récit.

A peine Fénelon fut arrivé à Cambrai, qu'il publia une instruction pastorale, pour expliquer ses véritables sentiments sur le fond de sa doctrine. Il profita de cette circonstance pour ne laisser subsister aucun prétexte au reproche qu'on lui avait fait sur le silence qu'il avait gardé dans son

livre, au sujet du quiétisme de Molinos et des trente-quatre articles d'Issy; il plaça ces trente-quatre articles et la bulle d'Innocent XI contre Molinos à la suite de son instruction pastorale.

Les trois prélats avaient fait imprimer et répandre dans toute la France et toute l'Europe leur *déclaration* contre le livre de Fénelon. Bossuet était si loin de prévoir et de supposer que la condamnation de Fénelon pût éprouver à Rome des lenteurs et des incertitudes, qu'il écrivit à son neveu: « De quelque façon qu'on prononce, M. de « Cambrai demeurera seul de son parti, et n'osera « résister... Il est regardé dans son diocèse *comme* « *un hérétique*, et dès qu'on verra quelque chose « de Rome, dans Cambrai surtout et dans les Pays-« Bas, tout sera soulevé contre lui. »

Mais la cour de Rome n'était ni disposée ni accoutumée à précipiter son jugement; elle connaissait les justes égards qu'elle devait à deux grands évêques, dont la réputation était également chère à l'Église. Le pape nomma huit consulteurs, auxquels il en ajouta deux autres peu de temps après, pour émettre leur vœu devant les cardinaux de la congrégation du Saint-Office.

Le génie remarquable de Bossuet pour la controverse le portait à multiplier les écrits polémiques dont cette cause commençait à se surcharger. Rome en était déjà importunée, et les deux prélats associés à sa cause n'étaient pas aussi enflammés

que lui de l'ardeur d'écrire et de combattre. Cependant le cardinal de Noailles, sur les instances de Bossuet, publia une lettre pastorale contre Fénelon, laquelle, avec une apparence de modération, renfermait dans le fond plus de venin et d'aigreur que les écrits de Bossuet (1).

Bientôt l'évêque de Chartres se montra aussi sur la scène; ainsi Fénelon avait à répondre en même temps à trois prélats qui écrivaient contre lui.

Mais l'adversaire contre lequel il avait à lutter sans cesse, et contre lequel il était obligé de réunir toutes ses forces, c'était Bossuet. A peine faisait-il paraître un ouvrage, que Fénelon lui opposait les apologies les plus spécieuses. Ces apologies, toujours écrites avec une précision et une clarté qui semblaient initier tous les lecteurs aux secrets de la théologie la plus sublime, se répandaient avec le plus grand succès, et inspiraient un intérêt général pour sa cause.

En effet, il est difficile de se faire une idée de l'impression que commençaient à exciter dans le public les écrits de l'archevêque de Cambrai. Quelque opinion que l'on eût déjà des talents et des lumières de Fénelon, personne n'avait prévu que, dans une controverse théologique, il lutterait avec autant de force que de courage contre un rival aussi redoutable que Bossuet; car, parmi les trois

(1) Lettre de Fénelon à l'abbé de Chantérac, 3 décembre 1697.

prélats, le public ne voyait et ne considérait que Bossuet. On était accoutumé depuis si longtemps à regarder l'évêque de Meaux comme l'arbitre suprême de toutes les controverses doctrinales et le dictateur de l'Église de France, qu'on s'étonnait de le voir ramené à combattre à armes égales, et avec un succès douteux, dans une carrière qu'il avait toujours parcourue en triomphant.

Tandis que la France entière, spectatrice de ce violent combat entre les deux membres les plus illustres de son Église, attendait, avec un intérêt mêlé d'incertitude, de quel côté la victoire se déclarerait, Rome procédait à l'instruction du jugement avec une sagesse et une impartialité dignes des plus grands éloges.

Quoique la forme dans laquelle Louis XIV avait exprimé l'importance qu'il attachait à cette affaire laissât assez entrevoir la faveur qu'il accordait à l'une des parties et sa prévention contre l'autre, Innocent XII voulut mettre dans l'examen du livre de l'archevêque de Cambrai un appareil et une solennité qui convinssent à la dignité de l'Église romaine, à la gloire de la religion et aux intérêts de la vérité, plutôt qu'aux mouvements variables d'une politique profane.

Une année entière fut employée au seul examen du livre de l'archevêque de Cambrai et des divers écrits publiés pour sa défense et pour sa condamnation. L'examen u livre des *Maximes* occupa

soixante-quatre séances ou congrégations, qui eurent lieu depuis le 12 octobre 1697 jusqu'au 23 septembre 1698, et à un grand nombre desquelles le pape avait assisté en personne. Mais les examinateurs se trouvèrent à la fin aussi partagés d'opinion qu'au commencement. Sur dix, cinq déclarèrent que le livre des *Maximes des Saints* ne méritait aucune censure, et les cinq autres prononcèrent qu'il renfermait un grand nombre de propositions répréhensibles.

L'abbé Bossuet fut violemment affecté de ce partage entre les dix examinateurs. Il ne manqua pas, d'après son propre caractère, de l'attribuer aux intrigues des partisans de l'archevêque de Cambrai et à l'influence du cardinal de Bouillon. La correspondance de Bossuet avec son neveu laisse malheureusement apercevoir qu'il adopta trop facilement les préventions de ce dernier.

On ne se borna pas à des écrits contre les doctrines de Fénelon; quand on vit cette lenteur dans la décision de la cour de Rome, on eut recours à d'autres moyens pour tâcher d'influencer le jugement du saint-siége. Les imputations les plus ridicules, les accusations les plus calomnieuses furent tour à tour employées. Enfin, pour montrer à la France et à Rome que l'archevêque de Cambrai était entièrement perdu dans l'esprit du roi, on obtint de Louis XIV le renvoi de la cour des parents et des amis de Fénelon.

Le 2 juin 1698, le roi ôta le titre de sous-précepteur à l'abbé de Beaumont et à l'abbé de Langeron. Le premier était propre neveu de Fénelon; le second, son ami le plus tendre et le plus fidèle. MM. Dupuy et de Leschelle, faisant les fonctions de sous-gouverneurs, eurent ordre, le même jour, de quitter la cour, et perdirent leurs places, sous prétexte de leur goût pour les maximes de spiritualité de l'archevêque de Cambrai; mais le véritable motif était leur tendre et inviolable fidélité pour lui. Les uns et les autres furent renvoyés après neuf ans de fonctions, sans recevoir la plus faible récompense de leurs vertus. On punit aussi sévèrement les hommes estimables qui avaient changé en vertus les vices du duc de Bourgogne, que s'ils lui eussent donné des vices et étouffé ses vertus.

Mais ce coup d'autorité ne fit point à Rome tout l'effet que les adversaires de Fénelon en avaient attendu. On y fut scandalisé de cet abus du crédit et de la faveur, dans un moment où la cause était encore soumise au tribunal du juge supérieur, où les examinateurs étaient partagés de sentiments sur le livre dénoncé, où rien ne pouvait encore faire préjuger légalement si la doctrine de l'archevêque de Cambrai serait approuvée ou condamnée. Dans une audience particulière que le pape accorda à l'abbé de Chantérac, ce bon et vertueux pontife ne put s'empêcher de lui en

témoigner son étonnement et sa douleur ; et plusieurs fois, dans la conversation, ces mots échappèrent de sa bouche : *Expulerunt nepotem, expulerunt consanguineos, expulerunt amicos !* Ils ont chassé son neveu, ses parents, ses amis.

Les examinateurs favorables à Fénelon, bien loin de se laisser intimider, élevèrent encore plus hautement la voix pour vanter sa piété et la pureté de sa doctrine. Rien ne prouve mieux peut-être avec quelle impartialité l'instruction de ce grand procès fut suivie à Rome, et avec quelle équité on prononça le jugement.

Bossuet, inquiet de voir l'opinion publique flottante et indécise, surtout depuis le partage des examinateurs de Rome ; excité par son neveu, qui lui mandait sans cesse que tout était perdu si on n'achevait de perdre Fénelon, se détermina enfin à changer la nature de cette controverse en y introduisant une discussion de faits personnels, qui pouvaient donner à Fénelon un tort réel ou apparent dans les procédés.

Ce fut ainsi que Bossuet se vit entraîné par l'emportement de son neveu dans un plan d'attaque qui avait paru d'abord répugner à la noblesse de sa grande âme ; et il publia sa *Relation sur le quiétisme.*

Elle se composait presque entièrement des extraits d'un mémoire que Fénelon avait adressé à

Mme de Maintenon, dans l'épanchement de la confiance et de l'amitié, et des fragments de quelques manuscrits que Mme Guyon avait livrés à la discrétion de Bossuet, dans le temps où elle avait réclamé ses avis et ses instructions.

Bossuet avait mis tant d'art dans l'exposé des faits, il avait trouvé le moyen de répandre tant de charme et d'intérêt dans un sujet si grave, il avait fait ressortir avec tant de finesse et sous une forme si piquante les singularités, les visions et les prétextes de Mme Guyon, il y paraissait enfin déplorer avec tant d'onction *l'éblouissement* de l'archevêque de Cambrai, que rien ne peut être comparé au succès qu'obtint cet ouvrage aussitôt qu'il fut devenu public. Il fut accueilli surtout avec enthousiasme à la cour.

Cet ouvrage de Bossuet arriva à Rome peu de temps après la nouvelle de la disgrâce des parents et des amis de Fénelon. Ses ennemis triomphaient; ses amis et ses défenseurs, déjà étourdis de tous les coups dont on cherchait à l'accabler, furent tout à fait consternés. Cette *relation* paraissait dire tant de choses, elle paraissait en supprimer tant d'autres, par égard et par ménagement; Louis XIV et Mme de Maintenon donnaient, par leurs discours et leur approbation, un tel caractère d'authenticité à toutes les accusations, qu'on ne savait plus que croire et que penser. L'opinion publique, naguère favorable à Fénelon, semblait

aujourd'hui se tourner contre lui, ou du moins flotter incertaine.

Au milieu de cette violente tempête, Fénelon était calme et tranquille. C'est dans les lettres qu'il écrivit alors à l'abbé de Chantérac qu'on admire cette douce sérénité de la paix et de l'innocence; c'est même avec un esprit de gaieté qu'il relève le courage abattu de son parent.

Fénelon était même décidé à ne point répondre à la *relation* de Bossuet. Les causes de cette détermination qui le faisait consentir à laisser son honneur, sa réputation et la dignité de son caractère exposés aux plus honteux soupçons, sont peut-être un des plus beaux traits de la vie de Fénelon. C'était encore à l'héroïsme de l'amitié qu'il consentait à sacrifier ce qui lui était plus cher que sa vie, son honneur. En effet, les deux seuls amis qui lui restaient à la cour, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, étaient alors menacés de nouveau de perdre leurs places et d'essuyer une honteuse disgrâce. Fénelon craignait avec raison que ses réponses, qui devaient nécessairement blesser Bossuet et le cardinal de Noailles, n'achevassent la ruine de ses amis, en leur retirant le seul appui qui pût encore les soutenir.

Tous ces ménagements firent craindre à l'abbé de Chantérac que Fénelon ne consentît à sacrifier trop facilement son nom, sa gloire et l'honneur de son ministère à une excessive délicatesse en ami-

tié. Dans une occasion aussi essentielle, il écrivit à Fénelon une lettre pleine de franchise et de fermeté, dans laquelle il lui faisait voir que son silence, dans cette occasion, serait regardé à Rome comme une pleine et entière conviction de tout ce qu'on lui imputait, ou de tout ce qu'on voulait faire entendre contre lui; que cette opinion n'était pas seulement la sienne et celle de tous les amis de Fénelon, mais aussi celle de tous les cardinaux et des examinateurs de son livre.

Des motifs aussi impérieux ne permirent plus à Fénelon de se renfermer dans le silence qu'il s'était prescrit. Il n'avait eu connaissance de la fameuse *relation* de Bossuet que le 8 juillet, et sa réponse fut composée, imprimée et parvenue à Rome le 30 août.

Rien n'égala l'étonnement et l'admiration dont tous les esprits furent frappés à Paris, à Rome et dans toute l'Europe, en voyant la justification suivre de si près l'accusation. En effet, ce fut dans l'intervalle de cinq semaines, dans un moment où ses adversaires venaient de publier quatre écrits très-importants contre lui, dans un temps où son cœur était brisé par le sentiment de la disgrâce de ses amis, et par l'inquiétude d'entraîner dans sa chute le seul qui lui restât à la cour, que Fénelon conserva assez de facultés et d'énergie pour composer ce chef-d'œuvre de discussion et d'éloquence. On ne savait ce qu'on devait le plus ad-

mirer dans cette *réponse*. La clarté dans l'exposition des faits; l'ordre et l'exactitude rétablis dans leur marche naturelle; chaque accusation détruite par des preuves irrésistibles; le mérite si rare de mettre dans la justification plus de précision que n'en offraient les accusations; l'accord encore plus rare de la simplicité, de l'élégance et de la noblesse du style; l'art admirable avec lequel Fénelon avait su, sans faiblesse et sans mollesse, mettre à l'écart le cardinal de Noailles et l'évêque de Chartres, le roi et Mme de Maintenon, pour ne faire tomber ses traits que sur Bossuet seul, qui l'avait si cruellement offensé; en un mot, cette profonde indignation d'une âme vertueuse, mais qui conserve encore assez d'empire sur elle-même pour respecter dans son adversaire la dignité de son propre caractère: tels sont les principaux traits qui n'offrent qu'une image imparfaite de cette admirable composition.

Il est difficile de se faire une idée de la révolution subite que la *réponse* de Fénelon opéra dans tous les esprits. Plus la *relation* de Bossuet avait fait naître de préventions contre l'archevêque de Cambrai, plus on fut étonné de la facilité avec laquelle il avait dissipé tous les nuages, éclairci tous les faits et montré sa vertu dans tout son éclat.

Il ne vint à l'idée de personne de blâmer la noble indignation avec laquelle Fénelon avait élevé la voix pour repousser des accusations qui auraient

dégradé la sainteté de son ministère, si elles avaient pu trouver le plus léger fondement dans l'irrégularité de sa conduite. On sentit qu'écrasé par la puissance et l'autorité, abandonné à lui-même, il avait le droit de ne se confier qu'au courage de la vertu; qu'il devait braver toutes les faibles et pusillanimes considérations qui auraient pu arrêter l'essor de sa voix et comprimer les mouvements d'une âme profondément indignée. On l'avait forcé de renoncer à cette modération que sa douceur et sa modestie lui avaient prescrite jusque alors. Réduit à combattre pour l'honneur, l'accusé devait se montrer encore plus imposant que l'accusateur, s'il ne voulait pas rester accablé sous le poids de l'accusation.

De cette première impression résultaient des réflexions sur les moyens dont Bossuet avait fait usage dans sa *relation*. On remarqua qu'ils étaient fondés sur des actes que la confiance seule lui avait transmis, et dont la délicatesse semblait lui interdire l'usage.

Il n'est donc pas étonnant que, plus on avait été entraîné par la *relation* de Bossuet, plus on fut ramené par un sentiment de bienveillance vers Fénelon. Ce flux et reflux de l'opinion se fait remarquer dans toutes les circonstances où de grandes passions et de grands hommes sont en présence et en opposition.

La *réponse* de l'archevêque de Cambrai opéra

la même révolution à Rome qu'à Paris. On voit par les lettres de l'abbé de Chantérac que sa cause y était presque désespérée ; mais à peine sa réponse y fut-elle parvenue, que tous les esprits revinrent à Fénelon.

Lorsque l'abbé de Chantérac alla présenter au pape la *réponse* de Fénelon à la *relation* de Bossuet, ce pontife, qui l'avait déjà lue, l'accueillit avec une affection et une bonté encore plus sensibles que dans les audiences précédentes. Il eut l'occasion de faire la même observation auprès de tous les cardinaux et des prélats les plus distingués de la cour de Rome. On voyait facilement qu'ils étaient soulagés d'un poids qui oppressait leur âme, tant la réputation de Fénelon était chère à tous les amis de la religion et de l'Église.

Ce retour subit de l'opinion en faveur de Fénelon produisit un tel effet, même sur ses adversaires, que le cardinal de Noailles et l'évêque de Chartres furent disposés à se rapprocher de lui ; car cette malheureuse lutte avait pris une direction entièrement contraire à leurs vues et à leur attente, et la véhémence de Bossuet les avait écartés malgré eux de ce système de modération et de bienséance auquel ils auraient voulu rester fidèles.

Bossuet ne pouvait se dissimuler que le dernier écrit de Fénelon paraissait lui avoir ramené tous les esprits ; il croyait son honneur intéressé à changer cette disposition, et il se flatta d'y parvenir en

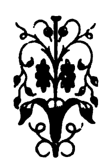
publiant des *remarques sur la réponse de M. de Cambrai*. Il employa deux mois à les composer, et quinze jours après, M. de Fénelon avait publié sa *réponse aux remarques* de Bossuet. Cet ouvrage acheva de fixer en sa faveur, sur la question des faits, l'heureuse révolution que sa *réponse à la relation* avait déjà opérée.

Les adversaires de l'archevêque de Cambrai furent frappés d'étonnement en voyant sa *réponse* succéder si rapidement aux *remarques* de l'évêque de Meaux; et le cardinal de Bouillon, admirateur sincère de Fénelon, disait publiquement à Rome « que c'était le plus grand effort de l'esprit humain. »

Le neveu de Bossuet éprouva une terrible impression de cette réponse. A peine pourrait-on croire qu'il osa se permettre, en parlant de Fénelon, les expressions suivantes : « *C'est une bête* « *féroce* qu'il faut poursuivre pour l'honneur de « l'épiscopat et de la vérité, jusqu'à ce qu'on l'ait « terrassée et mise hors d'état de ne plus faire « aucun mal... Il faut délivrer l'Église du plus « grand ennemi qu'elle ait jamais eu. Je crois « qu'en conscience les évêques ni le roi ne peu- « vent laisser M. de Cambrai en repos. »

Bossuet dut sans doute regretter en ce moment d'avoir abandonné les points de doctrine où il avait un avantage réel, pour transporter la discussion sur des points de fait. Désormais il se

borna à publier encore quelques écrits dogmatiques pour accélérer la décision du saint-siége. Mais ils produisirent peu d'effet et n'offrirent que peu d'intérêt dans une cause où la curiosité et l'attention publiques étaient épuisées. Aussi la controverse entre Fénelon et Bossuet put être regardée comme terminée.



CHAPITRE V.

Le pape, sur les instances de Louis XIV, porte l'examen du livre à la congrégation des cardinaux. — Soixante docteurs de Sorbonne signent une censure du livre des *Maximes*. — Le roi ôte à Fénelon le titre et la pension de précepteur des enfants de France. — Incertitude du pape. — Innocent XII condamne le livre de Fénelon. — Résignation de Fénelon. — Il publie un mandement de soumission au jugement qui le condamne. — Rome applaudit à la soumission de Fénelon. — Le roi convoque toutes les assemblées métropolitaines pour l'acceptation du bref du pape. — Procédé offensant de l'évêque de Saint-Omer pour Fénelon. — Les jansénistes et les protestants sont mécontents de la soumission de Fénelon. — Réflexions sur la controverse du quiétisme.

Le partage des théologiens de Rome, après un examen de près de quinze mois, devait opérer une *fin de non recevoir* contre les adversaires de l'archevêque de Cambrai : on n'aurait point dérogé, en cette occasion, aux usages et aux règles adoptés par le tribunal du Saint-Office, si des considérations impérieuses n'eussent donné une autre direction à la marche accoutumée de la cour de Rome. Mais les vives instances de Louis XIV, à qui Bossuet avait représenté la doctrine de Fénelon comme *subversive de la religion* et capable de troubler la paix du royaume, forcèrent Inno-

cent XII à porter l'examen définitif du livre des *Maximes* à la congrégation des cardinaux du Saint-Office. Il aurait sincèrement désiré d'épargner la flétrissure d'une censure à un archevêque dont il honorait les vertus et les talents. Il apporta beaucoup de lenteur à la décision qu'on désirait avec tant d'impatience. On cite un mot de lui qui fait connaître son opinion personnelle sur les deux antagonistes : *Erravit Cameracensis excessu amoris Dei ; peccavit Medencis defectu amoris proximi*. L'archevêque de Cambrai a erré par un excès d'amour de Dieu; l'évêque de Meaux a péché par défaut d'amour du prochain.

Pour hâter cette décision du saint-siége, les adversaires de Fénelon, à l'instigation de l'abbé Bossuet, imaginèrent de faire paraître en France une censure prématurée du livre de l'archevêque de Cambrai. En conséquence on fit rédiger par un docteur en Sorbonne une censure du livre de Fénelon, puis cet acte fut ensuite présenté à chaque docteur séparément, au nom du cardinal de Noailles, avec l'invitation de le souscrire, et en laissant à peine le temps de le lire. On obtint ainsi soixante et quelques signatures. Mais cette censure ne produisit aucun effet à Rome, où l'on fut, au contraire, choqué de voir une faculté de théologie s'établir juge d'une question dont le jugement était déféré au saint-siége.

On eut recours alors à un autre moyen. On fit

écrire par Louis XIV une lettre au saint-père, pour se plaindre de la lenteur qu'il apportait à prononcer dans cette affaire. Cette lettre fut envoyée au cardinal de Bouillon pour qu'il la remît lui-même; une autre lettre, conçue en termes assez durs, était destinée au cardinal, et on le rendait, pour ainsi dire, responsable de l'événement.

On ne se borna pas à un témoignage aussi éclatant des véritables intentions du roi. Vers les premiers jours de janvier 1699, Louis XIV se fit apporter le tableau des officiers de la maison des jeunes princes : il raya de sa propre main le nom de l'archevêque de Cambrai de l'état des appointements affectés aux fonctions de précepteur, et lui en ôta le titre. On est surpris de voir un prince tel que Louis XIV croire punir un homme tel que Fénelon en lui retirant une pension. Avait-il donc oublié que ce même Fénelon avait sollicité comme une grâce, quatre ans auparavant, la permission de verser cette pension dans le trésor royal pour le service de la guerre, et que Louis XIV avait jugé peu convenable à sa dignité d'accepter cette offre généreuse ?

Cependant on procédait à Rome avec beaucoup d'activité au jugement du livre de l'archevêque de Cambrai. Les cardinaux de la congrégation du Saint-Office s'assemblaient, en présence du pape, deux fois la semaine et souvent trois. Au reçu de la lettre du roi, qui manifestait son impatience

d'une façon vive et pressante, le pape ordonna aux cardinaux de redoubler d'activité, et de tenir régulièrement trois congrégations par semaine.

Plus le moment approchait où il allait prononcer, plus le souverain pontife était flottant et indécis.

Après de longues discussions, qui avaient rempli trente-sept séances, les cardinaux étaient enfin parvenus à terminer leur examen. Des trente-huit propositions soumises aux examinateurs, ils en avaient condamné vingt-trois. Mais de nouvelles difficultés s'élevèrent sur la forme à donner au décret. Pendant cette nouvelle discussion, on proposa au pape, qui adopta avec empressement cette idée, de prononcer des canons, au lieu d'une censure du livre de Fénelon. Ces canons auraient renfermé la doctrine de l'Église opposée à celle de Molinos et des quiétistes : Fénelon y aurait souscrit sans difficulté; on se serait contenté de prohiber le livre, sans attaquer la réputation de l'archevêque.

Mais ce n'était pas ce que voulaient les ennemis de Fénelon : aussitôt que la nouvelle du projet de prononcer des canons se fut répandue, les intrigues recommencèrent avec plus d'activité que jamais. Louis XIV adressa un mémoire fulminant au pape à ce sujet; les cardinaux eux-mêmes furent d'avis qu'il était plus convenable de prononcer une censure du livre. Dès que le pape connut le sentiment des cardinaux, il ne voulut pas contredire ceux

qu'il avait appelé lui-même au partage de sa sollicitude pastorale.

Enfin, le jeudi 12 mars 1699, le pape signa le décret convenu et arrêté d'avance. Il fut imprimé le jour même, publié et affiché dans les principales places de Rome. Le cardinal de Bouillon et l'abbé Bossuet dépêchèrent des courriers extraordinaires pour en porter la nouvelle au roi et aux trois prélats.

L'abbé de Chantérac écrivit de son côté à Fénelon une lettre touchante pour lui apprendre sa condamnation, et l'exhorter à recevoir le bref avec une parfaite soumission, simple et sincère comme il l'avait promise.

Fénelon n'avait pas besoin qu'on lui rappelât cette promesse. Avant d'avoir reçu la lettre de l'abbé de Chantérac, le comte de Fénelon, son frère, était parti en poste de Paris pour lui en porter la première nouvelle, et il était arrivé à Cambrai le 25 mars, jour de l'Annonciation, au moment où l'archevêque allait monter en chaire pour prêcher sur la solennité du jour. Quelque affecté qu'il fût d'une décision si contraire à son attente, la religion conserva un tel empire sur cette âme vertueuse, qu'il se recueillit seulement quelques instants pour changer tout le plan du sermon qu'il avait préparé. La nouvelle de la condamnation de Fénelon avait déjà rapidement circulé dans la nombreuse assemblée qui l'écoutait. Cette admirable présence d'esprit, ce mouvement sublime, ce calme

religieux, qui attestait d'avance la soumission de l'archevêque de Cambrai, et qui en était l'engagement solennel, firent couler de tous les yeux des larmes de douleur, de respect et d'admiration.

Fénelon n'hésita pas; il n'avait pas hésité un seul moment; craignant que les délibérations de la cour pour la réception légale du bref du pape ne traînassent en longueur, il ne voulut point laisser Rome, la France et l'Europe incertaines de sa soumission au décret du saint-siége. Il écrivit sur-le-champ à M. de Barbezieux, secrétaire d'État, pour obtenir la permission de publier son mandement de soumission. Il reçut cette permission le 8, et le lendemain, 9 avril 1699, parut ce mandement, dans lequel nous remarquons les passages suivants.

Après avoir annoncé aux fidèles de son diocèse la condamnation de son livre, par le bref dont nous avons parlé, il ajoute: « Nous adhérons à ce bref, « mes chers frères, tant pour le texte du livre que « pour les vingt-trois propositions, simplement, « absolument et sans ombre de restriction. Ainsi « nous condamnons tant le livre que les vingt-trois « propositions, précisément dans la même forme « et avec les mêmes qualifications, simplement, ab- « solument et sans aucune restriction... C'est donc « de tout notre cœur que nous vous exhortons à « une soumission sincère et à une docilité sans ré- « serve... A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé « de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pas-

« teur a cru devoir être plus docile que la der-
« nière brebis du troupeau, et qu'il n'a mis aucune
« borne à sa soumission... »

Fénelon s'était empressé d'envoyer au pape une copie de son mandement accompagnée d'une lettre officielle dans laquelle il faisait acte d'une soumission intime, entière et absolue au décret émané du saint-siége. Aussitôt que l'abbé de Chantérac eut remis au pape ces deux pièces, Innocent XII s'empressa de les transmettre à la congrégation des cardinaux, qui éprouvèrent une sensible consolation à cette lecture.

L'impression que produisirent sur tous les cardinaux la lettre et le mandement de l'archevêque de Cambrai, les porta à voter unanimement que Sa Sainteté serait invitée à faire une réponse honorable à ce prélat.

Le pape se fit un sensible plaisir de déférer au vœu des cardinaux, en cherchant à donner à Fénelon ce témoignage honorable de sa bienveillance et de sa satisfaction; quelque temps après, en effet, il lui adressa, sous la forme de bref, et dans les termes les plus flatteurs, des félicitations sur sa prompte obéissance et sa soumission sans réserve au saint-siége.

On aurait peine à croire que les expressions précises dont s'était servi Fénelon pour marquer sa soumission, aient pu laisser à la malveillance l'apparence d'un prétexte pour calomnier les intentions

de Fénelon. On est indigné en voyant l'abbé Phelippeaux traduire cette lettre *comme une soumission apparente et forcée*. L'abbé Bossuet va plus loin : *Je me suis procuré*, dit-il dans une lettre qu'il écrit à son oncle, *une copie de la lettre de M. de Cambrai au pape. Je vous avoue qu'au lieu d'en être édifié, j'en fus scandalisé au dernier point. Il ne me fut pas difficile d'en découvrir tout l'orgueil et tout le venin ; et il me semble qu'il n'y a qu'à la lire sans passion pour en être indigné.*

On s'afflige de voir Bossuet lui-même partager jusqu'à un certain point cette prévention. Mais ces réclamations, concentrées parmi le très-petit nombre de personnes qui avaient pris une part si active à la condamnation de l'archevêque de Cambrai, furent étouffées par la voix unanime de Rome, de la France, de l'Europe, de toute la chrétienté. Le mandement de Fénelon est resté, dans l'opinion de ses contemporains et de la postérité, comme le monument le plus honorable de sa gloire. Voici le jugement qu'en porte le chancelier d'Aguesseau : « Ce mandement court et touchant consola tous « ses amis, affligea tous ses ennemis, et démentit « la prédiction faite par l'évêque de Meaux dans « la chaleur de la dispute, que si l'archevêque de « Cambrai était condamné, on verrait bientôt re- « naître la distinction du fait et du droit, et toutes « les autres subtilités dont on ne fait que trop « d'usage dans les discussions théologiques. »

Des trois antagonistes de Fénelon, un seul, l'évêque de Chartres, s'empressa de faire des avances à un confrère vertueux qu'il avait toujours tendrement aimé, qu'il n'avait combattu qu'à regret, et qu'il n'avait jamais cessé d'estimer. Bossuet et le cardinal de Noailles gardèrent le silence.

Le roi convoqua toutes les assemblées métropolitaines du royaume pour l'acceptation du bref de condamnation du livre des *Maximes des Saints*, selon les formes usitées dans l'Église de France. L'assemblée métropolitaine de Paris eut lieu le 13 mai 1699. Comme elle fut la première dont les délibérations furent généralement connues, elle servit de modèle au plus grand nombre, du moins sur un point, la forme de l'acceptation du bref. Mais elle condamna, outre le livre de Fénelon, tous les écrits qu'il avait publiés pour le défendre, quoique le silence de la cour de Rome à cet égard dût faire présumer que les écrits apologétiques n'étaient pas regardés comme aussi répréhensibles que le livre lui-même. Une partie seulement des autres assemblées métropolitaines condamna les livres apologétiques, mais toutes louèrent unanimement la piété, les vertus et les talents de Fénelon.

Tous les procès-verbaux des assemblées métropolitaines ayant été envoyés au roi, on dressa les lettres patentes en forme de déclaration, qui furent enregistrées au parlement le 14 août 1699.

L'année suivante, dans l'assemblée générale du

clergé de 1700, il fut encore question, pendant quelques moments, de cette affaire; mais ce ne fut que pour obéir à l'usage établi dans le clergé, de rendre compte à chaque assemblée de toutes les affaires survenues dans l'intervalle de ses séances. Bossuet fut choisi pour présider la commission chargée de la rédaction de l'affaire du livre des *Maximes des Saints*; la modération qu'il montra dans le compte qu'il en rendit, justifia la sagesse d'un choix qui aurait pu paraître suspect de partialité.

La soumission de Fénelon au jugement du saint-siége, et son inviolable fidélité à observer le silence qu'il s'était imposé, affligèrent également les jansénistes et les protestants. Les uns et les autres s'étaient flattés qu'une contestation aussi animée entre deux grands évêques, pourrait affaiblir l'autorité du saint-siége par quelques actes schismatiques. On lui fit même, par une voie détournée, des propositions de publier différents écrits pour la défense de sa doctrine, depuis la censure qu'on en avait faite, *sans que personne pût jamais savoir que Fénelon y eût aucune part et en eût connaissance*. Fénelon répondit, comme on le pense bien, avec indignation à une pareille proposition.

En finissant cette affligeante histoire des démêlés de deux grands hommes, il serait consolant d'avoir à rapporter qu'ils revinrent aux sentiments

de confiance et d'amitié qui les avaient unis si longtemps ; mais si l'on ne trouve aucun témoignage à ce sujet, on a du moins des preuves certaines de l'estime et du respect qu'ils conservèrent toujours l'un pour l'autre.

Mme Guyon, qui avait été l'occasion de cette querelle, resta enfermée à la Bastille jusqu'en 1701 ; elle fut ensuite exilée dans une terre de sa fille, et enfin on lui permit de se retirer à Blois, où elle passa le reste de sa vie dans le silence, la retraite, l'exercice de toutes les œuvres de piété et de charité, sans laisser échapper la plus faible plainte des persécutions qu'elle avait essuyées. Elle mourut à Blois le 9 juin 1717, âgée de 69 ans.

Il était impossible d'écrire l'histoire de Fénelon sans parler avec quelques détails d'une controverse qui a eu tant d'influence sur sa vie entière. Nous renvoyons, pour des renseignements plus étendus, aux œuvres complètes de Bossuet et de Fénelon, où l'on trouvera toutes les pièces de ce grand procès, ainsi que dans le premier et le second volume de l'histoire de Fénelon par M. de Bausset.

Il résulte des faits qu'on vient de lire que ni Bossuet ni Fénelon ne furent tout à fait exempts de reproches. On regrette que Fénelon n'ait pas, dans l'origine, fait céder un sentiment exagéré de délicatesse à la paix de l'Église et à l'opinion de ceux de ses collègues qu'il aimait et qu'il respectait le

plus. On voit avec peine Bossuet mêler des faits et des accusations personnelles à une controverse doctrinale, qui aurait dû rester renfermée dans les bornes d'une discussion dogmatique. Mais *doit-on s'étonner que des hommes aient des défauts humains?* L'homme le plus vertueux est celui qui a le moins d'imperfections; l'homme le plus fort, celui qui a le moins de faiblesses. La raison et la religion exerçaient un empire souverain sur l'âme de Bossuet, et la sévérité naturelle de son caractère le rendait peu susceptible de ces égards et de ces ménagements qu'il regardait peut-être comme une faiblesse lorsque les intérêts de la religion lui paraissaient compromis.

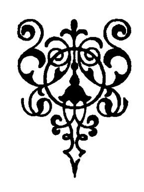
Fénelon, séduit par sa vertu, ne voit dans Dieu que Dieu lui-même, et porte jusqu'à l'excès l'amour pur et désintéressé. Trop confiant en la pureté de son cœur, il ne croit pas se tromper. Il étonne l'Europe entière par la force, l'éloquence, la clarté, le courage et surtout la candeur de ses nobles apologies. Bossuet s'étonne lui-même d'avoir trouvé, pour la première fois, un adversaire digne de lutter contre lui. Jamais le saint-siége n'eut à prononcer entre de tels hommes, entre de tels évêques. Jamais on ne vit tant de vertus, de génie et de talents en action et en opposition. Toute l'Église attend en silence le jugement du souverain pontife. Fénelon est condamné; Fénelon se soumet, et sa gloire et sa vertu restent tout entières.

Bossuet conserve toujours sa place : il est toujours l'oracle de l'Église gallicane.

Si, des considérations personnelles, on s'élève à des vues d'un intérêt plus général et plus important, on reconnaîtra que la controverse du *quiétisme*, qui a pu inquiéter et affliger pendant un court intervalle les amis de la religion et de l'Église, est devenue, par ses résultats, un sujet de triomphe et de consolation pour l'Église elle-même. C'est surtout dans de pareilles circonstances que l'on doit observer l'admirable constitution de l'Église catholique. Son divin fondateur, en lui donnant un centre invariable d'unité, a voulu qu'elle montrât sans cesse à toute la terre un chef visible, un juge supérieur pour veiller à la stabilité de cet édifice spirituel, en extirpant les erreurs et les nouveautés que l'esprit inquiet et malade des hommes se plaît si souvent à enfanter. C'est dans cette hiérarchie sacrée, formée par la parfaite union des premiers pasteurs avec le chef visible que Jésus-Christ a placé à leur tête, « c'est là, dit « Bossuet, que consiste le salut et le soutien de « l'Église et de la catholicité. »

C'est parce que toutes les sectes séparées de l'Église romaine manquent de ce centre d'unité, de ce principe d'ordre et d'autorité pour régler le symbole de la croyance commune et la forme d'une discipline régulière, qu'elles se divisent entre elles, varient à l'infini, et finissent presque toujours par

tomber dans l'indifférence de toutes les religions, lorsque le temps et les événements ont laissé refroidir la chaleur et l'esprit de contention qui leur avaient donné naissance.



CHAPITRE VI.

Dispositions de la cour envers Fénelon.— La publication de *Télémaque* ajoute au mécontentement du roi. — Interprétation maligne donnée à ce livre.— Lettre de M. le duc de Bourgogne à Fénelon.—Réfutation des imputations calomnieuses dont Fénelon a été l'objet à l'occasion du *Télémaque*. — Jugements littéraires portés sur cet ouvrage.

Fénelon avait été condamné ; Fénelon s'était soumis ; l'Église avait applaudi ; l'Europe avait admiré ; la vérité avait triomphé dans le jugement du pape, et la vertu dans l'obéissance de Fénelon.

Beaucoup de personnes se livraient à l'espoir que cet heureux dénouement d'une controverse si longue et si animée, allait rendre Fénelon à la cour, à ses fonctions, à son ancienne faveur. Mais cet espoir n'était point partagé par ceux qui avaient une connaissance plus approfondie de la cour, des passions et des intérêts qui y dominaient.

Louis XIV, comme nous l'avons déjà dit, avait plutôt de l'éloignement que du goût pour Fénelon ; il était satisfait de sa soumission, mais il ne la regardait que comme un simple devoir et un acte de justice.

Mme de Maintenon était plus capable d'apprécier le mérite de la modestie et des sacrifices de Fénelon; mais elle lui avait fait trop de mal, elle avait trop offensé l'amitié, pour se pardonner à elle-même les torts où sa faiblesse l'avait entraînée.

Bossuet ne pouvait se dissimuler ses torts dans la *Relation sur le quiétisme;* la religion et le temps pouvaient seuls guérir les plaies d'un cœur si profondément ulcéré.

Le cardinal de Noailles savait que Fénelon était en droit de lui reprocher ses variations, et il lui était moins facile de les expliquer que d'éviter une explication, si l'archevêque de Cambrai reparaissait à Versailles. D'ailleurs sa famille redoutait pour lui, auprès de Mme de Maintenon, un homme tel que Fénelon. Ainsi tous les Noailles avaient intérêt à le tenir éloigné de la cour.

De tous les adversaires de Fénelon, l'évêque de Chartres était celui qui aurait vu avec le moins de peine son retour à la cour; il n'avait ni l'ambition de la gloire, ni celle des honneurs et des places, et nous avons vu qu'il avait été le premier à faire des démarches pour se rapprocher de Fénelon.

Tous les ministres, à l'exception de M. de Beauvilliers, s'étaient déclarés contre l'archevêque de Cambrai, depuis qu'il était éloigné de la cour; et ils avaient un grand intérêt à ne point laisser rap-

procher de M. le duc de Bourgogne un homme qui pouvait se ressouvenir de leurs procédés.

Telles étaient les dispositions de la cour envers Fénelon, lorsqu'un événement imprévu vint au secours de tant de passions et d'intérêts divers, et dispensa pour toujours les ennemis et les rivaux de Fénelon du soin pénible de veiller à sa perte : elle fut irrévocablement prononcée dans le cœur et l'esprit de Louis XIV par la publication du *Télémaque*.

Tout le monde sait que l'infidélité d'un domestique, que l'archevêque de Cambrai avait chargé de tirer une copie de son manuscrit, fit connaître au public un ouvrage qui a valu à son auteur une gloire qu'il n'avait pas ambitionnée, et des malheurs qu'il ne méritait pas. Le copiste infidèle eut assez de goût pour apprécier les beautés de l'ouvrage et trop peu de délicatesse pour résister au désir d'en tirer avantage. Dès le mois d'octobre 1698, il fit circuler, avec beaucoup de mystère, dans quelques sociétés, une copie du manuscrit de Fénelon, sans en faire connaître l'auteur. Encouragé par le succès remarquable qu'obtint cette lecture, cet homme vendit son manuscrit à la veuve de Claude Barbin, imprimeur au Palais. L'imprimeur, persuadé que l'auteur, quel qu'il fût, n'avait ni l'intention ni l'ambition de se faire connaître, demanda et obtint facilement sous son propre nom un privilége comme on était dans l'usage d'en ac-

corder, sans beaucoup d'examen, à des imprimeurs connus, pour des ouvrages de littérature qui n'offraient rien de contraire à la religion et aux mœurs. On commença donc à imprimer le *Télémaque* sous le titre de *Suite du quatrième livre de l'Odyssée*, ou *les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse; à Paris, chez la veuve de Claude Barbin, au Palais*, 1699, *avec privilége du roi, du* 6 *avril* 1699.

Pendant l'impression de l'ouvrage, et avant la fin du premier volume, la cour fut instruite que le *Télémaque* était de l'archevêque de Cambrai. Les exemplaires des feuilles déjà imprimées furent saisis, les imprimeurs maltraités, et on usa, au nom de Louis XIV, des mesures les plus sévères pour anéantir un ouvrage qui devait ajouter tant de gloire au siècle de Louis XIV. Mais quelques exemplaires qui avaient échappé à la police, tout imparfaits qu'ils étaient, se répandirent avec rapidité. Bientôt les presses de Hollande s'en emparèrent, et à peine pouvaient-elles suffire à l'avidité du public.

Le succès prodigieux du *Telémaque,* en France et en Europe, fut ce qui contribua le plus à aigrir Louis XIV contre son auteur : on s'était empressé de lui dénoncer cet ouvrage comme la satire la plus éclatante de ses principes de gouvernement et des événements de son règne. On s'était étudié à chercher dans la conduite et le caractère des per-

sonnages de ce poëme, des allusions piquantes à la cour et aux ministres de Louis XIV; et, si l'on en croit M. de Saint-Simon, « le maréchal de « Noailles, qui ne voulait rien moins que toutes « les places de M. de Beauvilliers, disait au roi « et à qui voulait l'entendre, qu'il fallait être « ennemi de sa personne pour avoir composé le « *Télémaque.* »

Fénelon, rassuré par le témoignage de sa conscience, avait dédaigné de se justifier contre des imputations auxquelles il se croyait supérieur. Ce silence si noble n'étonnait pas ses amis; mais des courtisans ne pouvaient pas le comprendre, et le public n'était pas obligé de l'expliquer.

Il n'est pas surprenant que ceux même qui n'avaient aucun intérêt personnel à nuire à Fénelon, parussent persuadés que sa plume n'avait fait que retracer avec fidélité les modèles qu'il avait eus sous les yeux pendant son séjour à Versailles.

Il est difficile de savoir jusqu'à quel point Louis XIV ajouta foi aux intentions que la calomnie prêtait à Fénelon dans la composition de ces portraits. Mais on ne peut douter qu'il n'ait été profondément irrité contre l'auteur d'un ouvrage dont les maximes étaient en opposition avec les principes de son gouvernement, avec les qualités dominantes de son caractère, et avec toutes les brillantes illusions qui l'avaient si longtemps séduit. Il dut reconnaître, dans l'auteur du *Télé-*

maque, cet esprit chimérique et romanesque qu'il avait déjà cru remarquer et qui l'avait blessé. Toutes ces maximes de modération et de popularité, ces tableaux si riants de la vie pastorale et du bonheur des travaux champêtres, cette haine des conquêtes, cette simplicité des rois et des grands, cette candeur et cette bonne foi dans les négociations extérieures, ne lui parurent que les jeux puériles d'une imagination peu familiarisée avec la connaissance des hommes et avec la véritable science du gouvernement.

Il fut malheureusement entretenu dans cette prévention par tout ce qui l'approchait et qui avait part à sa confiance. Mme de Maintenon partageait cette fâcheuse prévention contre Fénelon ; elle affectait même d'annoncer hautement qu'elle ne pouvait pardonner à l'archevêque de Cambrai d'avoir composé le *Télémaque*, et ses amis particuliers se croyaient autorisés à alléguer ce motif pour se dispenser de solliciter son rappel à la cour.

Il était difficile que Louis XIV ne se crût pas personnellement attaqué, lorsqu'il voyait tout ce qui lui était le plus cher et qui avait le plus de part à sa confiance, se montrer encore plus sensible que lui-même à une pareille injure. Différentes circonstances contribuèrent encore à envenimer le cœur de ce monarque contre Fénelon et contre ses maximes. L'admiration générale de toute l'Europe pour *Télémaque*; l'empressement

de toutes les nations à le traduire dans leur langue; la persuasion où parurent être les puissances rivales de Louis XIV, ou l'affectation qu'elles mirent à supposer que Fénelon avait voulu faire la censure de ce prince, achevèrent de le convaincre que l'auteur du *Télémaque* était un ennemi de sa gloire et de sa personne.

On peut se faire une idée de l'opinion que l'on avait généralement de la prévention de Louis XIV contre l'auteur du *Télémaque*, par les précautions que le duc de Bourgogne, son élève, était obligé de prendre pour entretenir une correspondance souvent interrompue et toujours gênée.

Nous citerons quelques fragments de la première lettre qu'il lui écrivit depuis sa retraite de la cour, après un silence et une absence de quatre ans.

« Enfin, mon cher archevêque, je trouve une « occasion favorable de rompre le silence où j'ai « demeuré depuis quatre ans. J'ai souffert bien « des maux depuis, mais un des plus grands a été « celui de ne pouvoir vous témoigner ce que je « sentais pour vous pendant ce temps, et que mon « amitié augmentait par vos malheurs, au lieu « d'en être refroidie. Je pense avec un vrai plaisir « au temps où je pourrai vous revoir, mais je « crains que ce temps ne soit encore bien loin... « Je ne vous dirai point ici combien je suis révolté « moi-même contre tout ce qu'on a fait à votre

« égard, mais il faut se soumettre à la volonté de « Dieu, et croire que tout cela est arrivé pour « notre bien. Ne montrez cette lettre à personne « au monde, excepté à l'abbé de Langeron, car « je suis sûr de son secret... Ne m'y faites pas non « plus de réponse, à moins que ce ne soit par « quelque voie très-sûre, et en mettant votre let- « tre dans le paquet de M. de Beauvilliers, comme « je mets la mienne... Adieu, mon cher archevê- « que; je vous embrasse de tout mon cœur... Je « vous demande vos prières et votre bénédiction.

« Signé LOUIS. »

La réponse de Fénelon à cette lettre renferme les exhortations les plus tendres au jeune prince, pour l'affermir dans ses sentiments de religion; mais n'y mêle aucune réflexion sur tout ce qui s'était passé depuis quatre ans, ni sur toutes les injustices qu'il avait éprouvées, et dont il était encore la victime; il termine sa lettre par ces mots: « Je ne vous parle que de Dieu et de vous; « il n'est pas question de moi. J'ai, Dieu merci, « le cœur en paix; ma plus rude croix est de ne « vous point voir, mais je vous porte sans cesse « devant Dieu dans une présence plus intime que « celle des sens. Je donnerais mille vies comme « une goutte d'eau, pour vous voir tel que Dieu « vous veut. »

Cette correspondance, que l'élève et l'institu-

teur étaient obligés de voiler avec mystère, aurait peut-être suffi, si elle eût été connue de Louis XIV, pour le désabuser des idées sinistres qu'on lui avait inspirées contre l'auteur du *Télémaque*.

Il est inutile, aujourd'hui surtout, de justifier Fénelon d'une imputation aussi odieuse que celle d'avoir voulu faire la satire d'un grand roi dans un ouvrage écrit pour son petit-fils. Jusqu'à la veille de sa mort, il a protesté solennellement de son estime et de son respect pour la personne de Louis XIV, et nous dirons, avec les rédacteurs de la *Bibliothèque britannique*, qu'on doit croire sur une déclaration de cette nature un évêque, un évêque comme M. de Cambrai, et un évêque mourant.

On retrouve dans sa correspondance avec ses amis les plus intimes l'expression des mêmes sentiments, alors qu'il aurait pu sans crainte manifester son mécontentement ou sa désaffection.

Fénelon a pu avoir sur le gouvernement des maximes différentes de celles de Louis XIV; il a pu se laisser éblouir trop facilement par ces théories si séduisantes pour les imaginations vives et les cœurs vertueux. Il a pu confondre les abus inévitables de tous les gouvernements avec l'exercice trop étendu du pouvoir; il eût désiré voir s'établir entre le roi et ses sujets quelques-unes de ces institutions intermédiaires, utiles dans les temps ordinaires, facilement éludées sous les

gouvernements fermes et vigoureux, et toujours trop faibles pour résister à la violence dans les temps de trouble et d'anarchie. Les vœux de Fénelon montrent peut-être qu'il aimait plus les hommes qu'il ne les connaissait, et qu'il leur faisait plus d'honneur qu'ils n'en méritent. Il a fallu que la plus terrible expérience soit venue démontrer la vanité de toutes ces illusions qui ont égaré pendant plus de cinquante ans beaucoup de cœurs honnêtes et même quelques bons esprits; mais il est au moins bien certain que Fénelon ne peut être soupçonné un moment d'avoir trahi la reconnaissance qu'il devait à Louis XIV. La plus cruelle satire de Louis XIV était dans la bouche de ceux qui lui représentaient comme la censure de son règne ces grandes maximes de justice, d'ordre, d'économie et de modération, que l'auteur du *Télémaque* voulait graver dans le cœur de son élève.

On a dit et on a paru croire assez généralement que le *Télémaque* avait servi de sujet de thèmes à M. le duc de Bourgogne pendant son éducation, et que de la réunion de ces thèmes on avait ensuite formé l'ouvrage tel qu'il a paru. Cette conjecture ne paraît appuyée sur aucun fondement. On a conservé un recueil considérable de sujets de thèmes écrits de la main de Fénelon et de M. le duc de Bourgogne, et l'on n'en trouve aucun qui ait rapport aux *Aventures de Télémaque*. Il suffit d'ailleurs de lire le *Télémaque* pour juger que c'est un

ouvrage suivi et le résultat d'un plan combiné dans toutes ses parties, quoiqu'il n'ait été composé que par morceaux détachés dans les moments de liberté que des devoirs et des occupations indispensables pouvaient laisser à Fénelon.

Les nombreux manuscrits qui existent encore de *Télémaque*, et dont plusieurs sont de la main de Fénelon, ou avec des corrections de sa main, attestent évidemment qu'il a voulu composer un ouvrage suivi, propre à inculquer à M. le duc de Bourgogne les maximes de morale qui conviennent le plus aux princes, et les principes de gouvernement les plus favorables au bonheur des peuples.

Fénelon n'avait destiné le *Télémaque* ni à ses contemporains, ni à la postérité; un vain désir de célébrité littéraire était au-dessous de lui. Il avait la passion de la vertu et du bien public, sans en avoir l'ostentation. Çet ouvrage, qui a fait rejaillir sur Fénelon tant de gloire et de malheur, était un secret qui serait mort entre le duc de Bourgogne et son précepteur, sans l'infidélité du copiste, qui trahit la confiance de l'archevêque de Cambrai.

Les seules allusions qu'il s'était proposé de présenter à l'esprit de M. le duc de Bourgogne étaient celles qui avaient pour objet de l'éclairer sur les défauts naturels de son caractère. Le maître connaissait toute la pénétration d'esprit de son disciple, et il le forçait à se reconnaître lui-même dans la peinture des imprudences que Mentor reproche

si souvent à Télémaque. Il connaissait aussi son goût et son attrait pour ces douces et brillantes fictions dont l'imagination des anciens savait embellir la morale.

Ce fut par cet heureux artifice qu'il sut donner aux leçons sévères de la vérité le charme et l'harmonie d'un style poétique, pour les insinuer plus facilement dans un cœur sensible et passionné. Les couleurs aimables et l'intérêt enchanteur que Fénelon a répandus sur son jeune héros, dans les moments mêmes où l'inexpérience de l'âge et l'emportement des passions lui font commettre de grandes fautes, servaient à fixer, avec moins de répugnance, les regards de M. le duc de Bourgogne sur cette image fidèle de ses erreurs et de ses faiblesses.

Lorsque le *Télémaque* parut, il ne fut pas seulement en butte aux perfides interprétations de la calomnie et de la malveillance, on l'attaqua aussi sous le rapport littéraire; mais ces critiques, renouvelées plusieurs fois depuis, ont été facilement réfutées par le succès immense, universel, d'un ouvrage qui jouit, après plus d'un siècle, de la même faveur qui l'accueillit à son apparition.

On peut dire que, dans le *Télémaque*, Fénelon a non-seulement communiqué à son style le *caractère de sa vertu*, mais qu'il y a même exprimé le caractère de ses *sentiments religieux*. Sa ravissante description des Champs-Élysées offre la

peinture la plus sensible d'un genre de félicité à laquelle l'imagination humaine paraissait ne pouvoir atteindre, et qu'aucune langue, avant celle de Fénelon, n'avait su rendre avec une expression aussi céleste. On y trouve l'idée habituelle et dominante qu'il s'était faite du bonheur que les mortels peuvent goûter dans une union intime avec la Divinité. Les expressions mêmes qu'il emploie pour peindre cette félicité surnaturelle semblent s'affranchir, sans affectation et sans effort, de toutes les sensations naturelles qui ont donné naissance au langage humain, pour ne parler qu'à l'âme et à l'intelligence.

L'imagination qui a retracé un pareil tableau n'a pu être inspirée que par une âme aussi pure que l'avaient été sur la terre les âmes célestes dont elle peint le bonheur.

Mais, malheureusement, on affecta d'être plus frappé de la manière dont Fénelon parle, dans le *Télémaque*, des passions et des défauts des hommes, qu'on ne parut touché du bonheur qu'il promet à la vertu.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Fénelon dans son diocèse. — Séminaire de Cambrai. — Du genre de vie de Fénelon à Cambrai. — Ses visites dans son diocèse. — Ses sermons. — Principes de Fénelon sur l'éloquence de la chaire. — *Lettres spirituelles* de Fénelon. — Gouvernement ecclésiastique de Fénelon. — Noblesse et générosité de Fénelon. — Affaire des cérémonies chinoises. — Conseils de Fénelon à l'archevêque de Rouen. — Tendresse de Fénelon pour ses amis et pour ses parents. — M. de Ramsai. — Le cardinal Quirini. — Le maréchal de Munich. — Jacques III.

Dès le moment où Fénelon avait été nommé à l'archevêché de Cambrai, il s'était regardé comme exclusivement consacré aux besoins de ce vaste diocèse. Dans le temps même où il était attaché à la cour par des fonctions qui semblaient le dispenser des règles ordinaires, il n'avait consenti à accepter l'archevêché de Cambrai qu'à la condition d'y résider neuf mois de l'année. Son éloignement de la cour, qui l'obligeait à une résidence continuelle, ne pouvait donc être regardé par lui comme

un malheur ou comme une disgrâce. Le seul regret qu'il éprouva fut de penser que la défaveur où il se trouvait à la cour, le priverait des moyens de faire dans son diocèse tout le bien dont son cœur avait le sentiment et le besoin.

Le premier objet dont s'occupa Fénelon en arrivant dans son diocèse, fut de perfectionner l'établissement du séminaire de Cambrai. Ces institutions, encore assez récentes dans l'Église, où elles n'étaient établies que depuis le concile de Trente, avaient été justement appréciées par Fénelon. Élevé au séminaire de Saint-Sulpice, sous la direction des premiers coopérateurs de M. Olier, qui en avait été le fondateur, Fénelon désirait avec ardeur de faire jouir le diocèse de Cambrai des bienfaits d'une institution dont sa propre expérience lui avait fait connaître les précieux avantages.

A peine fut-il arrivé à Cambrai, qu'il réclama l'amitié paternelle de M. Tronson, afin d'en obtenir des ecclésiastiques formés à son école et pénétrés de son esprit, pour diriger son séminaire de Cambrai. Divers obstacles s'opposèrent à l'accomplissement de ses désirs, et ce ne fut que dans les derniers temps de sa vie, comme nous le rapporterons, qu'il parvint à surmonter toutes les difficultés qu'il avait rencontrées dans l'exécution de son plan; mais, dans cet intervalle, il crut devoir rapprocher son séminaire de ses regards et le

placer sous sa surveillance immédiate. Il était établi près de Valenciennes, à huit lieues de sa résidence; il le rappela à Cambrai, et chargea l'abbé de Chantérac de tous les détails qui concernaient la discipline et le régime intérieur.

Cette disposition lui donna la facilité de connaître et de juger par lui-même tous les sujets qui se destinaient au saint ministère. Il donnait des instructions à ses séminaristes pendant les temps de retraite et aux fêtes de la communauté; il assistait à l'examen de tous les ecclésiastiques admis à se présenter pour recevoir les ordres. Cet examen se faisait à l'archevêché, sous ses yeux et sous sa direction. Il résultait de cette discipline uniforme et constamment suivie pendant tout son épiscopat, qu'il n'existait pas un seul ecclésiastique dans son diocèse, qui, avant d'avoir reçu la prêtrise, n'eût été examiné cinq fois par Fénelon lui-même. Outre cette surveillance générale, et comme il savait que ces sortes d'examens ne sont pas toujours un moyen infaillible d'apprécier le mérite ou les dispositions, il s'était imposé la règle de faire lui-même des conférences une fois par semaine dans son séminaire.

Cette surveillance habituelle que Fénelon exerçait sur tous les ecclésiastiques de son diocèse dès leur première jeunesse, lui avait donné la facilité de connaître leur caractère, leurs dispositions, la portée de leur esprit, leurs bonnes et leurs mau-

vaises qualités ; et il se servait de cette connaissance pour les employer dans la suite aux fonctions qu'il les jugeait propres à remplir avec succès.

Non-seulement il exerçait une surveillance aussi suivie sur les ecclésiastiques élevés dans son séminaire, mais il se regardait comme également obligé d'apporter la même attention à la conduite, aux mœurs et aux dispositions des ecclésiastiques de son diocèse qui suivaient le cours de leurs études à Paris. Ne pouvant les connaître et les juger par lui-même, il ne les avançait dans les ordres sacrés que sur les témoignages les plus propres à lui inspirer la confiance la plus entière et la plus absolue.

Fénelon vivait à Cambrai d'une manière paisible, uniforme, solitaire. Il avait contracté dès sa jeunesse l'habitude de n'accorder que quelques heures au sommeil, et de se lever de grand matin. Il disait tous les jours la messe dans sa chapelle, et tous les samedis à sa métropole. C'était le jour qu'il avait consacré à y confesser indistinctement tous ceux qui se présentaient. Il dînait à midi, suivant l'usage d'alors ; il commençait par bénir la table ; elle était servie avec une sorte de magnificence ; mais cette magnificence n'était qu'un devoir de sa place et une bienséance de son rang ; car il était impossible de porter la sobriété à un degré plus remarquable ; il ne mangeait que des aliments doux, de peu de suc, et en très-petite

quantité, et ne buvait que d'un vin blanc très-faible. On attribuait à cette sobriété, poussée peut-être à l'excès, son extrême maigreur. Tous les ecclésiastiques attachés à son service étaient admis à sa table, ce qui était alors regardé comme un trait singulier de modestie et de bonté; les évêques des siéges les plus éminents entretenaient ordinairement une table particulière pour leurs secrétaires et pour leurs aumôniers. On ne comptait jamais moins de treize ou quatorze personnes à la table de l'archevêque de Cambrai. Tout annonçait autour de lui l'ordre, la noblesse et l'abondance. Il laissait toujours à sa table la liberté d'un entretien aisé, doux et même gai. Fénelon parlait à son tour, et se plaisait à faire parler tous ceux qui mangeaient avec lui. Tout ce qui l'environnait s'était modelé sur son exemple et sur ses manières toujours nobles et décentes.

Rien ne peut être comparé à la politesse noble, facile et naturelle, dont l'archevêque de Cambrai faisait les honneurs de sa table et de sa maison. Tout étranger qui y était admis était toujours placé à sa droite, quels que fussent son titre et son rang, surtout si c'était un ecclésiastique. Fénelon ne se séparait jamais du fidèle abbé de Chantérac, qui était toujours placé à sa gauche. Après dîner on se réunissait à sa grande chambre à coucher, qu'il n'habitait jamais, et qui était uniquement consacrée à la représentation. Il faisait mettre au-des-

sus de lui tout étranger qu'il recevait, fût-ce un simple ecclésiastique. Il passait environ une heure à s'entretenir avec cette société intime, uniquement composée de parents, d'amis et d'ecclésiastiques qui le chérissaient comme leur père, et le révéraient comme le modèle de toutes les vertus qui honorent l'humanité. Le temps employé à une distraction si simple et si innocente, n'était pas même entièrement perdu pour les devoirs de son administration. C'était le moment que Fénelon choisissait pour signer les différentes expéditions qu'il avait ordonnées, et que lui présentaient ses secrétaires et ses aumôniers, qui recevaient en même temps les instructions sur les détails dont ils étaient chargés. Il se retirait ensuite dans son cabinet, où il restait renfermé jusqu'à huit heures et demie, lorsque le temps ou la saison ne lui permettait pas de se promener, ou qu'il n'était pas obligé d'assister aux offices divins, aux exercices de son séminaire et aux différents bureaux d'administration soumis à sa surveillance.

Un peu avant neuf heures, on se réunissait pour souper. Le soir, Fénelon ne se permettait que l'usage des œufs ou des légumes, dont il ne faisait même que goûter.

Avant dix heures, tous les gens de sa maison étaient réunis dans sa grande chambre, où un aumônier faisait la prière commune, et le prélat donnait ensuite sa bénédiction.

La seule distraction de Fénelon, au milieu de ses travaux, de ses peines et de ses souvenirs, peut-être de ses regrets, était la promenade; il ne connaissait point d'autre amusement, ni d'autre récréation. Lorsque, dans ses promenades, il rencontrait des paysans, il s'asseyait avec eux sur le gazon, les interrogeait, les consolait. Souvent il allait les visiter dans leurs cabanes; lorsqu'ils lui offraient un repas champêtre, il l'acceptait avec plaisir, et se mettait à table avec leur famille. On conçoit que des mœurs si simples, des vertus si douces aient laissé dans le cœur des Flamands des traces profondes, que ni le temps ni une révolution qui a dénaturé tant d'idées morales n'ont pu effacer entièrement. Des transports de joie ont éclaté à Cambrai dans les premières années de ce siècle, au moment où l'on a retrouvé ses cendres, que l'on croyait dispersées par la tempête révolutionnaire.

Fénelon faisait les visites de son diocèse avec une assiduité que les troubles de la guerre n'ont jamais pu suspendre. Ce fut à sa réputation personnelle, à l'éclat de ses malheurs, à l'admiration de toute l'Europe pour le *Télémaque*, et à l'intérêt qu'inspire un grand homme dans la disgrâce, qu'il dut la liberté de parcourir toutes les parties de son diocèse occupées par les armées ennemies. Les Anglais, les Allemands, les Hollandais rivalisaient d'estime et de vénération avec les habi-

tants de Cambrai pour leur archevêque. Toutes les différences de religion et de secte, tous les sentiments de haine et de jalousie qui séparaient les nations, disparaissaient en sa présence. Il fut souvent obligé de tromper l'empressement des armées ennemies, pour échapper aux honneurs qu'elles voulaient lui rendre. Il refusa les escortes militaires qu'élles lui offraient pour assurer le paisible exercice de ses fonctions religieuses, et sans autre cortége que quelques ecclésiastiques, il traversait les campagnes désolées par la guerre. Son passage n'était remarqué que par les bienfaits et les consolations qu'il apportait au milieu de tant d'infortunes, et par la suspension des désordres et des calamités que les armées traînent à leur suite. Les peuples respiraient au moins en paix pendant ces intervalles trop courts, et les visites pastorales de Fénelon pouvaient être appelées la *trêve de Dieu.*

Fénelon prêchait régulièrement les carêmes dans quelques-unes des églises de sa ville, et, à certains jours solennels, dans son église cathédrale. Les sermons d'une année ne revenaient jamais dans les suivantes. Il donnait aux mêmes sujets une forme nouvelle, sans avoir jamais besoin de se copier. Il n'y avait pas une des paroisses des villes et des campagnes qu'il n'eût visitée, et où il n'eût accompagné sa visite d'une instruction pour le peuple.

C'était un beau spectacle, et rien ne donne peut-être une idée plus magnifique de la religion, que de voir le précepteur de l'enfant des rois, l'auteur de *Télémaque,* celui dont l'esprit, la grâce, la douce et insinuante éloquence avaient charmé la cour de Louis XIV; celui qui avait étonné et souvent embarrassé Bossuet par la fécondité et la subtilité de son génie; cet archevêque de Cambrai, dont le nom était en vénération dans toute l'Europe; Fénelon, en un mot, monter dans la chaire d'une église rustique, pour prêcher à des villageois flamands, dans un langage approprié à la simplicité de leurs mœurs et à la faiblesse de leur intelligence, et en descendre pour expliquer ensuite le catéchisme à leurs enfants.

Dans ses *Dialogues sur l'éloquence de la chaire,* il a exposé l'idée qu'il s'était faite du ministère de la parole évangélique. Il pensait que les prédicateurs ne doivent point composer des discours qui aient besoin d'être appris et débités par cœur. Quelque opinion qu'on adopte sur ce sujet, il est au moins bien certain qu'il n'a fait qu'exprimer un sentiment dont il était convaincu, et auquel il s'est conformé toute sa vie.

En effet, il ne traçait que des plans de sermons, dont les traits principaux étaient jetés sur le papier, indiqués avec une telle rapidité, que la plupart des mots s'y trouvaient écrits par abréviation. Le peu de sermons imprimés qu'on a de lui

ne sont que des discours assez rapidement écrits, qu'il avait composés dans sa jeunesse pour quelques circonstances particulières.

Le seul sermon que Fénelon ait cru devoir composer par écrit, et selon la méthode ordinaire, est le discours qu'il prononça le 1er mai 1707, pour le sacre de Joseph-Clément de Bavière, électeur de Cologne. C'était un discours d'appareil pour une grande cérémonie, et non pas un objet d'instruction pour les simples fidèles; mais il suffit pour permettre de penser que Fénelon aurait pu monter à la suite de Bossuet et de Bourdaloue dans la tribune sacrée, s'il n'eût pas préféré à la gloire de l'éloquence le mérite d'instruire avec simplicité les fidèles confiés à sa charité pastorale.

Fénelon a montré, par tous les écrits qui nous sont restés de lui, qu'il avait assez d'éclat dans l'imagination, d'instruction dans l'esprit, de sensibilité dans l'âme, de richesse et de facilité dans l'expression, pour être *orateur*. On voit dans ses *Dialogues sur l'éloquence de la chaire*, dont nous avons déjà parlé, combien il était pénétré du langage de l'Écriture, de ce livre qui est la source et l'inspiration de toute éloquence.

Un autre genre de compositions qui ont peut-être contribué à assurer à la religion des conquêtes plus solides, plus durables et plus précieuses que les triomphes de l'éloquence, ce sont ses *Lettres spirituelles*. On a donné ce nom à de simples

lettres que Fénelon écrivait dans la confiance de l'amitié, qu'il ne se donnait pas même la peine de relire, puisqu'on n'y aperçoit jamais aucune rature ni aucun changement dans les expressions; de simples réponses adressées à des personnes qui le consultaient ou l'interrogeaient; ou des notes fugitives où il s'abandonnait à tous les sentiments d'un cœur passionné pour la vertu; et tout cela réuni après sa mort est devenu un recueil précieux, où les âmes religieuses vont puiser le goût et les maximes de la piété la plus sublime et la plus pure.

Fénelon apportait à l'administration de son diocèse le même zèle et le même intérêt qu'à l'instruction chrétienne de ses diocésains. Tous les détails dont se compose une administration ecclésiastique s'ennoblissaient à ses yeux, et s'élevaient au rang des devoirs les plus honorables de son ministère. La même main qui avait tracé au duc de Bourgógne les leçons les plus sublimes pour le gouvernement d'un grand empire, adressait à des curés et à de simples prêtres des instructions pour le gouvernement d'une paroisse.

Le diocèse de Cambrai, nouvellement réuni à la France par les armes de Louis XIV, s'étendait sur une partie importante de la Flandre, encore soumise à la domination espagnole. Ce peuple était extrêmement attaché à ses usages et à ses pratiques, qui quelquefois dégénéraient en superstitions. On conçoit tout ce qu'il fallut de douceur,

de sagesse, d'esprit de conciliation, pour réformer les abus et gagner la confiance, tout en ménageant les préventions et les habitudes.

Fénelon, s'appuyant sur l'autorité de saint Augustin, prescrivait aux pasteurs de son diocèse de rejeter tout ce qui n'a point été établi par une autorité légitime, et qui ne peut raisonnablement devenir un objet ou un moyen d'édification; mais il les invita en même temps à conserver avec soin tout ce qui n'est contraire ni à la foi, ni aux bonnes mœurs, et qui peut entretenir dans le peuple des sentiments plus religieux, ou exciter en lui le désir de mener une vie plus chrétienne.

Ces sages principes n'étaient point pour Fénelon une vaine théorie, et ne ressemblaient pas à ces maximes vagues et générales de prudence et de modération qu'on se plaît quelquefois à proclamer avec ostentation dans des actes publics. On retrouve dans ses manuscrits et sa correspondance la preuve qu'il les mit constamment en pratique.

Il examinait, il réglait, il se décidait lui-même, mais il ne faisait usage de l'autorité et de la juridiction inhérentes à sa qualité d'évêque qu'après avoir pris l'avis et les lumières de son conseil : ce conseil, composé de ses vicaires généraux et des membres de son chapitre qu'il jugeait à propos d'y appeler, s'assemblait régulièrement deux fois la semaine en son palais.

La douceur de Fénelon ne dégénérait jamais en

faiblesse, et il savait montrer autant de fermeté que de charité, lorsqu'un devoir impérieux le forçait de prémunir les peuples contre la contagion du vice et du scandale. On en trouve des preuves dans des circonstances où il fut obligé d'user de son autorité, ou d'appeler celle des magistrats civils, pour réprimer la conduite scandaleuse de quelques ecclésiastiques de son diocèse. Mais il n'avait jamais recours aux moyens de rigueur qu'après avoir épuisé tous les ménagements possibles et toutes les mesures comminatoires capables d'amener un changement salutaire et de prévenir une procédure infamante.

Fénelon ne bornait pas son zèle à maintenir avec fermeté la discipline et la régularité dans son diocèse; il déployait le même zèle dans la défense des droits de son clergé contre des prétentions injustes et abusives, et dans ces occasions il savait parler aux ministres de Louis XIV le langage de cette noble et décente fermeté qui convenait à son nom, à son rang et à la justice des réclamations qu'il leur adressait.

Mais s'il se montrait le zélé défenseur de son clergé, il pensait en même temps que ce corps devait donner, dans toutes les occasions, l'exemple des plus grands sacrifices pour le bien de l'État et le soulagement des peuples. Les malheurs de la guerre obligèrent le gouvernement, en 1708, à demander des secours extraordinaires au clergé

du Cambrésis, comme aux autres corps de l'État. La Flandre, depuis sept ans, était le théâtre de toutes les calamités que les armées victorieuses et vaincues traînent à leur suite; les campagnes étaient dépeuplées, et les terres sans culture. La condition du clergé du Cambrésis était encore plus déplorable que celle du clergé de toutes les autres provinces; mais Fénelon pensa que, dans la crise où la France se trouvait, le premier de tous les devoirs commandait au clergé de faire les derniers sacrifices pour épargner au peuple de nouvelles charges. Son cœur lui suggéra un expédient pour rendre ces sacrifices un peu moins onéreux à la classe la plus utile et la plus pauvre de son clergé. Cet expédient fut de se charger lui-même de la contribution à laquelle les curés de son diocèse étaient taxés.

A l'occasion d'une difficulté qui s'était élevée entre l'archevêque de Cambrai et le chapitre de Valenciennes, au sujet de la juridiction spirituelle, ce chapitre prétendit ne relever que du roi, tant au spirituel qu'au temporel. Les ministres de Louis XIV accueillirent ces maximes irrégulières, croyant sans doute lui montrer leur dévouement, en portant jusqu'à l'excès les prétentions d'un pouvoir absolu et indéfini. Mais Fénelon, dans un mémoire qu'il adressa au chancelier de France, expose les véritables principes au sujet de la juridiction spirituelle; il proclame avec une noble fran-

chise et une respectueuse fermeté, au pied du trône de Louis XIV, ces principes constitutifs de l'Église catholique, dont le renversement a eu de nos jours des suites si déplorables. Ce mémoire est surtout intéressant parce qu'il montre comment, dans toutes les occasions, Fénelon savait concilier la sagesse et la modération avec la plus inébranlable fermeté.

C'était ainsi que, dans toutes les circonstances, il savait s'élever sans effort, et sans sortir de son caractère, à la hauteur des grands de la terre, pour leur recommander les intérêts de la religion, et pour la défendre contre les abus de la victoire et de la puissance. Les armées ennemies, commandées par le prince Eugène, s'étaient emparées de Tournai au mois de septembre 1709. Fénelon lui écrivit pour lui demander sa protection pour les églises de sa juridiction, situées dans la ville ou dans le voisinage de Tournai. Le juste sentiment de dignité qui règne dans cette lettre, donne à son langage un caractère remarquable de noblesse et d'élévation.

Lorsqu'on se rappelle que Fénelon avait été condamné par le saint-siége, on est sans doute étonné de voir ce prélat, si peu de temps après sa condamnation, jouir à Rome d'un crédit et d'une considération tels, qu'il exerçait une espèce d'autorité d'opinion qu'il ne devait qu'à sa vertu et à sa renommée.

Les supérieurs des Missions-Étrangères à Paris, renouvelant l'ancienne controverse entre les do-

minicains et les jésuites de la Chine, avaient dénoncé à Rome ces derniers comme coupables d'idolâtrie, par la tolérance qu'ils accordaient à de certains honneurs que les Chinois sont dans l'usage de rendre à leurs ancêtres et à la mémoire de Confucius. MM. Tiberge et Brisacier, supérieurs des Missions-Étrangères, instruits de la singulière estime que le pape et la plupart des cardinaux avaient pour l'archevêque de Cambrai, connaissant d'ailleurs son amitié pour les jésuites, parurent craindre que ce prélat ne fût consulté par le saint-siége sur cette controverse, et que son opinion ne leur fût contraire; ils lui adressèrent leurs mémoires, leurs griefs et leurs demandes, en réclamant son appui et son suffrage.

Le Père La Chaise avait consulté Fénelon, et presque tous les évêques de France, sur cette même controverse des *cérémonies chinoises*. Il ne fallait qu'un degré de pénétration très-ordinaire pour prévoir que le résultat inévitable de cette dispute serait la ruine totale de la religion chrétienne dans la Chine. Fénelon gémissait de voir près de s'écrouler ce grand et bel ouvrage, élevé avec tant de soins et de peines, cimenté par le sang de tant de martyrs et de tant d'hommes apostoliques qui allaient à six mille lieues de leur patrie conquérir des chrétiens par la mort, les souffrances et les privations. Il termine sa lettre au Père La Chaise par ce passage:

« ..... Enfin, mon révérend Père, si vous me « demandiez ce que je pense du fond de la ques- « tion, je vous répondrais que j'attends d'ap- « prendre par la décision du pape ce qu'il faut en « penser. Il apprendra lui-même par son légat « quelle est la véritable intention des Chinois pour « rendre ce culte ou religieux, ou purement civil, « et c'est ce que j'ignore. »

Fénelon eut dans la suite une occasion plus heureuse et plus conforme aux vœux de son cœur, de faire usage de son crédit à la cour de Rome; ce fut en faveur du plus ancien, du plus fidèle et du plus respectable de ses amis, le duc de Beauvilliers. L'abbé de Beauvilliers, son frère, avait été nommé, le 1er avril 1713, à l'évêché de Beauvais, vacant par la mort du cardinal de Janson. Le pape refusait depuis plus de trois mois de lui en accorder les bulles; le motif de ce refus était une thèse que cet ecclésiastique avait soutenue pendant son cours de licence. Fénelon, instruit de cette difficulté inattendue, écrivit à un religieux de Rome, en qui le pape avait une singulière confiance, une lettre tres-pressante, pleine de réflexions très-justes et très-sages, auxquelles il n'aurait pu donner autant de force dans une lettre au pape lui-même: on sait que les justes égards dus à une grande dignité, les formules consacrées par l'usage et le respect, affaiblissent quelquefois les raisons et adoucissent les expressions.

Cette lettre fit la plus forte impression sur l'esprit de Clément XI; il voulut même la garder pour mieux se pénétrer des sages réflexions qu'elle renfermait; et il n'hésita plus à accorder à l'abbé de Beauvilliers les bulles de l'évêché de Beauvais.

Fénelon ne refusait pas son crédit au vœu de l'amitié, lorsque la justice ne s'opposait pas au penchant de son cœur; mais il pensait aussi que le devoir le plus sacré de l'amitié était la vérité : il ne craignait pas d'adresser à ses amis des conseils toujours utiles et quelquefois sévères, pour leur épargner des regrets ou des remords.

Fénelon fut instruit que M. de Colbert, archevêque de Rouen, frère de Mmes de Beauvilliers et de Chevreuse, voulait reconstruire sur un plan plus élégant et plus moderne son château de Gaillon, antique et majestueux monument de la fortune du cardinal d'Amboise.

L'archevêque de Rouen n'avait pas sans doute imaginé de consulter Fénelon sur des plans d'architecture; mais Fénelon fut instruit sur ses projets, et il n'attendit pas que l'archevêque lui en parlât pour lui en faire sentir les conséquences, le danger et même le défaut de convenance. Il lui peint avec autant de force que de grâce et de vérité les suites déplorables de la facilité avec laquelle on s'abandonne trop souvent au danger de ces ruineuses fantaisies, dont on ne connaît jamais l'étendue ni les bornes. Puis il lui dit avec fran-

chise : « N'avez-vous pas d'emploi de votre argent « plus pressé à faire? Souvenez-vous, Monsei- « gneur, que vos revenus ecclésiastiques sont le « patrimoine des pauvres ; que ces pauvres sont « vos enfants, et qu'ils meurent de tous côtés de « faim... Espérez-vous que Dieu bénisse vos « travaux, si vous commencez par un faste de « bâtiments qui surpasse celui des princes et des « ministres d'État qui ont logé où vous êtes? Espé- « rez-vous trouver le bonheur et la paix du cœur « dans ces pierres entassées? Que deviendra la « pauvreté de Jésus-Christ, si ceux qui doivent le « représenter cherchent la magnificence? Voilà ce « qui avilit le ministère, loin de le soutenir ; voilà « ce qui ôte l'autorité aux pasteurs. L'Évangile est « dans leur bouche, et la gloire mondaine est dans « leurs ouvrages. Jésus-Christ n'avait pas où re- « poser sa tête ; nous sommes ses disciples et ses « ministres, et les plus grands palais ne sont pas « assez beaux pour nous... »

Telle était l'opinion générale sur la vertu et la sagesse de Fénelon, que ses amis ne prenaient aucune détermination sur leurs intérêts les plus chers, sans la soumettre à son avis et à son approbation.

Plusieurs années s'étaient écoulées depuis la condamnation de Fénelon, et on devait croire que sa soumission et le profond silence qu'il s'était imposé avaient calmé ses ennemis et dissipé tous leurs ombrages. Cependant il ne lui était encore

permis de jouir qu'en tremblant des consolations de l'amitié ; il avait toujours à craindre qu'on ne fît un crime à ses amis de leur fidélité pour lui, et il repoussait avec une intention inquiète et délicate un grand nombre de personnes qui se montraient plus empressées de venir partager son exil de Cambrai, qu'intimidées par le danger de déplaire à la cour. La rigueur avec laquelle on avait traité tous ses amis et tous ses parents pouvait justifier ses inquiétudes, et donne une idée des excès où la haine peut porter les hommes passionnés.

C'est surtout dans sa correspondance que l'on voit ce que Fénelon était en amitié ; c'est dans des lettres qui n'étaient pas destinées à voir le jour, dans ces lettres écrites avec toute la rapidité et tout l'abandon d'un cœur qui se montre tel qu'il est, qu'il révèle tout ce que l'âme la plus noble, la plus douce et la plus sensible peut offrir d'aimable et d'attachant ; c'est là surtout qu'on voit combien il méritait d'avoir des amis, par l'idée qu'il se faisait de l'amitié, telle qu'elle doit exister entre des cœurs vertueux.

Si on réunissait toutes les pensées ou plutôt tous les sentiments que, dans l'effusion de son cœur, Fénelon a répandus dans ses lettres, on aurait peut-être l'idée de tout ce qu'on a pu dire, penser et sentir de plus délicat sur l'amitié.

Ce qui frappe surtout dans la correspondance particulière de Fénelon avec ses amis et ses pa-

rents, c'est que toutes ses lettres sont empreintes de ce goût de religion et de piété dont son âme était habituellement nourrie. Les affaires, les maladies, les circonstances même les plus indifférentes, tout le ramène naturellement à cet objet continuel de ses méditations et de ses entretiens.

C'est principalement dans ses lettres au marquis de Fénelon, son petit-neveu, qu'il se livre avec l'abandon le plus touchant à cette tendre et affectueuse communication de deux âmes unies par une espèce d'affection céleste. Le marquis de Fénelon avait été élevé dès son enfance à Cambrai, sous les yeux de son grand-oncle, dont il était devenu le fils adoptif; jamais un père n'eut une amitié plus tendre pour son fils: il avait placé en lui ses principales affections et toutes ses espérances pour sa famille; il l'avait nourri dès sa première jeunesse des sentiments et des maximes de la plus haute piété, et ces sentiments ne se démentirent pas un seul instant pendant le cours d'une vie consacrée à des fonctions honorables et terminée par une mort glorieuse. Le marquis de Fénelon avait conservé pour son oncle une vénération qui ressemblait à une espèce de culte. C'est à lui qu'on est principalement redevable non-seulement des magnifiques éditions *in-f°* et *in-4°* des œuvres de l'archevêque de Cambrai, mais de la publication des écrits de Fénelon, que les circonstances lui permirent de faire connaître. L'occupation de sa

vie entière fut de réunir et de conserver avec un soin religieux, tous les titres et tous les monuments qui pouvaient éterniser la gloire d'un parent aussi cher et aussi illustre.

Un élève d'un genre bien différent s'était offert quelques années auparavant au zèle de Fénelon, et se montra digne d'un tel maître.

André-Michel de Ramsai, chevalier baronnet en Écosse, issu d'une ancienne famille de ce royaume, avait été tourmenté par l'inquiétude, assez commune dans le pays où il était né, de soumettre toutes les religions et tous les systèmes de philosophie au tribunal de sa raison. Comme il apportait de la bonne foi dans ses recherches, elles l'avaient conduit assez facilement à reconnaître les erreurs de la religion qu'il avait sucée avec le lait. L'histoire impartiale de la réforme d'Allemagne et d'Angleterre l'avait dégoûté de la doctrine de ces deux sectes; les emportements de Luther et les passions honteuses de Henri VIII lui avaient paru contraires à cette sainteté évangélique qui doit annoncer une mission divine.

Il parcourut toute l'Angleterre et toute l'Allemagne; il interrogea les philosophes et les docteurs les plus renommés de toutes les écoles et de toutes les sectes; tous lui répondirent avec l'intrépide assurance d'avoir rencontré seuls la vérité, et tous étaient d'avis différents. Toutes ces opinions contradictoires le conduisirent à l'indifférence de

toutes les religions, et de l'indifférence il tomba dans un pyrrhonisme universel en philosophie comme en théologie.

Ses voyages l'ayant conduit en Hollande, le voisinage de Cambrai lui fit naître le désir de voir, de connaître et d'interroger Fénelon sur les doutes pénibles qui tourmentaient son esprit. Le nom de Fénelon était aussi célèbre en Angleterre, en Allemagne et en Hollande qu'en France, et ses vertus disposaient tous les cœurs à croire à sa parole. M. de Ramsai vint à Cambrai en 1709: il fut accueilli par Fénelon avec une bonté paternelle; il lui ouvrit son cœur, et lui annonça le désir sincère de trouver auprès de lui la vérité qu'il avait inutilement cherchée auprès de tant d'autres; mais il ne lui dissimula pas la résistance qu'il opposerait à ses efforts pour le convaincre, et le peu d'espoir qui lui restait d'être convaincu.

Fénelon donna de justes éloges à sa candeur et à sa franchise, lui promit de s'expliquer avec la même sincérité, et s'en reposa sur le secours du Ciel, bien plus que sur ses propres lumières, pour le succès de l'œuvre qu'il entreprenait.

Les travers de M. de Ramsai ne l'avaient point conduit jusqu'à contester l'existence de Dieu, et ce premier fondement établi amena facilement Fénelon à le convaincre de la vérité de la religion catholique.

Après six mois d'entretiens qu'il eut avec Féne-

lon, M de Ramsai devint un catholique aussi éclairé qu'humble et so .mis; il conserva jusqu'à la fin de ses jours une tendre vénération pour l'archevêque de Cambrai, et il entretint constamment avec tous ses amis, ses parents, et surtout avec le marquis de Fénelon, son petit-neveu, les relations les plus intimes.

M. de Ramsai ne fut pas le seul étranger illustre que la réputation de Fénelon attira en France, et que le seul désir de le connaître et l'ambition de mériter son amitié conduisirent à Cambrai. Nous devons compter parmi eux le célèbre cardinal Quirini, si recommandable par sa vaste érudition et par les qualités encore plus précieuses de son âme et de son caractère. Il quitta l'Italie, et visita l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre et la France. Il s'arrêtait partout où il y avait un homme célèbre à entretenir ou un manuscrit précieux à consulter; il se croyait récompensé de tant de soins et de peines par le bonheur d'avoir acquis un ami de plus, et d'avoir fait une découverte utile à la religion et aux lettres.

On peut bien penser qu'un homme qui mettait un empressement si estimable à connaître tout ce qui méritait d'être connu, désirait passionnément de voir Fénelon.

Fénelon et le cardinal Quirini avaient entre eux une conformité remarquable par les grâces de leur esprit, l'urbanité de leurs mœurs, et cette

douceur inaltérable qui leur conciliait les suffrages des adversaires mêmes de l'Église romaine. Aussi leur liaison fut prompte et cependant inaltérable. Parmi les admirateurs de Fénelon, nous citerons le célèbre maréchal de Munich, que les hasards de la guerre avaient mis, à l'âge de 29 ans, à portée de connaître l'archevêque de Cambrai, et qui, après avoir éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune, aimait encore, dans les derniers temps de sa vie, à rappeler les jours heureux qu'il avait passés dans sa jeunesse auprès de Fénelon, et semblait se reposer des agitations d'une longue carrière, par le récit des traits et des vertus dont il avait été témoin à Cambrai.

Un personnage d'un rang bien plus élevé que le maréchal de Munich, désira voir, connaître et entendre Fénelon. C'était Jacques III, fils de Jacques II : chassé à l'âge de cinq mois du palais de ses pères, qu'il ne devait plus revoir, et exclu dès le berceau d'un trône où il ne devait jamais monter, il offrait à son siècle un grand exemple des vicissitudes humaines, dont le souvenir s'est déjà effacé, moins par le laps du temps que par la présence de catastrophes semblables dont nous avons été les témoins. Il servait dans les armées françaises sous le modeste titre de *chevalier de Saint-Georges*, et cherchait à mériter au moins l'estime des ennemis de sa maison en s'honorant dans la profession des armes. Pendant la guerre

8

de la succession d'Espagne, il vint à Cambrai, où Fénelon l'accueillit avec la distinction qu'il devait à un prince, et à un prince malheureux. Ils eurent ensemble plusieurs entretiens, dont un témoin nous a conservé le récit. Ils roulent principalement sur la politique, et l'on y voit avec quelle supériorité de talent et de génie Fénelon traite des véritables principes du gouvernement. Nous regrettons de ne pouvoir citer en entier l'un de ces entretiens, nous nous contenterons de copier le passage suivant :

« Triste état de la nature humaine ! Les souve-
« rains, jaloux de leur autorité, veulent toujours
« l'étendre ; les peuples, passionnés pour leur
« liberté, veulent toujours l'augmenter. *Il vaut*
« *mieux cependant souffrir, pour l'amour de*
« *l'ordre, les maux inévitables dans tous les*
« *États, même les plus réglés, que de secouer le*
« *joug de toute autorité en se livrant sans cesse*
« *aux fureurs de la multitude, qui agit sans*
« *règle et sans loi.* Toutes sortes de gouverne-
« ments sont nécessairement imparfaites, puis-
« qu'on ne peut confier l'autorité suprême qu'à des
« hommes ; *et toutes les formes de gouverne-*
« *ment sont bonnes, quand ceux qui gouvernent*
« *veulent sincèrement le bien. Dans la théorie,*
« *certaines formes paraissent meilleures que*
« *d'autres ;* mais dans la pratique, la faiblesse ou
« la corruption des hommes, sujets aux mêmes

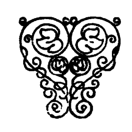
« passions, exposent tous les États à des inconvé-
« nients à peu près égaux. Deux ou trois hommes
« entraînent presque toujours le monarque ou le
« sénat. »

On sera moins étonné du sentiment d'intérêt et de bienveillance que Fénelon inspirait aux étrangers de tous les pays et de tous les États que sa réputation attirait à Cambrai, lorsqu'on connaîtra les maximes et les procédés qu'il s'était prescrits à leur égard. Fénelon aimait passionnément sa patrie; mais il ne pouvait souffrir qu'on l'exaltât en dégradant le mérite des autres peuples. *J'aime mieux ma famille que moi-même*, disait-il; *j'aime mieux ma patrie que ma famille; mais j'aime encore mieux le genre humain que ma patrie.*

Il ne faisait jamais sentir aux étrangers ce qui pouvait leur manquer par rapport à cette recherche de politesse, cette élégance de manières, ce bon goût, cette *urbanité* qui distinguaient autrefois en France les premiers rangs de la société, et dont les étrangers venaient étudier les leçons et les modèles. Fénelon disait à ce sujet, en leur faveur: *La politesse est de toutes les nations; les manières de l'exprimer sont différentes, mais indifférentes de leur nature*. Il s'attachait toujours à entretenir les étrangers des mœurs, des lois, du gouvernement, des grands hommes de leur pays. Par cet innocent artifice, il paraissait

leur laisser le mérite de lui apprendre ce qu'il savait aussi bien et souvent mieux qu'eux-mêmes.

C'est ce qui explique comment Fénelon n'eut que des amis et des admirateurs dans les pays étrangers; il n'eut des envieux et des adversaires que dans sa patrie. La controverse du quiétisme lui avait déjà attiré des rivaux puissants et accrédités; celle du jansénisme lui suscita des adversaires passionnés et redoutables.



CHAPITRE II.

Controverse du jansénisme.— Le *Cas de Conscience.*— Instruction pastorale de Fénelon.— Discussion de Fénelon avec l'évêque de Saint-Pons.— Douceur de Fénelon envers les jansénistes. — Imputations calomnieuses.— Instruction pastorale de Fénelon en forme de dialogues. — Du livre des *Réflexions morales du Père Quesnel.* — Il est approuvé par le cardinal de Noailles. — Affaires des évêques de La Rochelle et de Luçon. — Générosité de Fénelon. — Le cardinal de Noailles refuse de révoquer son approbation du livre du Père Quesnel. — Il en appelle au pape.

En écrivant l'histoire de Fénelon, nous ne pouvons nous dispenser de parler de ses opinions et de ses écrits sur une controverse qui agitait alors tous les esprits, à laquelle il prit lui-même une part très-active, et qui a laissé sa mémoire exposée aux ressentiments d'adversaires très-animés. Mais nous n'entrerons que dans les détails qui ont un rapport direct avec Fénelon.

La doctrine de Jansénius avait été condamnée par plusieurs papes, notamment par une bulle d'Alexandre VII, du 15 avril 1665, qui ordonnait à tous les ecclésiastiques de souscrire au formulaire, dans lequel ils déclaraient « condamner de « cœur et de bouche la doctrine des cinq propo-

« sitions contenues dans le livre de Jansénius (1). » Cette bulle du pape fut revêtue de lettres patentes, enregistrées au parlement le 29 avril 1665. La déclaration du roi imposait à tous les évêques l'obligation de souscrire ou de faire souscrire le formulaire. Tous les évêques de France s'empressèrent d'obéir, à l'exception des évêques d'Aleth, de Pamiers, de Beauvais et d'Angers, qui mirent des restrictions à leur souscription.

Louis XIV, choqué d'une contravention aussi manifeste et aussi éclatante à la bulle du saint-siége et à sa déclaration, voulait faire faire le procès aux quatre évêques. Mais cette affaire fut apaisée plus tard par Clément IX, successeur d'Alexandre VII, qui, à force de négociations, obtint des évêques réfractaires une déclaration de souscription du formulaire *purement et simplement;* cette pacification fut appelée *la paix de Clément IX*. Cette paix parut suspendre pendant trente-quatre ans les divisions qui avaient si longtemps agité l'Église de France; ce ne fut qu'après

(1) Jansénius, évêque d'Ipres, avait consumé vingt-deux ans à composer un énorme ouvrage sur la *Grâce*, dans lequel il prétendait éclaircir les questions soulevées par les écrits de Baïus et de Molina sur la même matière. C'est de ce livre, dont on a plus parlé qu'il n'a été lu, qu'ont été extraites les cinq propositions condamnées par l'Église. Ces propositions ne s'y trouvent pas tout à fait textuellement et mot à mot, comme beaucoup de personnes l'ont cru (à l'exception de la première); mais elles offrent le précis exact de toute la doctrine renfermée dans ce livre.

ce long intervalle de temps qu'elles se renouvelèrent avec plus d'ardeur. Ce fut alors que Fénelon se vit obligé, par le devoir de son ministère, d'élever la voix pour l'instruction de son peuple et pour l'édification de l'Église, et qu'il écrivit une grande partie des ouvrages qui ont occupé les dernières années de sa vie.

Les jansénistes, comme l'observe d'Aguesseau, eurent l'indiscrétion de rompre les premiers un silence qui leur avait été si salutaire. L'un d'eux, Martin de Barcos, fit paraître une *Exposition de la foi catholique*, dans laquelle il renouvelait les erreurs condamnées dans les cinq fameuses propositions. Cet ouvrage fut condamné par l'archevêque de Paris, et donna lieu à d'autres écrits qui rallumèrent les disputes. Celui qui fit le plus de bruit fut le fameux *Cas de Conscience*, imprimé en 1702. « On y supposait, dit d'Aguesseau, un con-
« fesseur embarrassé de répondre aux questions
« qu'un ecclésiastique de province lui avait pro-
« posées, et obligé de s'adresser à des docteurs de
« Sorbonne pour se guérir de scrupules ou vrais
« ou imaginaires. Un de ces scrupules roulait sur
« la nature de la soumission qu'on devait avoir
« pour les constitutions des papes contre le jan-
« sénisme ; et l'avis des docteurs portait qu'à
« l'égard de la question de *fait*, *le silence respec-*
« *tueux* suffisait pour rendre à ces constitutions
« toute l'obéissance qui leur était due. » C'était

précisément renouveler l'opposition des quatre évêques, qui avait attiré le mécontentement du roi et occasionné les négociations qui avaient amené la paix de Clément IX. Une quarantaine de docteurs de Sorbonne, qui ne s'aperçurent pas du piége qu'on leur tendait, ni des conséquences de leur décision, souscrivirent à l'écrit qu'on leur présentait, et qui devint bientôt public.

A peine le *Cas de Conscience* fut-il connu à Rome, que le pape Clément IX le condamna, avec les qualifications les plus sévères, par un bref du 12 février 1703, et écrivit en même temps au roi pour lui porter ses plaintes de la témérité des docteurs de Paris, dont la décision tendait à faire renaître toutes les anciennes contestations.

Louis XIV fit adresser le bref du pape à tous les évêques. La lettre des secrétaires d'État portait : « que le roi n'avait rien plus à cœur que de s'opposer fortement au renouvellement des troubles que les propositions condamnées de Jansénius avaient excités, et que Sa Majesté avait si heureusement apaisés. »

La plupart des évêques de France avaient déjà condamné le *Cas de Conscience*, lorsque l'archevêque de Cambrai fit entendre sa voix : on n'eut point à lui reprocher de montrer un zèle trop précipité, car ce ne fut que le 10 février 1704 qu'il publia à ce sujet une instruction pastorale, qui l'engagea dans une longue suite d'écrits du même

genre, parce qu'il établit quelques principes sur lesquels les sentiments étaient partagés. D'ailleurs cette instruction pastorale embrassait des objets très-étendus; elle offrait un tableau historique et dogmatique de toute la controverse du jansénisme, depuis son origine jusqu'à l'époque où, après un long calme, on voyait de nouvelles tempêtes s'élever avec plus de violence que jamais. La célébrité de l'auteur, le mérite de l'ouvrage, la méthode simple, claire et nouvelle qui s'y faisait remarquer, la modération qui en faisait le caractère dominant, fixèrent en un moment l'attention universelle. Ce fut ce qui engagea les plus habiles défenseurs du parti qu'il combattait à réunir toutes leurs forces contre celui de leurs adversaires qui leur paraissait le plus redoutable.

Cependant, dans l'assemblée du clergé qui se tint à Paris, le cardinal de Noailles se permit contre Fénelon un acte public d'hostilité qu'on a peine à expliquer et à justifier.

Dans son instruction pastorale du 19 février 1704, l'archevêque de Cambrai avait établi que l'Église est aussi infaillible dans le jugement des *faits dogmatiques* que dans les décisions de foi. Les opinions paraissaient assez partagées sur cette question, parce qu'elle n'était pas encore assez éclaircie des deux côtés. Le cardinal de Noailles crut qu'il pourrait facilement obtenir de l'assemblée du clergé de 1675 une censure au moins indirecte

du sentiment de Fénelon, mais il s'en fallut beaucoup que cette espèce de dénonciation eût le succès dont il s'était flatté. Le mécontentement que son discours excita dans l'assemblée fut tel, que le cardinal prit la résolution humiliante de le supprimer, et que, contre l'usage, il ne fut point imprimé dans le procès-verbal de l'assemblée.

La manière franche et décidée dont Fénelon s'était exprimé sur l'infaillibilité de l'Église dans le jugement des *faits dogmatiques*, l'engagea dans une longue suite d'écrits et instructions publiés dans les années 1705 et 1706. Les écrits de Fénelon sur cette matière excitèrent contre lui toute l'amertume du parti qu'il combattait, et qui voyait s'élever dans l'archevêque de Cambrai un adversaire aussi redoutable pour les disciples de Jansénius, que Bossuet, qui venait d'expirer, l'avait été autrefois pour les disciples de Luther et de Calvin.

Ces mêmes écrits l'engagèrent malgré lui dans une espèce de discussion personnelle avec un de ses collègues, dont il respectait sincèrement la piété, la sainteté des mœurs et les vertus vraiment épiscopales. Tous les évêques de France avaient accepté purement et simplement la bulle *Vineam Domini Sabaoth;* le seul évêque de Saint-Pons se permit, dans un mandement, de censurer cette bulle, tout en finissant par adhérer à ses décisions.

Fénelon, dans un mémoire ayant pour titre *Lettre à un Évêque*, ou *Remarques sur le Man-*

dement de M. l'évêque de Saint-Pons, releva avec beaucoup de force toutes les contradictions et toutes les inexactitudes accumulées dans ce mandement, tout en conservant scrupuleusement les mesures et les égards qu'il devait à un vieillard et à un collègue.

En 1707, l'évêque de Saint-Pons publia contre Fénelon trois lettres, dans lesquelles il s'attachait à réfuter la doctrine de l'archevêque de Cambrai sur *l'infaillibilité* de l'Église dans le jugement des *faits dogmatiques*. Fénelon, attaqué personnellement, fut obligé de répondre; mais il le fit en redoublant de ménagements et d'égards envers son adversaire. Rome se montra bien plus sévère pour venger Fénelon, que Fénelon n'avait montré de zèle et d'amour-propre pour se défendre. Le mandement de l'évêque de Saint-Pons et les lettres qu'il avait écrites contre l'archevêque de Cambrai furent condamnées à Rome par un décret du 17 juillet 1709.

Ce n'était pas seulement envers ses collègues que Fénelon observait ces mesures d'égards et de bienséances dans les discussions qui pouvaient s'élever entre eux et lui, mais il ne s'en écartait jamais, dans quelque rang que fût placé l'adversaire auquel il avait à répondre. C'est ainsi qu'en répondant au fameux Père Quesnel (1), l'un des apôtres les plus ardents du jansénisme, qui avait

(1) Pasquier Quesnel, né à Paris le 14 juillet 1634, entra à l'Ora-

adressé un écrit à l'archevêque de Cambrai, Fénelon lui parle avec la plus indulgente bonté.

Souvent ses adversaires mêlaient les traits de la satire ou des allusions piquantes à la discussion des preuves et des autorités : Fénelon écartait dans ses réponses tout ce qui lui était personnel, opposait des raisons à des injures, et ramenait toujours la conversation au seul but qu'il se proposait, celui d'instruire et de persuader.

Ses amis ne lui laissaient pas ignorer les interprétations ou les motifs que l'envie ou la malignité affectaient de donner à ses démarches les plus innocentes ; il n'en paraissait ni surpris ni affligé ; sa candeur à ce sujet, sa modestie si touchante se peignent dans sa correspondance la plus intime ; on peut en juger par ce passage d'une lettre adressée au Père Lami : « Pour ceux qui vont fouiller « dans mes intentions, je leur pardonne ; *quand* « *même ce qu'ils s'imaginent serait vrai, la vé-* « *rité que j'ai dite en serait-elle moins la vérité ?* « J'ai tâché de leur dire des vérités nécessaires

toire en 1657, fut obligé d'en sortir en 1678, par le refus qu'il fit de souscrire le formulaire de doctrine prescrit par sa congrégation contre le jansénisme. Il était l'auteur d'un ouvrage intitulé *Réflexions morales sur le nouveau Testament ;* ce livre, approuvé d'abord par le cardinal de Noailles, quand il était évêque de Châlons, fut condamné par plusieurs évêques, et enfin par la fameuse constitution *Unigenitus*, comme nous le verrons dans la suite. Après la mort d'Arnault, le Père Quesnel devint le chef du parti janséniste ; il mourut à Amsterdam, le 2 décembre 1719, âgé de 85 ans et quelques mois.

« par les termes les plus doux; s'ils font contre « moi des écrits injurieux, je tâcherai de ne ré-« pondre à des injures que par des raisons. Lais-« sez-les donc exhaler leur chagrin, et ne vous « fâchez pas par amitié pour moi de ce qui ne me « fâche nullement. Un torrent s'écoule plus vite « quand on ne fait rien pour le retenir. Prions « pour les esprits prévenus; et, loin de nous irri-« ter contre eux, ne songeons qu'à les plaindre, « qu'à les attendre, qu'à chercher les moyens de « les guérir de leur prévention. *Il faudrait n'être « pas homme pour ne pas sentir combien il est « facile de s'engager dans l'erreur, et combien « il en coûte pour en revenir.* »

Fénelon était convaincu que les seuls moyens utiles et légitimes contre les erreurs de l'esprit sont les secours de l'instruction et de la persuasion. Il voyait avec peine que le gouvernement s'écartait quelquefois de ces sages tempéraments, qui lui paraissaient toujours préférables aux moyens de force et d'autorité. Lorsque la maison de Port-Royal fut détruite en 1709, avec des circonstances odieuses très-propres à révolter les esprits, Fénelon, qui avait plus à se plaindre que personne de l'acharnement avec lequel les écrivains de ce parti cherchaient à le noircir, gémissait avec ses amis sur une mesure aussi violente. Il écrivait au duc de Chevreuse: « Un coup d'auto-« rité comme celui qu'on vient de faire à Port-

« Royal, ne peut qu'exciter la compassion pu-
« blique pour ces filles, et l'indignation contre
« leurs persécuteurs. »

Les actes de violence et de persécution étaient si opposés au caractère et aux principes de Fénelon, qu'il ne craignait pas de condamner hautement la rigueur que quelques agents de l'autorité continuaient à exercer envers les protestants paisibles et soumis. C'étaient ces principes invariables de Fénelon qui le rendaient également cher à tous les habitants de son diocèse, malgré la diversité des partis et des opinions, et qui ont attiré à sa mémoire une vénération universelle.

Une conduite si conforme au véritable esprit de la religion catholique a pourtant servi de titre à quelques écrivains pour travestir tout à coup Fénelon en un philosophe du XVIIIe siècle, *indifférent sur toutes les religions*.

Comment, lorsqu'on a lu les ouvrages de Fénelon, lorsqu'on a pu observer cet homme si religieux dans tous les détails de sa vie publique et privée, si zélé pour tous les dogmes et toutes les pratiques de la religion, qu'il défendait par ses écrits et qu'il honorait par ses exemples; lorsqu'on le voit, dans ses lettres les plus secrètes à ses amis et à ses parents les plus chers, ramener sans cesse toutes leurs pensées et tous leurs sentiments vers la religion, les pénétrer de sa sainteté, la représenter comme la seule règle de leurs

devoirs, leur seule consolation dans le malheur, le seul objet digne d'enflammer leur cœur; lorsqu'on entend les accents touchants de cette âme pure et vertueuse qui n'aspire qu'au moment où elle sera dégagée des liens périssables qui l'attachent à la terre, pour s'élancer vers ce Dieu dont il s'était fait une image si sublime, et qu'on lui avait même reproché d'aimer *d'un amour trop désintéressé*; comment a-t-on pu imaginer de reconnaître à de pareils traits un philosophe *indifférent à toutes les religions?* Le ridicule d'une pareille supposition ne peut être surpassé que par celui d'avoir voulu faire d'un rôle aussi méprisable un titre de gloire pour Fénelon. Fénelon a été condamné par l'Église, et il a eu la gloire de l'édifier par sa religieuse soumission; Fénelon a perdu la faveur des rois, et il a honoré sa disgrâce par le courage de la vertu; mais l'outrage le plus cruel était réservé à sa mémoire par des éloges honteux, que ses mânes indignés rejettent avec mépris (1).

On s'est égaré dans une multitude de discussions sur la tolérance civile et religieuse; Fénelon

(1) C'est sans doute cette supposition erronée qui a donné l'idée de placer, au-dessus d'un monument public, Fénelon, seul des grands hommes de son siècle, au milieu des philosophes, des orateurs et des savants du XVIII[e] siècle. Quand on connaît Fénelon, on doit s'étonner, en effet, de voir figurer l'archevêque de Cambrai à côté de Mirabeau, de Voltaire et de Rousseau, sur le fronton de Sainte Geneviève, devenu le Panthéon.

a offert dans sa conduite, comme dans ses opinions, le modèle le plus parfait de ce que l'on doit croire et de ce que l'on doit faire. Tous ses ouvrages expriment une inflexibilité portée jusqu'au scrupule sur la doctrine, et sa conduite, la charité la plus compatissante pour ceux qui avaient le malheur de ne pas penser comme lui. En lisant les ouvrages de Fénelon, l'esprit est convaincu, le cœur est entraîné; on admire la religion qui a produit un si grand évêque, on aime la religion qui a inspiré un homme si vertueux.

Dans un temps où les controverses théologiques occupaient tous les esprits, Fénelon, toujours fidèle à sa maxime, que la religion conservait ou recouvrait bien plus sûrement ses droits par l'instruction que par la force, imagina de réduire toutes ces questions subtiles et abstraites à quelques notions si simples et si claires, qu'elles pussent convaincre tous les hommes raisonnables dans les classes même les plus étrangères à ce genre de discussion. C'est ce qui lui fit naître l'idée de renfermer dans un certain nombre de dialogues, écrits dans un style simple et familier, toutes les controverses agitées en France depuis soixante-dix ans sur les matières de la grâce. Ces dialogues eurent le plus grand succès, qui était dû à la méthode aussi simple qu'ingénieuse dont il s'était servi pour se faire entendre de toutes les classes de la société. Les adversaires de Fénelon, décon-

certés par ce succès extraordinaire, l'accusèrent de ne pas être *théologien*, pour se dispenser de lui répondre; et tandis que tous ses écrits attestaient l'étude approfondie qu'il avait faite de tous les monuments de la tradition, on prétendait qu'il manquait de profondeur. Ce reproche était un véritable éloge du talent qu'il avait de faire disparaître toutes les aspérités dont les sciences sont trop souvent hérissées; mais la voix publique vengeait avec éclat l'archevêque de Cambrai de l'injustice de ses détracteurs.

C'était dans le même esprit qui avait inspiré ses dialogues sur la grâce, que Fénelon s'était occupé avec ardeur, pendant les dernières années de sa vie, d'un grand travail sur saint Augustin, dont l'autorité était invoquée par les disciples de Luther, de Calvin et de Jansénius, pour appuyer leurs erreurs. Fénelon s'attachait à exposer les véritables sentiments de saint Augustin, et il démontrait facilement combien ils étaient éloignés de la doctrine de tous ces novateurs. Malheureusement la mort arrêta Fénelon dans le cours de ce travail, et il ne reste rien des matériaux qu'il avait réunis pour l'exécution de ce projet.

Cependant les esprits s'aigrissaient, et la chaleur des controverses entretenait dans l'Église de France une fermentation inquiétante, qui importunait le gouvernement et qui affligeait les hommes sincèrement religieux.

Le cardinal de Noailles avait approuvé les *Réflexions morales* du Père Quesnel dans le temps qu'il était évêque de Châlons; il renouvela cette approbation en 1699, ce qui donna occasion de l'accuser de favoriser le parti janséniste. Ce prélat était, par caractère, doux, paisible et modéré; mais, malgré des sentiments et des intentions très-pures, sa maladresse fut telle, qu'il fit précisément ce qu'il fallait pour mettre tous les esprits en mouvement et en opposition.

Un incident imprévu, auquel il attacha beaucoup d'importance, l'entraîna tout à coup dans une suite de fausses démarches qui empoisonnèrent le reste de sa vie. On doit remarquer, en effet, que ce fut le cardinal de Noailles lui-même qui provoqua en quelque sorte la constitution *Unigenitus*, par l'espèce d'irritation avec laquelle il s'engagea dans une discussion particulière qu'il lui eût été facile d'étouffer ou de concilier dans son origine.

Les évêques de La Rochelle et de Luçon publièrent, en 1711, une instruction pastorale qu'ils avaient rédigée en commun. Cette instruction pastorale condamnait le livre des *Réflexions morales* du Père Quesnel, comme renfermant et renouvelant les erreurs de Jansénius. A peine eut-elle été imprimée et publiée à La Rochelle, que l'imprimeur en adressa, selon l'usage, un grand nombre d'exemplaires à son correspondant de Paris. Ce-

lui-ci fit annoncer cet ouvrage par une multitude d'affiches placardées dans toutes les places, à tous les coins de rues, et jusqu'aux portes et aux cours de l'archevêché. Le cardinal de Noailles fut vivement affligé d'un procédé qui choquait toutes les bienséances, en affectant d'annoncer jusque dans son palais un mandement de deux évêques portant la condamnation d'un ouvrage qu'il avait anciennement approuvé. Les deux prélats protestèrent qu'ils n'avaient eu aucune part à cet acte inexcusable; peut-être eût-il été de la dignité du cardinal de se contenter d'un pareil désaveu; mais il s'aigrissait facilement, et l'on réussit à l'aigrir encore davantage. Les deux évêques avaient leurs neveux au séminaire de Saint-Sulpice; il les soupçonna assez légèrement d'avoir fait placarder ces affiches qui l'avaient si fortement choqué. Dans un premier mouvement de vivacité, et par un abus peu honorable de son autorité, il ordonna au supérieur général de Saint-Sulpice de les renvoyer de son séminaire, quoiqu'ils y vécussent avec édification. Une démarche si peu digne de son rang lui fit un tort extrême.

Les deux évêques, blessés à leur tour dans la personne de leurs neveux, écrivirent au roi pour lui porter directement leurs plaintes de la conduite du cardinal à leur égard. Ils s'abandonnaient dans cette lettre à toute la vivacité d'un sentiment peut-être excessif, et parlaient ouvertement du cardinal

de Noailles comme d'un fauteur des novateurs et des hérétiques. Cette lettre devint bientôt publique sans leur consentement et sans leur participation, mais par l'infidélité ou l'indiscrétion des bureaux du ministre, auquel, selon l'usage, ils s'étaient bornés à en envoyer une copie. Le cardinal pouvait encore tourner à son avantage cette nouvelle attaque de ses adversaires; une dénonciation aussi éclatante, portée jusqu'au trône contre un cardinal respecté et respectable par ses vertus et par ses mœurs, avait soulevé tout Paris et toute la cour contre ses détracteurs. Mais le cardinal de Noailles avait toujours le malheur de tourner contre lui-même tout ce que le bonheur des circonstances pouvait lui offrir de plus favorable. Il rendit une ordonnance qui condamnait l'instruction pastorale des évêques de La Rochelle et de Luçon, comme favorable au jansénisme. Cette accusation inattendue étonna un peu le public, qui ne pouvait comprendre comment un ouvrage qui avait eu évidemment pour objet de proscrire avec sévérité tout ce qui ressemblait à la doctrine de Jansénius, se trouvait lui-même infecté des erreurs qu'on lui reprochait.

L'ordonnance du cardinal de Noailles contre ses deux collègues, leur donna tout à coup pour auxiliaires la plus grande partie des évêques de France, et mécontenta la cour.

Enfin le roi, voulant terminer cette querelle par

un accommodement, chargea M. le duc de Bourgogne, alors dauphin, d'être le médiateur entre le cardinal et les évêques de La Rochelle et de Luçon. Le jeune prince s'associa dans cette commission l'archevêque de Bordeaux, l'évêque de Meaux, le chancelier de Pontchartrain, le duc de Beauvilliers et M. Voisin. Ainsi, par une suite de vicissitudes si ordinaires dans les cours, le duc de Beauvilliers se trouvait en ce moment arbitre de la destinée du cardinal de Noailles sur l'affaire du jansénisme, comme le cardinal de Noailles l'avait été de la sienne sur l'affaire du quiétisme. Aussitôt que Fénelon eut connaissance de cette disposition, il s'empressa d'inviter M. de Beauvilliers à écarter tous les souvenirs qui pouvaient lui être restés de leurs anciennes discussions, à ne voir en lui que son pasteur, et non l'adversaire de l'archevêque de Cambrai; il l'avertit qu'il doit uniquement se considérer comme juge et médiateur dans une affaire pénible et délicate, et qu'en cette double qualité il doit ces égards dont la qualité même de juge ne dispense pas, dans une contestation qu'il importait encore plus de terminer par des voies de conciliation que par des actes d'autorité.

Une pareille conduite était sans doute trop conforme aux maximes et à la droiture naturelle de M. de Beauvilliers, pour que Fénelon eût besoin de la lui tracer; mais pouvait-il être une occasion où l'âme de Fénelon ne se montrât pas telle qu'elle

était, douce, intelligente et supérieure à toutes les passions vulgaires?

Le caractère que développa M. le duc de Bourgogne dans le cours de cette affaire, montre un digne élève de M. de Beauvilliers et de Fénelon. Il mit tant de mesure dans ses procédés, tant de patience dans la discussion des faits; il manifesta des connaissances et une pénétration si étonnantes dans des questions étrangères à son âge, à son état et à son rang, qu'il força ceux même qui étaient le plus prévenus contre lui, à admirer dans ce jeune prince une raison si supérieure et si prématurée.

Il rendit une décision arbitrale qui, dans le premier moment, fut adoptée avec respect et reconnaissance par les deux parties, et regardée par chacune d'elles comme un jugement en sa faveur.

Mais un des articles essentiels de cet acte de médiation portait que le cardinal de Noailles manifesterait par un acte public son improbation du livre du Père Quesnel. Un malheureux point d'honneur ne lui permit pas de se conformer à cette disposition avec l'empressement et la facilité que l'on désirait. Il hésita, traîna en longueur, et avant qu'il se fût décidé, M. le duc de Bourgogne mourut. Alors le roi voulut que le cardinal prît un parti définitif: il lui remit un mémoire par lequel il ne lui laissait que l'alternative de satisfaire aux conditions prescrites par M. le duc de Bourgogne, ou de se soumettre au jugement du pape. Le car-

dinal de Noailles refusa de révoquer l'approbation qu'il avait donnée au livre du Père Quesnel, et déclara qu'il préférait se soumettre à la décision du souverain pontife.

En conformité du vœu du cardinal lui-même, Louis XIV requit le pape Clément XI de prononcer son jugement; l'examen du livre du Père Quesnel traîna en longueur à Rome plus d'un an; et ce ne fut que le 8 septembre 1713, que le pape rendit la fameuse constitution *Unigenitus*, qui a été la cause ou le prétexte de tant de troubles. Comme elle précéda de très-peu de temps la mort de Fénelon, nous parlerons à cette époque des derniers actes de l'épiscopat de l'archevêque de Cambrai, relativement aux affaires générales de l'Église de France.



CHAPITRE III.

Principes politiques de Fénelon.— Guerre de la succession d'Espagne.— Le duc de Bourgogne commande l'armée de Flandre.— Entrevue du duc de Bourgogne et de Fénelon.— Campagne de 1702. — Instruction de Fénelon pour le duc de Bourgogne.— Désintéressement et générosité de Fénelon.— Mésintelligence entre les ducs de Vendôme et de Bourgogne. — Combat d'Oudenarde. — Siége de Lille.— Le maréchal de Berwick.— Préventions de l'opinion publique contre le duc de Bourgogne.— Utiles conseils que lui donne Fénelon après la campagne de Lille.— Retour du duc de Bourgogne à Versailles.

Les admirateurs et les censeurs de Fénelon paraissent s'être également mépris dans l'objet de leurs louanges et dans les motifs de leur censure à l'égard des principes politiques de ce prélat. Les uns et les autres ont jugé la politique de Fénelon sur celle du *Télémaque*. Ils n'ont pas vu, ou n'ont pas voulu voir qu'un ouvrage qui n'avait pour but que d'inspirer à un jeune prince des sentiments vertueux et des principes de justice, n'était pas un code de lois politiques, ni un plan d'administration convenable à nos gouvernements modernes.

De cette méprise sont venus les éloges outrés qu'ont donnés à la *philanthropie* de Fénelon quel-

ques écrivains qui cherchaient à se parer de son nom pour décrier toutes les institutions existantes. Mais comment a-t-on pu supposer que Fénelon ait eu l'idée d'offrir pour modèle le gouvernement, les lois et les règlements de police de la petite colonie de Salente, au chef d'une nation de 20 millions d'hommes, au petit-fils de Louis XIV, au successeur d'un prince qui avait donné à l'autorité royale tant de force et d'éclat? Le *Télémaque* était adressé au cœur et à l'âme du duc de Bourgogne; et la manière dont ce jeune prince avait saisi la morale de ce bel ouvrage démontre assez qu'il avait mieux compris l'esprit qui l'a conçu, que ceux qui ont voulu louer Fénelon de ce qu'il n'a jamais pensé, et le blâmer de ce qu'il n'a jamais proposé.

C'est dans les lettres et les mémoires politiques de Fénelon, et surtout dans son plan de gouvernement proposé au duc de Bourgogne, que nous connaîtrons la véritable opinion de Fénelon et la sagesse de ses principes sur cette matière.

Depuis le traité de Riswick (1697), la France jouissait d'une paix qui lui faisait espérer de recouvrer sa prospérité; d'autant plus que Louis XIV, désabusé de toutes ses anciennes idées de faste et de magnificence, s'occupait alors activement à rétablir l'ordre dans ses finances par une sage économie.

Des événements que personne n'avait pu ni

prévoir ni prévenir déconcertèrent les vues du monarque et toutes les combinaisons de la politique. Un testament solennel vint mettre aux pieds de son petit-fils toutes les couronnes des Espagnes et des Indes. Louis XIV hésita pour accepter ce magnifique présent. Dans cette mémorable délibération, le duc de Bourgogne et M. de Beauvilliers opinèrent pour refuser cette riche succession, et s'en tenir aux traités qui en avaient réglé le partage avant le testament de Charles II. Mais, après de mûres délibérations, Louis XIV se décida à accepter ce testament, quand des raisons irrésistibles lui eurent donné la triste conviction qu'il ne pouvait échapper à la nécessité de la guerre, en offrant même de se réduire à la part de cet héritage que les traités lui avaient assurée.

Telle fut la destinée de Louis XIV, que la seule guerre qu'il ne voulut pas faire fut une guerre juste et inévitable, et que cette guerre fut celle où il éprouva des revers qui mirent la France à deux doigts de sa perte. C'est à l'occasion de cette guerre qu'il existe une multitude de lettres et de mémoires entièrement écrits de la main de Fénelon.

Étranger à l'ambition pour lui-même, Fénelon avait conservé à la cour un intérêt bien cher dans la personne du jeune prince son élève. Ses relations intimes avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, dont le premier était ministre d'État,

et le second, initié aux secrets des affaires par la confiance de son beau-frère, le mettaient à portée d'exercer une influence d'autant plus utile, qu'elle ne pouvait être inspirée que par les vues les plus pures et les plus désintéressées. D'ailleurs la Flandre devint le principal théâtre de la guerre; et telle fut la gloire de Fénelon, que les généraux français et les généraux ennemis se disputèrent le mérite de lui montrer des égards, une confiance et une considération bien plus flatteuses pour lui dans son exil, que s'il en eût joui à Versailles.

On espéra pendant quelque temps que l'acceptation du testament de Charles II n'entraînerait pas la France dans une guerre générale. On pouvait présumer du moins qu'on n'aurait à lutter que contre la maison d'Autriche, dont les prétentions et les forces ne paraissaient pas très-redoutables, surtout lorsque l'Angleterre et la Hollande eurent reconnu Philippe V pour roi d'Espagne. Mais on eut bientôt lieu de juger que cette reconnaissance simulée n'avait servi que de voile aux projets les plus sinistres contre la France.

Au mois d'août 1701, on ne pouvait plus guère douter que l'Angleterre et la Hollande ne concertassent déjà avec la maison d'Autriche le plan de cette grande alliance qui réunit, l'année suivante, toute l'Europe contre Louis XIV. A cette époque, Fénelon fit passer au duc de Beauvilliers un mémoire très-étendu, dans lequel il propose plusieurs

moyens de détourner l'orage, tandis qu'il en était encore temps.

Le premier moyen qu'il présente est de désintéresser entièrement les Hollandais, qui n'avaient d'autre motif pour entrer dans une alliance contre la France que la crainte de la voir se mettre en possession des Pays-Bas espagnols.

2° Il recommande de ne point exciter la jalousie des Espagnols, en affectant de les gouverner du cabinet de Versailles.

3° Il propose d'employer toutes les forces de la France à empêcher que les Impériaux ne s'établissent en Italie, dans le Milanais; il croit que c'est le seul point où l'on puisse faire la guerre avec vigueur et succès, sans alarmer la jalousie de l'Angleterre et de la Hollande.

4° Enfin il recommande de chercher à s'assurer de la neutralité des princes d'Allemagne par toutes sortes de moyens, et même par des subsides très-abondants; de n'entretenir en Allemagne qu'un corps de troupes pour soutenir les princes neutres et pour observer les mouvements de l'empereur.

Plus on lit ce mémoire, dont nous ne donnons ici qu'un aperçu très-succinct, plus on reste convaincu que les conseils qu'il renfermait étaient les plus utiles et les plus convenables à cette circonstance. Peut-être les eût-on fait goûter au roi et à ses ministres, si, peu de temps après, Louis XIV

n'eût pas reconnu pour roi d'Angleterre le fils de Jacques II, malgré les engagements qu'il avait contractés par le traité de Riswick. Cette générosité intempestive souleva contre lui l'Angleterre, et la précipita, ainsi que la Hollande, dans les vastes projets que Guillaume III avait conçus contre la France.

Dans une situation aussi critique et qui donnait une nouvelle face aux affaires, Fénelon crut devoir adresser un second mémoire à M. de Beauvilliers, à l'époque (1702) où le roi d'Espagne devait passer en Italie pour y commander les armées combinées, et avant que le duc de Savoie se fût déclaré contre la France.

On y voit que Fénelon se défiait du caractère ambitieux de Victor-Amédée, et ce prince ne tarda pas à justifier ces soupçons en trahissant le roi auquel il était allié.

Dans la revue des différents généraux français auxquels il était question de confier le commandement des armées, on observe avec peine, en relisant ce mémoire de Fénelon, combien les bons généraux, les généraux universellement estimés des officiers et des soldats, étaient devenus rares, malgré les guerres continuelles qui avaient rempli tout le règne de Louis XIV. C'était à la même époque que Mme de Maintenon écrivait au duc de Noailles : « Nous avons des courtisans et pas de « capitaines. » Les jugements que Fénelon porte

sur quelques-uns d'entre eux étonnent par la sagacité avec laquelle il avait su, du fond de la retraite où il avait passé la plus grande partie de sa vie, discerner les vertus, les qualités et les défauts de tant d'hommes, dont son état et ses occupations paraissaient peu le rapprocher. Il n'est pas un seul de ses jugements que l'histoire et la postérité n'aient confirmé.

Il recommande avec soin qu'on évite d'associer M. de Vendôme à M. le duc de Bourgogne dans la même armée. Tous les malheurs de la campagne de 1708 prouvèrent dans la suite combien était juste la prévoyance de Fénelon.

Il désirait ardemment qu'on employât le maréchal de Catinat, dont l'absence de l'armée se fit cruellement remarquer dans la suite pour la gloire de la France. On voit, par la manière dont Fénelon s'exprime dans ce mémoire, la profonde estime qu'il avait pour le maréchal de Catinat. Il prévoyait avec douleur qu'on lui préfèrerait le maréchal de Villeroy, malgré son peu d'habileté, mais qui avait plus de crédit à la cour.

L'objet sur lequel Fénelon insistait avec le plus de vivacité dans ce mémoire, était que l'on donnât un commandement au duc de Bourgogne, en lui associant M. de Catinat. Les vœux de Fénelon ne furent accomplis qu'en partie. Louis XIV donna en 1702 une armée à commander au duc de Bourgogne, mais il n'employa point Catinat.

On voit dans toutes les lettres de Fénelon l'intérêt avec lequel, du fond de sa retraite, il surveillait tous les détails de la conduite de M. le duc de Bourgogne. C'était sur la tête de ce jeune prince que reposaient toutes ses espérances pour le bonheur de la France, et toutes les instructions qu'il lui transmettait par M. de Beauvilliers respirent la tendresse d'un père et la sincérité d'un ami fidèle et vertueux.

Louis XIV donna, en 1702, le commandement de Flandre au duc de Bourgogne, et chargea le maréchal de Boufflers de le diriger par ses leçons et ses exemples. Le jeune prince devait nécessairement passer par Cambrai pour se rendre à sa destination; il demanda avec empressement au roi son aïeul la permission de voir, à son passage, son ancien précepteur; Louis XIV y consentit, mais à condition qu'il ne le verrait pas en particulier. M. le duc de Bourgogne se hâta d'instruire Fénelon de la permission qu'il avait obtenue et de la restriction qu'on y avait mise.

Cette première entrevue, *après cinq ans de séparation*, comme l'observe le duc de Bourgogne dans sa lettre, fut courte et gênée par la présence des militaires et des magistrats que le respect et le devoir avaient attirés à la maison où le duc de Bourgogne était descendu. Le jeune prince ne voulut point contrevenir aux ordres qu'il avait reçus, et n'osa se permettre d'entretenir Fénelon

en particulier. Cette contrainte lui inspira une espèce de réserve qui parut affliger tous les spectateurs; ce ne fut que vers la fin de l'entrevue que le duc de Bourgogne, élevant la voix de manière à être entendu de tout le monde, adressa à Fénelon ces paroles remarquables, qui disaient tant de choses en si peu de mots : *Je sais ce que je vous dois, vous savez ce que je vous suis.*

La campagne de 1702 ne produisit aucun événement remarquable en Flandre, quoique M. le duc de Bourgogne eût à combattre le fameux Marlborough. Louis XIV, voyant que les ennemis s'attachaient à former des siéges qui ne promettaient rien de décisif, et qui n'offraient à son petit-fils aucune occasion de se signaler, le rappela à Versailles vers les premiers jours de septembre. A son passage à Cambrai, il vit encore Fénelon, mais un instant seulement et pendant qu'il changeait de chevaux; encore avait-il craint que cette entrevue ne réveillât la jalousie des ennemis de Fénelon et ne donnât de l'ombrage au roi son grand-père.

La manière dont M. le duc de Bourgogne s'était conduit pendant la campagne de 1702 lui avait concilié l'estime générale; il avait fait voir, dans toutes les occasions où il s'était trouvé, qu'on peut allier les vertus militaires aux vertus austères de la religion; en un mot, il avait condamné au silence ses vils détracteurs, qui s'attachaient à le représenter comme un prince dont l'esprit et le

caractère étaient rétrécis par les pratiques minutieuses d'une dévotion puérile et exagérée.

Fénelon, craignant qu'il ne se laissât séduire par ces témoignages équivoques d'un faux enthousiasme, écrivit à M. de Beauvilliers, pour prémunir le prince contre ce nouveau danger.

En 1703, M. le duc de Bourgogne fut nommé généralissime de l'armée d'Allemagne. Cette armée était très-faible et composée en grande partie de nouvelles levées; mais on donna au prince, pour le seconder dans ses opérations militaires, le maréchal de Vauban, qui seul pouvait suppléer au défaut d'une armée plus considérable.

Cette campagne fut remarquable par la prise du Vieux-Brisach, qui avait été fortifié et rendu presque imprenable par Vauban lui-même, dans le temps que cette place appartenait à la France. Ainsi ce maréchal se trouvait appelé à employer les ressources de son génie pour renverser les remparts que son génie avait créés

Ce fut pendant le siége du Vieux-Brisach que le duc de Bourgogne eut occasion de montrer que les principes de la religion qu'il avait reçus de Fénelon respiraient toujours la douceur, l'indulgence et l'humanité. Un espion ennemi, qui s'était introduit dans son camp, fut découvert et arrêté: le jeune prince lui fit grâce du dernier supplice. On voulut le détourner de cet acte de clémence en lui faisant observer que cet espion était huguenot,

C'est pour cela, répondit-il en riant, *qu'il a besoin de temps pour s'instruire et se convertir.*

Après la prise de Brisach, qui eut lieu le 23 septembre 1703, quinze jours après l'ouverture de la tranchée, le duc de Bourgogne demanda au roi la permission d'entreprendre le siége de Landau; mais Louis XIV, instruit que ce jeune prince s'était exposé avec témérité au siége du Vieux-Brisach, craignit qu'il ne se compromît avec trop d'imprudence à celui de Landau, dont l'entreprise était beaucoup plus hasardeuse: il lui ordonna en conséquence de revenir à Versailles et de remettre au maréchal de Tallard le commandement de l'armée et la conduite du siége de Landau.

Fénelon, privé de la consolation de voir le duc de Bourgogne en Flandre, lui avait fait passer par M. de Beauvilliers ses avis et ses intructions sur la conduite qu'il devait tenir à l'armée d'Allemagne. On retrouve toujours le sentiment et le langage d'un père jusque dans les conseils qu'il lui donne sur des soins et des attentions qui peuvent paraître indifférents dans des particuliers, mais qui ont souvent tant d'influence sur la réputation des princes, sans cesse exposés aux regards et à la censure publique.

Le duc de Bourgogne se montra fidèle aux conseils de Fénelon, et l'affection de l'armée en fut la récompense. A son retour à Versailles, il fut reçu par le roi son grand-père avec la plus tendre affec-

tion. Toute la cour, à l'exemple du monarque, s'empressa de l'accabler d'une admiration peut-être exagérée. Cependant le jeune prince se dérobait de temps en temps à ces démonstrations tumultueuses, à ces éloges fastueux, pour se renfermer dans le secret de son cabinet, et déposer en liberté, dans le sein de son vertueux précepteur, ses peines, ses inquiétudes, ses scrupules.

Il lui peignait son chagrin de n'avoir pu le voir en Flandre, comme l'année précédente; puis il ajoutait: « Je ne vous dirai rien de ce que je suis « à votre égard; je suis toujours le même, et je « désirerais bien que ce ne fût pas à aller en Flan-« dre ou non, qu'il tînt de vous voir ou de ne vous « voir pas. » Et ailleurs: « Aidez-moi de vos priè-« res; pour vous, mon cher archevêque, vous êtes « tous les jours nommément dans les miennes. »

M. le duc de Bourgogne fut cinq ans à la cour sans être employé. La perte de la bataille d'Hochsted, en 1704, celles de Ramillies et de Turin, en 1706, avaient découragé Louis XIV, et il n'osait plus compromettre la gloire de son petit-fils avec des ennemis que sa fortune avait rendus aussi entreprenants qu'ambitieux. Dans l'intervalle de ces cinq ans, Fénelon continua de donner ses instructions au duc de Bourgogne. Du fond de sa retraite de Cambrai, il dirigeait toutes les pensées, tous les sentiments, tous les mouvements, toutes les actions du jeune prince. Un archevêque proscrit,

exilé, odieux à la cour, était l'oracle de l'héritier du trône. Louis XIV n'avait pu qu'interdire au duc de Bourgogne la douceur de vivre avec Fénelon; il était au-dessus de son pouvoir d'empêcher que l'âme du duc de Bourgogne fût toujours en présence de celle de Fénelon.

C'est ici le lieu de rapporter un trait de désintéressement de Fénelon, aussi remarquable par la noblesse et la générosité qui le caractérisent, que par la modestie et la délicatesse avec laquelle il s'efforça de le cacher et de le faire oublier.

L'état déplorable de la France en 1708, les revers de ses armées, la pénurie absolue d'argent n'avaient pas laissé au gouvernement la possibilité d'acquitter la solde de la garnison de Saint-Omer. Le mécontentement entraîna cette garnison à des actes d'insubordination et de licence de la nature la plus inquiétante, dans un temps où le Hainaut, la Flandre et l'Artois se trouvaient ouverts aux armées victorieuses. Justement alarmé du sort d'une ville si importante, Fénelon ne perdit point des moments précieux à écrire à la cour ni à exciter les agents de l'autorité, dont le zèle aurait pu se trouver enchaîné par le défaut de moyens. La nature du mal lui indiquait la nature du remède. La révolte de la garnison de Saint-Omer pouvait avoir des suites irréparables avant que le gouvernement eût pu se procurer des fonds. Fénelon trouva dans la confiance qu'inspirait sa

vertu un crédit qui manquait à un monarque absolu et tout-puissant. Il se dépouilla de tout l'argent qu'il avait à sa disposition, et il emprunta, sur de simples billets signés de lui, toutes les sommes nécessaires pour solder la garnison de Saint-Omer; il les fit passer sur-le-champ dans cette ville, et la révolte fut apaisée.

La campagne de 1708 fut pour M. le duc de Bourgogne la crise la plus terrible et la plus violente où un jeune prince de son caractère et de son rang pût jamais se trouver exposé. Jamais il n'eut plus besoin d'être soutenu par Fénelon; et la Providence, qui avait prévu l'extrémité où il serait réduit, lui ménagea le bonheur de pouvoir correspondre avec plus de facilité avec son sage instituteur.

On était informé que le prince Eugène et le duc de Marlborough devaient porter le principal théâtre de la guerre et tous les efforts des armées alliées dans les Pays-Bas. Le duc de Bourgogne fut nommé généralissime d'une armée de cent mille hommes en Flandre; le duc de Vendôme et le maréchal de Martignon furent destinés à commander sous ses ordres. Mais ce vain titre de généralissime ne devait être pour le jeune prince qu'une décoration accordée à sa naissance, et les instructions qu'il avait reçues du roi le subordonnaient aux avis du duc de Vendôme.

Le nom du duc de Vendôme est resté parmi ceux

des grands capitaines qui ont honoré la France et illustré le siècle de Louis XIV; il avait en effet une grande partie des qualités brillantes qui font les héros de la guerre, un courage intrépide, un coup d'œil sûr et rapide, une ambition démesurée de la gloire et des honneurs, et la confiance des soldats par une sorte de familiarité populaire qui les charmait et les portait à tout braver dans un jour d'action. Mais à ces grandes qualités il joignait de grands défauts, même dans la partie militaire. Il était paresseux, inappliqué à tous les détails, croyant toujours tout possible, sans discuter les moyens et consultant peu; il laissait périr la discipline militaire; il donnait à la table et au lit la meilleure partie de son temps. Aussi avons-nous vu déjà que Fénelon, qui l'avait bien jugé, avait surtout recommandé qu'on évitât de l'associer avec M. le duc de Bourgogne.

Dès les premiers moments où M. le duc de Bourgogne arriva à l'armée de Flandre, on put s'apercevoir, par la hauteur avec laquelle le duc de Vendôme donnait des ordres au jeune prince, plutôt qu'il n'en recevait, qu'il était impossible de voir régner entre eux cette harmonie si nécessaire pour assurer le succès de la campagne. Cependant le début de cette campagne fut heureux, et la surprise de Gand, capitale de la Flandre espagnole, donnait des espérances qui furent cruellement trompées.

En se rendant à l'armée, le duc de Bourgogne avait écrit à Fénelon qu'il espérait le voir à Valenciennes, et l'entretenir sur diverses choses. La crainte de donner de l'ombrage au roi et de l'indisposer pour le jeune prince, ne permit pas à Fénelon de se rendre à cette invitation.

La prise de Gand fut presque immédiatement suivie du malheureux combat d'Oudenarde (11 juillet 1708), où le duc de Vendôme chercha à réparer par des prodiges de valeur le tort qu'il avait eu de s'être laissé surprendre par sa négligence. Il fut dégagé à propos par le duc de Bourgogne, le duc de Berry son frère, et *le chevalier de Saint-Georges*, fils de Jacques II, prétendant à la couronne d'Angleterre. Ces trois princes s'exposèrent dans cette occasion avec une hardiesse qui faillit leur être funeste, par le danger où ils furent d'être enveloppés tout à coup par les ennemis.

Le combat d'Oudenarde fut peut-être moins désastreux par la perte qu'on y essuya, que par la division qu'on vit éclater entre les chefs de l'armée française. « Après le combat d'Oudenarde, « dit M. de Saint-Simon dans ses mémoires, les « princes consultèrent sur ce qu'il y avait à faire « avec M. le duc de Vendôme, qui, de fureur de « s'être si cruellement mécompté, brusqua tout le « monde. M. le duc de Bourgogne voulut parler: « M. de Vendôme, enivré d'autorité et de colère;

« lui ferma à l'instant la bouche, en lui disant d'un « ton impérieux, devant tout le monde, *qu'il se « souvînt qu'il n'était venu qu'à condition d'o- « béir*. Ces paroles étonnantes, prononcées dans « les funestes moments où l'on sentait si horrible- « ment le poids de l'*obéissance*, dont sa paresse « et son opiniâtreté venaient de rendre les suites « si désastreuses, firent frémir tous ceux qui les « entendirent.

« Le jeune prince à qui elles furent adressées « y chercha une plus difficile victoire que celle « qui se remportait actuellement par les ennemis « sur lui. Il sentit qu'il n'y avait point de milieu « entre les dernières extrémités et l'entier silence, « et fut assez maître de lui pour le garder. »

Enfin, malgré l'avis du duc de Vendôme, le conseil décida qu'il fallait que l'armée battît en retraite, et le duc finit par souscrire à cette opinion, qui était la seule raisonnable dans les circonstances.

Le prince Eugène et Marlborough firent alors toutes les dispositions nécessaires pour entreprendre le siége de Lille. Le maréchal de Boufflers, gouverneur de Flandre, était accouru pour défendre la capitale de son gouvernement aussitôt qu'il l'avait vue menacée.

Ce siége mémorable dura quatre mois, et le maréchal de Boufflers y développa des talents et des vertus dignes des temps héroïques de l'histoire.

L'armée du duc de Bourgogne était destinée à faire lever le siége de Lille, et la belle défense du maréchal de Boufflers laissa tout le temps nécessaire pour forcer les ennemis à une retraite ou à une bataille. Toute la France avait les yeux fixés sur le duc de Bourgogne, et il était assez naturel de croire qu'il hasarderait tout, plutôt que de laisser les ennemis se rendre maîtres de la plus belle conquête du roi son grand-père, en présence d'une armée de cent mille hommes commandés par son petit-fils. Cette confiance de l'opinion publique est d'autant plus excusable, que la multitude, qui prononce toujours des jugements absolus sur la conduite des généraux, n'est jamais à portée de soupçonner les difficultés de leur position ni de calculer les obstacles qui enchaînent leurs opérations. Les divisions qui régnaient entre les chefs de l'armée contribuèrent encore à égarer l'opinion et à justifier les murmures et les accusations des détracteurs de M. le duc de Bourgogne. Les partisans du duc de Vendôme affectaient de partager son ardeur impatiente et de blâmer la circonspection timide du jeune prince. Toutes les lettres qu'ils écrivaient à Paris et à la cour étaient chargées de reproches amers, de réflexions malignes, de satires sanglantes; et ces odieuses rumeurs étaient propagées par une cabale puissante et acharnée à flétrir sa réputation. Le duc de Bourgogne dédaignait de se justifier; il croyait

au-dessous de lui de descendre à des accusations contre ses ennemis et à des apologies pour lui-même; il n'avait que des amis et point de partisans; ces amis étaient des hommes vertueux et irréprochables, mais circonspects par leur âge, leur caractère et leur position personnelle, et à qui toutes les manœuvres de l'intrigue étaient inconnues et étrangères. Cependant le jeune prince était défendu dans le cœur du roi par la tendresse paternelle et une estime réfléchie, et auprès de Mme de Maintenon par la douleur touchante de la duchesse de Bourgogne. Toute la cour se divisait entre deux partis encore plus opposés l'un à l'autre que les armées ennemies qui étaient en présence sur la frontière.

C'est pendant ces quatre mois, qui furent sans doute les plus pénibles de toute la vie du duc de Bourgogne, qu'il s'établit une correspondance suivie et intéressante entre le jeune prince et Fénelon. Plus à portée de s'écrire avec une entière liberté, ils purent s'abandonner sans réserve à l'épanchement de leur cœur, et cette correspondance, dont nous donnerons l'analyse et quelques extraits, offre les traits les plus honorables de leur histoire.

On avait fait craindre à Fénelon que M. le duc de Bourgogne ne se disposât à retourner à Versailles avant que le sort de la citadelle de Lille fût décidé. Il lui adressa les plus fortes représentations

sur une résolution si honteuse. Le duc de Bourgogne se hâta de rassurer Fénelon sur l'objet de sa lettre, qui n'avait en effet nul fondement, et qui n'était qu'une rumeur répandue par ses ennemis pour chercher à lui nuire. Il se trouvait alors délivré du joug impérieux du duc de Vendôme, le roi ayant envoyé à l'armée le maréchal de Berwick pour diriger son petit-fils. Ce maréchal, déjà célèbre par la victoire d'Almanza, avait au suprême degré le mérite de réunir la valeur la plus intrépide à un calme et à un sang-froid qui ne lui permettait jamais de rien accorder au hasard ni à la folle témérité. A peine fut-il arrivé à l'armée, que le duc de Vendôme proposa de forcer le retranchement des ennemis, pour dégager la citadelle de Lille. Le maréchal, après avoir examiné la position des ennemis, reconnut qu'une pareille entreprise exposerait l'armée à une ruine entière, et il fut d'avis de ne point attaquer. Tous les emportements du duc de Vendôme n'altérèrent pas un moment son calme, et ne changèrent rien à son opinion. Le duc de Bourgogne et tous les membres du conseil adoptèrent une résolution qui ne pouvait être soupçonnée de pusillanimité dans la bouche d'un homme tel que le maréchal de Berwick.

La saison s'avançait; la citadelle de Lille était réduite aux dernières extrémités, et, malgré tous les miracles de sagesse, d'intelligence et de cou-

rage du maréchal de Boufflers, il fallait qu'il succombât s'il n'était pas secouru; mais les armées alliées avaient su occuper une position si formidable, que l'on voyait le moment peu éloigné où la place la plus forte du royaume allait passer sous le pouvoir des ennemis, en présence de l'héritier de la couronne et d'une armée de cent mille Français. La clameur publique semblait rejeter cette ignominie sur les sentiments pusillanimes du duc de Bourgogne et sur les maximes superstitieuses et timides des instituteurs qui avaient présidé à son éducation.

Ce fut dans cette circonstance douloureuse que Fénelon crut devoir à ce prince la vérité tout entière; mais ce prince était le duc de Bourgogne, et celui qui la lui faisait entendre était Fénelon.

« Monseigneur, quelque grande retenue que je « veuille garder le reste de ma vie sur toutes les « choses qui ont rapport à vous, je ne puis néan- « moins m'empêcher de prendre la liberté de vous « dire encore une fois, par une voie très-sûre et « très-secrète, ce que j'apprends que l'on conti- « nue à dire sur votre personne. Je suis plus oc- « cupé de vous que de moi; et je craindrais moins « de hasarder de vous déplaire en vous servant, « que de vous plaire en ne vous servant pas. »

A ce début succède une longue énumération très-détaillée de tous les griefs que l'on reproche à M. le duc de Bourgogne. Loin de chercher à les

atténuer, Fénelon les lui présente avec une sévérité franche, mais toute paternelle, aussi éloignée de la manière des courtisans que de l'autorité inflexible d'un censeur.

Lorsque Fénelon vit la campagne près de finir de la manière la plus affligeante pour la France, et la moins honorable pour le duc de Bourgogne, il ne s'attacha plus qu'à lui tracer la marche qui lui restait à suivre pour se justifier avec une noble fermeté dans l'esprit du roi et chercher à ramener l'opinion publique qu'on avait si cruellement égarée. Au moment où le prince se disposait à retourner à la cour, Fénelon crut nécessaire de lui donner une dernière instruction sur la conduite qu'il devait y tenir. La manière dont il allait s'y montrer, y parler, y agir, pouvait décider de sa gloire, de sa réputation, de son honneur et même de son innocence. Ce ne sont plus des reproches sur le passé; ce ne sont plus des conseils devenus inutiles par l'événement; mais il s'empare du jeune prince au moment où il se présentera devant le roi son grand-père; il lui indique le maintien qu'il doit prendre en l'abordant, le langage qu'il doit y tenir, les aveux qu'il ne doit pas craindre de faire, la noble fermeté avec laquelle il doit se défendre; il lui dicte jusqu'aux expressions dont il doit se servir.

Une réflexion frappe l'esprit à la lecture de cette correspondance si remarquable, c'est qu'on ne

trouve rien dans tous les écrits des anciens philosophes, des Aristote, des Platon, des Sénèque ou des autres personnages qui ont parlé à des rois, et dont on a exalté avec enthousiasme le courage, la sagesse et la noble fermeté avec laquelle ils leur disaient la vérité ; on ne trouve rien, disons-nous, de comparable à la sévère franchise de Fénelon avec le duc de Bourgogne.

Louis XIV, convaincu qu'il était malheureusement impossible de dégager la citadelle de Lille, ordonna au maréchal de Boufflers de se rendre, et au duc de Bourgogne de revenir à Versailles, après avoir mis l'armée en quartier d'hiver. La capitulation fut signée le 8 décembre 1708, et Louis XIV récompensa le maréchal de Boufflers de la glorieuse défense de Lille, comme il l'aurait récompensé d'une victoire.

Fénelon n'attendit pas que le duc de Bourgogne fût arrivé à Versailles, pour exciter les amis de ce prince à amortir les coups dont la malveillance voulait l'accabler. Ce moment, comme il l'avait écrit au duc de Bourgogne lui-même, devait être *un moment de crise ;* le jeune prince avait besoin d'être soutenu par des conseils sages et modérés et par des inspirations fermes et décidées. Dans la lettre que Fénelon écrit à ce sujet au duc de Chevreuse, il peint avec une effrayante vérité l'état de la cour et celui du royaume, la disposition générale des esprits, le découragement de toute la na-

tion, les dangers actuels, et l'avenir encore plus sinistre dont on était menacé.

Tel était l'état des choses, lorsque le duc de Bourgogne arriva à Versailles; il se conforma exactement aux avis de Fénelon, parla au roi son grand-père avec une noble et respectueuse fermeté, appela en témoignage de sa conduite à l'armée la véracité des généraux les plus distingués par leur mérite et leurs talents, et parvint à se justifier pleinement dans l'esprit du roi, des ministres et de tous ceux qui n'étaient point aveuglés par l'esprit de parti. Mais l'opinion, toujours précipitée dans ses jugements, est toujours plus lente à revenir de ses préventions, et M. le duc de Bourgogne eut encore à gémir pendant plusieurs années sous le poids de l'injustice et de la prévention. Il fit tout ce qui dépendait de lui pour reconquérir l'estime et la bienveillance générale par un dévouement ardent et sans bornes. Il avait obtenu du roi le commandement d'une armée, avec un général moins incompatible que le duc de Vendôme; mais lorsqu'il fut question au conseil de régler les fonds, le contrôleur général déclara qu'il était absolument impossible de fournir aux dépenses inévitables qu'exigerait la présence du duc de Bourgogne à l'armée; le jeune prince dit sur-le-champ au roi son grand-père: « Qu'à cela ne tienne; puisque l'argent manque, j'irai sans suite, je vivrai en simple officier; je mangerai, s'il

le faut, le pain du soldat, et personne ne se plaindra de manquer du superflu, lorsque j'aurai à peine le nécessaire. »

M. de Beauvilliers, qui connaissait l'âme et le caractère de son élève, prit la parole : « Sire, tout ce que M. le duc de Bourgogne a dit, il le fera. » Mais Louis XIV, accoutumé à cette magnificence extérieure dont il croyait que la majesté du sang des rois devait toujours être environnée, ne put se résoudre à montrer son petit-fils aux provinces et aux armées dans toute la simplicité d'un soldat.



CHAPITRE IV.

Hiver de 1709. — Noble générosité de Fénelon envers les officiers et les soldats. — Trait remarquable du duc de Marlborough. — Sage mesure pour prévenir la famine. — État déplorable de la France en 1710. — Mort de l'empereur Joseph. — Disgrâce de Marlborough. — Mort du premier Dauphin. — Conduite de M. le duc de Bourgogne devenu Dauphin. — Louis XIV associe le duc de Bourgogne au gouvernement. — Conseils de Fénelon au nouveau Dauphin. — Mort de M. le duc de Bourgogne. — Douleur de Fénelon. — Nouveaux mémoires politiques de Fénelon. — Du duc d'Orléans. — Situation de Louis XIV.

Le ministre des finances était assurément excusable, à cette époque, de parler du défaut absolu de moyens et d'argent : c'était à la suite de l'hiver de 1709, dont la tradition a conservé un si long souvenir. Toutes les calamités de la nature venaient de frapper la France déjà accablée et épuisée par toutes les calamités de la guerre. La rigueur extrême du froid avait détruit les germes de toutes les productions de la terre, et la disette avait causé des séditions dans un grand nombre de villes et de provinces. La succession d'Espagne apportée à la maison de France n'avait été pour la France et pour l'Espagne qu'une longue suite de désastres

et de malheurs. La plupart des places frontières étaient déjà au pouvoir des ennemis, ou menacées de subir leur joug. La paix était plus éloignée que jamais. Louis XIV expiait quarante ans de prospérité par l'humiliation d'avoir vu rejeter les conditions honteuses qu'il avait offert lui-même de souscrire.

Ce fut au milieu de tant de désastres que Fénelon, placé sur le principal théâtre de la guerre, montra ce beau caractère et ces grandes vertus qui ont autant honoré sa mémoire que les productions de son génie. La ville de Cambrai et le palais de l'archevêque devinrent l'asile des généraux, des officiers et des soldats malades ou blessés. Voici le tableau qu'a fait de la conduite de Fénelon en cette circonstance M. de Saint-Simon, qui semble avoir voulu, en le traçant avec des couleurs si douces et si pures, reposer son imagination fatiguée de blâmer et de critiquer sans cesse.

« Sa maison ouverte, et sa table de même, avait « l'air de celle d'un gouverneur de Flandre, et « tout à la fois d'un palais vraiment épiscopal, et « toujours beaucoup de gens de guerre distingués « et beaucoup d'officiers particuliers; sains, ma- « lades, blessés, logés chez lui, défrayés et servis, « comme s'il n'y en eût eu qu'un seul, et lui ordi- « nairement présent aux consultations des mé- « decins aides-chirurgiens; il faisait d'ailleurs, « auprès des malades et des blessés, les fonctions



Fénélon recueille et soigne dans son palais les Officiers et soldats blessés.

« du pasteur le plus charitable, et souvent il allait « exercer le même ministère dans les maisons et « les hôpitaux où l'on avait dispersé les soldats, « et tout cela sans oubli, sans petitesse, et tou- « jours prévenant avec les mains ouvertes. Une « libéralité bien entendue, une magnificence qui « n'insulte point, et qui se versait sur les offi- « ciers et les soldats, qui embrassait une vaste « hospitalité, et qui, pour la table, les meubles « et les équipages, demeurait dans les justes « bornes de sa place; également officieux et mo- « deste, secret dans les assistances qui pouvaient « se cacher, et qui étaient sans nombre; leste et « délié sur les autres, jusqu'à paraître l'obligé de « ceux à qui il donnait, et à le persuader; ja- « mais empressé, jamais de compliments, mais « d'une politesse qui, en embrassant tout, était « toujours mesurée et proportionnée, en sorte « qu'il semblait à chacun qu'elle n'était que pour « lui, avec cette précision dans laquelle il excellait « singulièrement; aussi était-il adoré de tous. »

Mais Fénelon ne se bornait pas à des œuvres de charité envers les particuliers. Ce fut à sa générosité personnelle que l'armée du roi dut une grande partie de ses subsistances pendant la campagne qui suivit l'hiver de 1709. Par respect pour le nom seul de Fénelon, les généraux ennemis avaient épargné les terres et les magasins de l'archevêque de Cambrai. S'ils apprenaient que quelque lieu, à

portée de leur armée, lui appartînt en propre, ils y mettaient aussitôt des gardes et en faisaient conserver les grains et les bois avec le même soin qu'ils auraient pu apporter à la sûreté des domaines et des palais des souverains dont ils commandaient les armées; les bourgs et les villages de Fénelon devenaient des lieux d'asile, de refuge et de sécurité pour les habitants des environs.

Mais le duc de Marlborough porta la délicatesse de ses soins pour Fénelon jusqu'à une recherche de prévoyance et d'attention dont il n'est peut-être pas un seul autre exemple dans l'histoire. A la fin de la campagne de 1711, l'armée française avait son quartier général à Cambrai, et l'armée alliée, placée en vue des remparts de cette ville, la séparait de Cateau-Cambrésis, principal domaine des archevêques de Cambrai. Cateau-Cambrésis était rempli des grains de l'archevêque et de ceux que les habitants de la campagne y avaient déposés sous la protection du nom de Fénelon. Marlborough, malgré la rareté des subsistances, dont sa propre armée commençait à manquer, les fit charger sur des chariots et escorter par ses propres troupes jusque sur la place d'armes de Cambrai.

Cet hommage honorable rendu à la vertu d'un seul particulier par des étrangers acharnés à la ruine de la France, servit à sauver la France elle-même. Fénelon livra tous ses magasins aux ministres de la guerre et des finances; il ne se réserva

que ce qui était strictement nécessaire pour sa consommation et celle des militaires qui venaient lui demander l'hospitalité.

Il écrivait en même temps au duc de Chevreuse : « Si on manquait par malheur d'argent pour de si « pressants besoins, j'offre ma vaisselle d'argent « et tous mes autres effets, ainsi que le peu qui me « reste de blé. *Je voudrais servir de mon argent « et de mon sang, et non faire ma cour.* » Voilà cet homme que Louis XIV regardait comme un ennemi.

Fénelon avait remarqué que de dangereux calculs d'intérêt ou de méfiance avaient porté la plupart des propriétaires de Flandre à cacher leurs grains, soit pour les soustraire aux réquisitions de l'intendant de l'armée, soit pour en retirer un plus grand bénéfice. Ce défaut de circulation avait arrêté l'approvisionnement des marchés publics, et élevé le prix du pain à un taux qui pouvait amener une crise inquiétante. Fénelon, en qualité de seigneur de Cateau-Cambrésis, l'un des plus fertiles cantons de la province, rendit une ordonnance par laquelle il obligeait tous les fermiers et censitaires de sa juridiction de faire battre tous leurs grains, et de les porter à un terme fixé aux marchés les plus voisins, en ne se réservant que la quantité nécessaire à leur consommation et à celle de leurs familles. L'exécution de cette ordonnance fit subitement baisser le prix du blé dans un grand nombre

de marchés; les autres propriétaires se hâtèrent d'ouvrir leurs magasins dans la crainte d'une diminution encore plus rapide; tous les marchés se trouvèrent successivement approvisionnés; l'équilibre se rétablit dans une juste proportion entre l'intérêt des propriétaires et les besoins des consommateurs, et la Flandre fut préservée de la famine dont elle était menacée par le séjour des armées et par les malheurs de l'hiver de 1709.

Cependant la France semblait toucher à une crise dont l'effet inévitable devait être sa ruine totale. On a conservé un *mémoire,* écrit de la main de Fénelon, qui peut donner une idée exacte de la situation désespérée où elle se trouvait alors. Fénelon était placé au centre des événements, sur le théâtre même de la guerre. Il connaissait également les dangers et les ressources, et sa correspondance intime avec MM. de Beauvilliers et de Chevreuse, servait à l'éclairer sur la partie des affaires publiques qui n'étaient pas immédiatement sous ses yeux. Ce mémoire, rédigé seulement pour ses deux amis, avec lesquels il était habitué de dire tout ce qu'il pensait, tout ce qu'il sentait, n'était point destiné à être public; toutefois il découvre toute la profondeur de l'abîme où la France était tombée, puisque les meilleurs citoyens, les âmes les plus fortes et les plus généreuses, consentaient à des sacrifices qui inspirent encore, après un siècle, un sentiment d'admiration.

M. de Beauvilliers fit souvent valoir au conseil la force des considérations exposées dans ce mémoire, sans lui laisser soupçonner qu'elles lui étaient inspirées par Fénelon. Le roi et les ministres n'étaient eux-mêmes que trop convaincus de la nécessité d'acheter la paix à tout prix. Louis XIV se détermina, malgré les hauteurs rebutantes de ses ennemis, à demander la reprise des négociations. Le congrès de Gertruydenberg s'ouvrit; mais les conditions qu'y présentèrent les ministres des alliés furent encore plus dures que celles qu'on avait demandées un an auparavant. Les négociations furent entièrement rompues, et la France parut être arrivée à son dernier jour.

C'est à cette époque que Fénelon écrivit aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse une lettre admirable qui peint, sous les couleurs les plus sombres, les profondes agitations de son âme, et les tourments d'une imagination frappée par la grandeur du péril, et qui recherche tous les moyens de salut. Il fallait qu'il fût bien convaincu que tout était perdu et qu'on devait tout risquer pour sauver quelques débris d'un si grand naufrage, pour déclarer à un ministre de Louis XIV, que le moment est venu d'associer *la nation elle-même* à l'administration de l'État, et de convoquer une *assemblée de notables.*

La situation déplorable de la France alors se résume par un passage de cette lettre: « La France

est comme une place assiégée; le refus d'une capitulation irrite le peuple et la garnison; on fait un nouvel effort pour quatre ou cinq jours, après quoi le peuple et la garnison affamés crient qu'il faut se rendre, et acceptent les plus honteuses conditions. Tout est fait prisonnier de guerre, ce sont *les fourches caudines.* »

Fénelon pensait que Philippe V était obligé en conscience et en honneur d'abdiquer, pour ne pas compromettre pour son seul intérêt, par une opiniâtreté peu réfléchie et peut-être inutile, l'héritage de sa propre maison, de la couronne de son aïeul, de son père et de son frère aîné.

Il s'attache ensuite à prouver que le droit de Philippe V sur la couronne d'Espagne n'est pas aussi légitime qu'on le pense, puisqu'on ne l'appuie que sur la nullité de la renonciation de la reine Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV.

Les événements firent craindre en effet, peu de temps après, de voir justifier l'inquiète prévoyance de Fénelon, et on fut obligé de régler d'avance, dans le traité d'Utrecht, l'ordre de succession aux trônes de France et d'Espagne.

Enfin, Dieu sauva la France par une suite d'événements que les hommes ne pouvaient ni prévoir ni préparer, et que lui seul avait pu découvrir dans les trésors de sa providence.

Une simple intrigue de cour renversa en un moment la puissance du duc de Marlborough en

Angleterre, et tourna le cœur de la reine Anne vers des pensées de paix. L'empereur Joseph est frappé de mort dans la force de l'âge, sans laisser d'enfants mâles. L'archiduc Charles, son frère, lui succède à l'empire, et menace l'Europe de voir réunies sur la même tête toutes les couronnes de Charles-Quint et de Ferdinand Ier. A ce changement subit de la scène politique, toutes les craintes, toutes les espérances, toutes les intrigues des cabinets changent de direction et d'objet. Ce n'est plus la puissance de la France, c'est celle de l'Autriche qui offre un aspect redoutable.

Dans le même temps, un événement également inattendu vint faire prendre une nouvelle face à la cour de France. Le dauphin, fils de Louis XIV et père du duc de Bourgogne, mourut de la petite vérole, le 14 avril 1711, trois jours avant que la même maladie enlevât l'empereur Joseph. La mort du dauphin ne faisait disparaître qu'un prince sans crédit et sans influence; elle ne changeait rien au cours des affaires du dedans et du dehors; mais elle fixait tous les regards sur un avenir peu éloigné, en montrant dans le duc de Bourgogne le successeur immédiat d'un roi de soixante-treize ans.

M. de Saint-Simon a peint avec les traits les plus vifs et les plus piquants toutes les agitations de la cour en ce moment. Nous en donnerons quelques extraits qui ont un rapport plus ou moins direct à Fénelon.

Dans ce grand changement de scène, il ne parut d'abord que deux personnages en posture d'en profiter, le duc de Beauvilliers, et par lui le duc de Chevreuse, et un troisième en éloignement, l'archevêque de Cambrai. Tout rit aux deux premiers tout à coup, tout s'empressa autour d'eux, et chacun avait été leur ami de tous les temps.

« On peut bien croire que MM. de Beauvilliers et de Chevreuse ne laissèrent pas refroidir dans le cœur du nouveau dauphin ses vifs sentiments pour l'archevêque de Cambrai.

« Leur premier soin fut de porter le jeune prince à des mesures encore plus grandes. Par leurs conseils, il redoubla de soumission, de respect, d'assiduité auprès du roi, d'attentions et de soins auprès de Mme de Maintenon, qui, charmée de trouver un dauphin sur qui elle pût compter, au lieu d'un autre qui ne l'aimait pas, se livra à lui, et par cela même lui livra le roi. Plus libre dans ses mouvements, le nouveau dauphin s'enhardit avec le monde qu'il redoutait du vivant de son père, parce que, quelque grand qu'il fût, il en essuyait des brocards applaudis. C'est ce qui le rendait timide, sauvage même, et tout à fait étranger au monde.

« Mais tout à coup la mort du dauphin, dont il prend la place, dissipe une insolente cabale, tient le monde en respect, en attention, en empressement; les personnages les plus opposés en air de

servitude, le gros même de la cour en soumission et en crainte... On voit ce prince timide, sauvage, déconcerté, cette vertu précise, ce savoir déplacé, cet homme *engoncé*, étranger dans sa maison, contraint en tout; on le voit se montrer par degrés, se déployer peu à peu, se donner au monde avec mesure, y être libre, majestueux, gai, agréable, présider au cercle assemblé autour de lui, comme la divinité du temple qui sent et qui reçoit avec bonté les hommages des mortels et auxquels elle est accoutumée. Une conversation aisée, mais instructive, adressée avec choix et justesse, des traits échappés de science, mais rarement et comme involontairement, firent tout à la fois ouvrir les oreilles, les yeux et les cœurs.

« On goûtait d'avance la consolation si nécessaire et si désirée de servir un maître futur si capable de l'être par son fond et par l'usage qu'il montrait qu'il saurait en faire.

« Gracieux partout, plein d'attention au rang, à l'âge, à la naissance, au mérite de chacun; grave, mais sans rides, et en même temps gai et aisé, il est incroyable avec quelle étonnante rapidité l'admiration de l'esprit, l'amour du cœur et toutes les espérances furent entraînées, avec quelle promptitude les fausses idées qu'on s'en était faites furent *précipitées*, et quel fut l'empressement et l'impétueux tourbillon du changement qui se fit à son égard. La joie publique fit qu'on ne s'en pou-

vait taire, et qu'on se demandait les uns aux autres si c'était bien là le même homme, ou si ce qu'on voyait était songe ou réalité... (1). »

L'admirable conduite du jeune prince porta Louis XIV à déroger tout à coup à son caractère, à l'inflexibilité de ses maximes politiques, à cette jalousie du pouvoir suprême confirmée par une habitude de cinquante ans. Il se décida à l'associer au gouvernement. Rien ne surprit plus la cour que cette résolution inattendue. Ce fut un coup de foudre pour les ministres que de recevoir tout à coup l'ordre d'aller travailler chez le nouveau dauphin et de lui rendre compte des affaires. « Quelle chute pour de tels hommes, remarque un observateur contemporain (2), que d'avoir à compter avec un prince qui n'avait plus rien entre lui et le trône, qui était capable, laborieux, éclairé avec un esprit juste, supérieur; qui, avec ces qualités, avait le cœur bon, était juste, aimait l'ordre; qui avait du discernement, de l'attention, de l'application à suivre et à démêler; qui savait tourner et approfondir; qui ne se payait que de choses et point de langage; qui voulait déterminément le bien pour le bien; qui pesait tout au poids de la conscience; qui, par un accès facile et une curiosité estimable, voudrait être instruit de tout; qui saurait comparer et apprécier les choses, se défier

(1) Mémoires de Saint-Simon, tome 4, *passim*.
(2) *Ibidem*.

et se confier à propos par un juste discernement. »

Tel était, et tel apparut tout à coup l'élève de Fénelon, et celui qui en a porté ce jugement ne peut être accusé d'intérêt ou de flatterie, car il l'a écrit après la mort du prince.

Aussitôt que Fénelon fut instruit de la mort du premier dauphin et de l'élévation prématurée où cette espèce d'association à l'empire plaçait le duc de Bourgogne, il crut devoir lui adresser des conseils conformes à ses nouvelles destinées. Ce n'est plus *Mentor*, dont la voix douce et paternelle apprend au jeune *Télémaque* à régner sur les rochers sauvages de la petite île d'Ithaque; c'est un pontife armé de la puissance et de la majesté de la religion, qui vient révéler, au nom du Ciel, à l'héritier d'un grand empire, les devoirs redoutables qui lui sont imposés; et tandis que des courtisans adulateurs et des ministres tremblants ne parlent au duc de Bourgogne que de sa puissance et de l'éclat du rang suprême, Fénelon, dans ses leçons augustes et sévères, ne lui retrace que de grands dangers et de grandes obligations. On en peut juger par quelques passages d'une lettre qu'il écrivait au duc de Beauvilliers, pour être mise sous les yeux du nouveau dauphin.

« Dieu vient de frapper un grand coup; mais sa main est souvent miséricordieuse jusque dans ses coups les plus rigoureux. Nous avons prié dès le premier jour; nous prierons encore. La mort est

une grâce en ce qu'elle est la fin de toutes les tentations... Heureux ceux qui, comme saint Louis, n'ont jamais fait usage de leur autorité pour flatter leur amour-propre, qui l'ont regardée comme un dépôt qui leur est confié pour le seul bien des peuples. *Il est temps de se faire aimer, craindre, estimer.* Il faut de plus en plus tâcher de plaire au roi, de s'insinuer, de lui faire sentir un attachement sans bornes, de le ménager et de le soulager par des assiduités et des complaisances convenables. Il faut devenir le conseil de Sa Majesté, le père des peuples, la consolation des affligés, la ressource des pauvres, l'appui de la nation, le défenseur de l'Église; il faut écarter les flatteurs, s'en défier; distinguer le mérite, le chercher, le prévenir, apprendre à le mettre en œuvre, écouter tout, ne croire rien sans preuve, et se rendre supérieur à tous, puisqu'on se trouve au-dessus de tous. Celui qui fit passer David de la houlette au sceptre du roi donnera une bouche et une sagesse à laquelle personne ne pourra résister, pourvu qu'on soit simple, recueilli, défiant de soi-même, confiant en Dieu seul. *Il faut vouloir être le père et non le maître. Il ne faut pas que tout soit à un seul; mais un seul doit être à tous pour faire leur bonheur.* »

M. de Saint-Simon nous a fait voir si l'élève de Fénelon avait bien profité des conseils renfermés dans cette lettre.

On peut bien croire que Fénelon n'apprit pas sans la plus douce satisfaction les succès du duc de Bourgogne à la cour et dans le public, l'espèce d'autorité que sa sagesse lui donnait dans le gouvernement et dans l'opinion, et le retour subit de tous les cœurs et de tous les esprits en sa faveur. Il porta son attention à diriger tous ses pas dans cette nouvelle carrière, et continua ses relations avec lui par l'intermédiaire du duc de Chevreuse.

Déjà la réputation du nouveau dauphin s'étendait rapidement de Versailles et de Paris jusqu'aux extrémités de la France, et Fénelon commençait à jouir des succès de ses soins et de ses vœux. Déjà les ambitions particulières s'agitaient autour de lui, et cherchaient à se ménager d'avance le suffrage et la bienveillance d'un prélat dont le retour prochain à la cour et à la faveur paraissait si clairement annoncé.

Au printemps de 1711, tous les gens de cour attachés à l'armée, tous les officiers généraux et un grand nombre d'officiers moins connus passèrent par Cambrai pour se rendre à leur poste, et s'y arrêtèrent le plus possible, pour faire leur cour à Fénelon.

Il profita de ce concours de tant d'officiers généraux empressés à lui plaire par des témoignages de confiance et de dévouement, pour se former une idée exacte de l'état de l'armée et des avantages ou des dangers qui pouvaient naître de la

disposition des soldats et de la présomption des généraux. Ce n'était pas, comme on le pense bien, une vaine curiosité de sa part; mais il voulait être à même de donner des conseils plus sûrs et plus circonstanciés au dauphin, sur une matière qui lui était étrangère. Aussi n'est-ce qu'avec réserve et modestie qu'il présente ce qu'il appelle *ses faibles pensées :* « Je ne fais que bégayer, dit-il; mais qu'importe, je veux bien paraître parler mal à propos par un excès de zèle. » Cette pensée de Fénelon était que, dans les circonstances où l'on se trouvait (on venait de renouer une négociation avec le cabinet de Londres), le parti le plus sage était de temporiser et d'éviter une bataille qui pouvait conduire l'ennemi victorieux jusqu'aux portes de Paris, et déconcerter les dispositions favorables que le nouveau ministère anglais montrait pour la paix : il craignait d'ailleurs que le découragement, que tant de revers successifs avaient répandu dans l'armée, ne compromît la faible et dernière barrière qui protégeait la défense intérieure du royaume.

Au milieu d'une crise aussi alarmante, il restait à Fénelon un motif de confiance et de consolation: c'était de voir son ancien élève, devenu dauphin et héritier nécessaire du roi son aïeul, à portée de rendre à la France cette prospérité intérieure dont elle avait un besoin si pressant après tant de guerres brillantes, suivies de la guerre la plus

malheureuse. Ce fut vers cet objet important qu'il tourna toutes ses pensées, et il crut devoir s'occuper à tracer au duc de Bourgogne un plan général de gouvernement. On a conservé l'esquisse de ce plan tracé de la main de Fénelon : il embrasse tout l'ensemble du gouvernement et toutes les branches de l'administration, et il montre l'intérêt et l'attention avec lesquels Fénelon s'était occupé de ce grand travail. Son plan forme une suite de tableaux où chaque objet est indiqué avec autant de précision que de clarté.

Il indique les réformes à faire dans l'armée, sur la politique extérieure, dans les dépenses de la cour, dans l'administration intérieure et dans celle de la justice. Il présente ses vues sur le système des impositions, des états généraux, la noblesse, le clergé, le commerce, les manufactures, la marine, etc.

Mais tandis que Fénelon préparait le bonheur d'une nouvelle génération, la mort, qui trompe aussi souvent dans cette vie passagère les espérances de la vertu que les folles pensées de l'ambition, était prête à frapper le duc de Bourgogne.

Il n'y avait pas trois mois que Fénelon avait rédigé le plan du gouvernement dont nous venons de parler, qu'une maladie terrible, imprévue, inexplicable, enleva dans le court espace de quelques jours le duc et la duchesse de Bourgogne, et le duc de Bretagne, leur fils aîné.

Ainsi périt à la fleur de son âge un prince dont la mort fit couler les larmes de toute la France, et dont le nom n'est encore prononcé, après plus de cent vingt-cinq ans, qu'avec l'expression de la douleur, de l'amour et de la vénération.

La duchesse de Bourgogne était morte le 12 février 1712 ; les mêmes lettres qui apprirent à Fénelon cette mort lui apprenaient que la vie du jeune prince lui-même était menacée ; il paraît que dès le premier moment Fénelon prévit que l'on avait tout à craindre ; il connaissait cette âme passionnée, ce cœur profondément sensible, ce caractère mélancolique, inaccessible aux vaines distractions d'un monde qu'il méprisait.

Fénelon laisse percer sa vive inquiétude dans cette lettre si courte. « Je suis consterné de la maladie de M. le dauphin ; il y a déjà quelque temps que je crains pour lui un sort funeste. Si Dieu n'est plus en fureur contre la France, il reviendra ; mais si la fureur de Dieu n'est point apaisée, *il y a tout à craindre pour sa vie*. Je ne puis rien demander ; je tremble sans qu'il me soit permis de prier. Mandez-moi la suite de sa maladie ; vous savez comme je m'y intéresse ; hélas ! hélas ! Seigneur, regardez-nous en pitié. »

Quelques symptômes moins alarmants firent descendre une lueur d'espérance dans le cœur de Fénelon. Il se hâta d'en profiter pour envoyer au duc de Chevreuse un écrit qu'il l'invitait à mettre

sous les yeux du jeune prince, lorsqu'il serait en état d'entendre la voix douce et puissante de la religion. En effet, tout ce que la religion peut inspirer de plus touchant et de plus persuasif, tout ce que l'attachement le plus vif peut dire de plus affectueux dans une pareille circonstance, il l'avait réuni dans cette lettre pour tâcher de jeter quelques consolations dans l'âme si affligée de son élève.

Mais au moment même où Fénelon adressait ces paroles au duc de Bourgogne, ce prince venait de rendre le dernier soupir. Cet écrit est daté du 18 février 1712, et le prince était mort le même jour à neuf heures du matin. En apprenant cette horrible nouvelle, Fénelon laissa échapper ces seuls mots : *Tous mes liens sont rompus ;... rien ne m'attache plus à la terre*. Il fut plusieurs jours dans un état d'accablement et de dégoût de la vie qui alarma ses amis les plus chers. Ce ne fut que quelques jours après que Fénelon eut la force d'écrire au duc de Chevreuse une lettre déchirante, qui exprime toutes les douleurs de son âme.

Peu de temps après la mort du duc de Bourgogne, le Père Martineau, jésuite, confesseur du jeune prince, publia un éloge historique de ses vertus. Il s'était adressé à Fénelon pour en obtenir des détails et des faits qui auraient rendu sans doute ce monument encore plus digne de celui dont on voulait honorer la mémoire ; mais la dou-

leur qui accablait l'âme de Fénelon ne lui permit pas de se livrer à ce travail.

Cependant c'est au milieu de la douleur qui l'accable, c'est lorsqu'il ne peut plus être soupçonné d'aucun intérêt personnel, qu'il se montre occupé avec le même zèle et la même sollicitude de la pensée du bien public. Cet effort généreux, dans l'oppression même d'une douleur accablante, nous paraît le dévouement le plus héroïque d'un cœur qui ne respirait que pour sa religion et pour sa patrie.

Dans une lettre au duc de Chevreuse, écrite trois semaines après la mort du duc de Bourgogne, il porte déjà ses regards avec inquiétude sur l'avenir effrayant que l'état de la cour, de la famille royale et du royaume présageait à la France. Il craint surtout les dangers d'une minorité, et il pense que, pour les prévenir, il est de la dernière importance d'établir sur-le-champ un conseil de régence, ou plutôt un gouvernement et une éducation du jeune prince, qui se trouverait déjà affermi, si, par malheur, on venait à perdre le roi. Son honneur, sa gloire, son amour pour la maison royale et pour ses peuples, enfin sa conscience exigent rigoureusement de lui qu'il prenne toutes les sûretés que la sagesse humaine peut prendre à cet égard. Il désire qu'on persuade Mme de Maintenon et tous les ministres, pour les engager à faire les derniers efforts auprès du roi.

Il exige du duc de Beauvilliers d'oser, dans cette circonstance, vaincre sa répugnance pour aborder Mme de Maintenon sur un sujet si délicat et si important.

L'occasion semblait favorable, car Mme de Maintenon paraissait vouloir se rapprocher de M. de Beauvilliers, dont l'influence sur le duc de Bourgogne ne lui portait plus ombrage. On peut en juger par une lettre qu'elle lui écrivit en réponse à celle dans laquelle M. de Beauvilliers réclamait ses écrits et ceux de l'archevêque de Cambrai, trouvés dans les papiers du prince après sa mort. « Je voulais vous renvoyer tout ce qui s'y est trouvé de vous et de M. de Cambrai; mais le roi a voulu le brûler lui-même. Je vous avoue que j'y ai eu un grand regret, car jamais on ne peut écrire rien de si beau et de si bon; et si le prince que nous pleurons a eu quelques défauts, ce n'est pas pour avoir reçu des conseils trop timides ni qu'on l'ait trop flatté. *On peut dire que ceux qui vont droit ne sont jamais confus.* » C'est ainsi que Mme de Maintenon rend enfin une justice tardive à Fénelon.

M. de Beauvilliers eut un entretien particulier avec Mme de Maintenon; il parut satisfait de ses dispositions et de son désir de concourir avec lui pour inspirer au roi les mesures les plus convenables aux circonstances. Le duc de Chevreuse s'empressa d'instruire Fénelon de cet heureux

début, et l'invita, au nom de M. de Beauvilliers, à lui communiquer ses idées, pour travailler sur un plan suivi.

Fénelon rédigea alors plusieurs mémoires, qui ont perdu une partie de leur intérêt aujourd'hui, et dont les conseils ne furent pas mis à exécution, soit qu'ils fussent, en plusieurs endroits, contraires aux vues de Mme de Maintenon et du roi, soit par suite de la mort de MM. de Chevreuse et de Beauvilliers.

Mais parmi ces mémoires il en est un bien remarquable, c'est celui qui a pour titre *Recherches de*... Fénelon n'ose achever; il craint de souiller sa plume en indiquant la nature du crime dont l'opinion publique accusait le premier prince du sang, le duc d'Orléans.

La France entière, consternée de la mort rapide et imprévue d'un jeune prince qui était devenu les délices de la nation, d'une princesse enlevée à la fleur de son âge et chère à toute la cour par sa bonté, ses grâces et ses agréments; d'un fils porté au tombeau le même jour que son père et sa mère, accusait le duc d'Orléans d'avoir préparé des malheurs d'un genre si extraordinaire, et qui ne laissaient plus entre le trône et lui qu'un enfant près de rendre le dernier soupir. Sans doute, cette accusation n'a jamais été prouvée, et l'on peut dire qu'il s'en est justifié, en quelque sorte, lorsque, après la mort de Louis XIV, il n'a pas voulu franchir

le faible obstacle qui le séparait du trône. Mais s'il fut injustement accusé, il ne dut s'en prendre qu'à lui seul. Les princes ne sauraient attacher trop de prix à une bonne réputation; car l'opinion publique se venge cruellement de ceux qui la méprisent ou qui affectent de la braver. On jugea le duc d'Orléans tel qu'il affectait de se montrer; en refusant de croire à la vertu et à la probité, il mérita qu'on doutât de sa vertu et de sa probité, et, comme le dit Fénelon, *il rendit croyable tout ce qu'on a le plus de peine à croire.*

Fénelon n'avait aucune prévention contre le duc d'Orléans, qui avait même entretenu une correspondance avec lui sur les questions les plus élevées de la religion et de la philosophie. Il fallait donc qu'il fût, pour ainsi dire, entraîné par la clameur universelle, pour le présumer coupable. Le Mémoire de Fénelon peint la pénible anxiété d'un esprit qui n'ose croire ni à l'innocence, ni au crime, et qui s'épouvante lui-même de la nécessité de sonder ces affreux mystères.

Il montre le danger qu'aurait une instruction judiciaire faite avec éclat; il pense que le meilleur serait de faire des recherches dans le plus grand secret, si l'on trouvait des indices qui méritassent cet approfondissement. Mais le secret est également difficile et absolument nécessaire.

Quelle devait être la douloureuse perplexité de Louis XIV au récit de tant d'horreurs! Les cris de

l'indignation populaire avaient retenti jusqu'à son trône; toutes les accusations étaient sous ses yeux; les rapports des médecins auxquels il se confiait le plus attestaient le crime, et toutes les bouches nommaient le coupable. Quelle situation pour un roi si longtemps heureux! Il se voyait seul dans son palais désert et abandonné; la nombreuse postérité dont il s'était vu environné avait disparu, et la solitude de ses vastes appartements n'était plus animée que par la présence d'un faible enfant luttant contre la mort. A peine arrêtait-il sa pensée sur le duc de Berry, dont l'existence insignifiante et les moyens bornés, pour ne pas dire nuls, n'offraient aucun appui à sa couronne, ni aucune consolation à son cœur.

Jamais peut-être Louis XIV n'a mieux montré la grandeur de son caractère que dans cet affreux moment: seul il opposa la conviction de son âme vertueuse aux clameurs de la calomnie; il ne put croire son sang souillé de tant de crimes. Il jugea mieux son neveu que ne l'avaient jugé la cour, Paris et la France entière; il l'appelait un *fanfaron de vices*, le croyant plus capable de les imaginer que de les commettre. En se refusant à le croire coupable, il ne voulut pas même le soupçonner; il ne changea rien à son accueil et à ses bontés pour lui en présence de sa cour, ni dans l'intérieur de sa société. Son exemple avertit la cour de se taire, et détrompa la prévention populaire.

CHAPITRE V.

Lettre de Fénelon à l'Académie française. — Son opinion sur un dictionnaire. — Plan de Fénelon sur les travaux auxquels devrait se livrer l'Académie. — Correspondance de Fénelon avec le duc d'Orléans. — Du culte religieux. — Il considère le culte religieux sous le rapport de Dieu et de l'homme. — Du culte intérieur et du culte extérieur. — Ces deux cultes sont inséparables. — De l'immortalité de l'âme. — Du libre arbitre. — Réflexions sur la correspondance de Fénelon avec le duc d'Orléans.

Au milieu d'occupations si sérieuses, de devoirs si importants, Fénelon eut encore à se livrer à une occupation et à remplir un devoir d'un genre bien différent. L'Académie française travaillait à donner une nouvelle édition de son *dictionnaire*, et elle chargea M. Dacier, son secrétaire perpétuel, de demander à Fénelon ses vues et ses pensées sur le plan qu'elle devait suivre. Il ne crut pas pouvoir se dispenser de déférer au vœu d'une compagnie célèbre dont il était membre; il imagina même de profiter de cette occasion pour donner plus d'étendue aux vues de l'Académie, et pour lui proposer un plan utile au progrès des bonnes études, et digne de la gloire littéraire de la nation.

Ce fut sans doute pour soutenir le courage de ses collègues dans un travail aussi aride et aussi pénible que celui d'un dictionnaire, et pour ouvrir à leur zèle une carrière plus vaste et plus utile, que Fénelon proposa à l'Académie ce plan dont l'exécution aurait rempli le véritable objet de son institution, et aurait servi peut-être à prévenir les abus et la corruption que l'on a reprochés à la littérature du XVIIIe siècle, et plus encore à celle du XIXe.

Tel est l'objet de la réponse qu'il adressa à M. Dacier, et qui a été imprimée depuis sa mort, sous le titre de *Lettre à l'Académie Française*.

Cette lettre est restée comme un de nos meilleurs ouvrages classiques, et comme un des plus propres à former le goût, par la sagesse des principes, le choix des exemples et l'application heureuse de toutes les règles qui y sont rappelées ou indiquées.

Fénelon sentait toute l'insuffisance et même l'impossibilité d'un dictionnaire permanent, car l'usage, qui est la seule loi des langues vivantes, change à chaque instant ces langues, et par conséquent leurs dictionnaires. Aussi l'Académie est-elle encore occupée aujourd'hui de ce même travail, qui durera sans doute autant qu'elle ; chaque édition qu'elle publie diffère plus ou moins de celle qui l'a précédée, au point que la dernière ne

ressemble guère au dictionnaire qui occupait les collègues de Fénelon (1).

Il désirait donc que l'Académie ne se renfermât point dans un cercle aussi circonscrit et aussi variable qu'un *dictionnaire*, et l'invite à y joindre une *grammaire française*, pour faire remarquer les règles, les exceptions, les étymologies, les sens figurés, l'artifice de toute la langue, et ses variations; une *rhétorique*, mais débarrassée d'un système de règles et de préceptes arbitraires et arides; une *poétique*, et enfin un *traité sur l'histoire*, projet seul qui aurait pu occuper une compagnie composée d'hommes aussi distingués.

Il est sans doute à regretter que l'Académie française n'ait pas suivi le plan si sage et si utile que Fénelon ne lui proposait qu'en obéissant à son invitation. Toutes les parties de ce plan se renfermaient dans le cercle naturel des occupations et des connaissances d'une compagnie littéraire, telle que l'Académie française, et s'accordaient avec l'objet de son institution

Mais le moment n'était pas favorable, l'Acadé-

(1) Elle ne ressemble pas même au dictionnaire du temps de M. de Bausset, historien de Fénelon et académicien lui-même. Ainsi M. de Bausset écrit partout les imparfaits des verbes en *oit*, et les pluriels des noms terminés au singulier en *ent* ou *ant*, en *ens* ou *ans*, tandis que la dernière édition de l'Académie a adopté les terminaisons en *ait* pour les imparfaits et conserve le *t* au pluriel des noms en *ent* et *ant*: comme le *parent*, les *parents*, l'*enfant*, les *enfants*, au lieu de les *parens*, les *enfans*.

mie était alors divisée par une question de littérature ; c'était la dispute des *anciens* et des *modernes*, question assez frivole, mais qui ne laissait pas que de produire des esprits très-passionnés et des animosités réelles.

Les deux partis cherchaient également à s'appuyer du nom et des suffrages de Fénelon. Il n'en épousa aucun ; il se borna à exposer avec impartialité ce qu'il pensait à la gloire des *anciens* et des *modernes*, sans dissimuler les justes reproches qu'on avait le droit de faire aux uns et aux autres ; sa lettre était terminée par des réflexions si justes et si sensibles, qu'elles auraient dû rapprocher tous les partis, si l'esprit de parti pouvait jamais entendre le langage de la raison et de la vérité.

Dans le temps même où l'Académie française consultait Fénelon sur des questions de littérature, un prince du sang, le duc d'Orléans, le consultait sur les questions les plus importantes de la philosophie. La manière remarquable dont Fénelon en avait traité plusieurs, entre autres celle de l'existence *de Dieu*, l'estime universelle dont jouissait Fénelon et un goût particulier pour son caractère firent naître à ce prince le désir d'entretenir avec lui une correspondance directe sur des sujets si dignes de la méditation de tous les esprits éclairés. Les funestes préventions qui s'étaient élevées à la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne

étaient dissipées, et les amis les plus vertueux du duc de Bourgogne se reprochèrent eux-mêmes d'avoir partagé l'erreur commune excitée par une douleur si légitime.

Ce prince, dont l'esprit était si étendu et le caractère si faible; qui avait tous les sentiments d'une âme généreuse et toutes les passions d'un cœur corrompu; qui ambitionnait tous les genres de gloire, excepté celle que donne la vertu; ce prince, mélange étonnant des qualités et des vices les plus contraires, était cependant forcé de rendre hommage à la vertu, en retrouvant dans Fénelon tout ce qui la fait aimer et respecter. Aussi ne craignait-il pas de confier à Fénelon ses questions et ses doutes sur le culte de la Divinité, sur l'immortalité de l'âme et sur le libre arbitre.

Ces questions, presque aussi anciennes que le monde, ont excité dans tous les temps l'inquiète curiosité des hommes; elles ont été l'objet de la méditation des sages; elles ont exercé la religieuse résignation de ces âmes pures et sublimes dans leur simplicité, qui, dédaignant d'arrêter leurs regards sur un monde qui passe et qui fuit, ont transporté leurs pensées et leurs espérances dans cet ordre immuable et éternel où tous les voiles seront déchirés, et où toutes les énigmes seront expliquées.

Une génération folle et présomptueuse a renouvelé et agité de nos jours toutes ces questions, sur

lesquelles elle a prononcé sans examen et sans discussion, tandis que les plus grands génies ne les avaient abordées qu'en tremblant; il n'est pas étonnant qu'elle ne se soit pas rencontrée avec eux dans la recherche de la vérité.

Il ne peut être indifférent à personne de savoir comment Fénelon a considéré des objets si importants pour tous les hommes. Son nom est cher à tous les amis de la religion, et il commande le respect à ceux même qui ont affecté de secouer le joug de la religion. C'est pour cette raison que nous ne craignons pas de développer son opinion avec une certaine étendue. L'importance du sujet doit inspirer un grand intérêt, et la clarté qu'il a répandue sur des matières si difficiles peut soutenir l'attention.

Fénelon considère le culte religieux sous le rapport de Dieu et de l'homme.

« Dieu a dit : *Je ne donnerai point ma gloire à un autre.* Tout vient de lui; il faut que tout retourne à lui. Il ne peut avoir créé des êtres intelligents qu'en voulant que ces êtres emploient leur intelligence à le connaître et à l'admirer, et leur volonté à l'aimer et à lui obéir. Nous sommes, non à nous, mais à celui qui nous a faits. Dieu, en créant l'homme, s'est proposé, comme fin de son ouvrage, de se faire connaître comme vérité infinie, et de se faire aimer comme bonté universelle. Dès qu'on suppose que Dieu seul doit avoir d'abord

tout notre amour comme auteur de notre existence, et par conséquent notre premier bienfaiteur, il ne reste plus aucune question sur le culte divin, parce qu'il n'y a point d'autre culte que l'amour, dit saint Augustin, *nec colitur nisi amando :* c'est l'adoration en esprit et en vérité ; c'est l'unique fin pour laquelle Dieu nous a faits ; il ne nous a donné de l'amour qu'afin que nous l'aimions. Faites que les hommes soient pénétrés de l'amour qu'ils doivent à Dieu comme créateur et comme conservateur, tous les doutes sont dissipés, toutes les révoltes du cœur humain sont apaisées, tous les prétextes d'irréligion et d'impiété s'évanouissent. Je ne raisonne point ; je ne demande rien à l'homme ; je l'abandonne à son amour ; qu'il aime de tout son cœur celui à qui il doit tout, et qu'il fasse ce qu'il lui plaira ; ce qu'il lui plaira ne sera que la plus pure religion ; voilà le culte parfait ; il ne fera qu'aimer et obéir. *La nation des justes*, dit l'Écriture, *n'est qu'obéissance et amour.*

« Cet amour, dira-t-on, est un culte intérieur. Mais le culte extérieur, où le trouvera-t-on ? Pourquoi supposer que Dieu le demande ? Mais ne voit-on pas que le culte extérieur suit nécessairement le culte intérieur de l'amour ? Qu'on suppose une société d'hommes qui se regardent comme n'étant tous ensemble sur la terre qu'une seule famille, dont le père est au ciel, n'est-il pas vrai que dans cette divine société la bouche parlera sans

cesse de l'abondance du cœur? Ils admireront sans cesse l'auteur de leur existence; ils aimeront sa bonté qui le porte à veiller sur eux comme sur ses enfants; ils chanteront ses louanges; ils le béniront pour tous ses bienfaits; il s'établira une généreuse émulation pour célébrer sa gloire, et une tendre compassion pour ceux d'entre eux qui méconnaîtraient les devoirs que la reconnaissance leur impose. Qu'appelez-vous culte extérieur, si celui-là n'en est pas un?

« Il faudrait, dira-t-on, prouver qu'outre l'amour et les vertus qui en sont inséparables, l'homme doit à Dieu des cérémonies réglées et publiques. Mais ces cérémonies ne sont point l'essentiel de la religion qui consiste dans l'amour et dans les vertus; ces cérémonies sont instituées, non comme étant l'effet essentiel de la religion, mais seulement pour être les signes qui servent à la montrer, à la nourrir en soi-même, à la communiquer aux autres. Ces cérémonies sont à l'égard de Dieu ce que les marques de respect sont pour un père, ce que les honneurs et les hommages extérieurs sont pour un roi. N'est-il pas évident que les hommes attachés aux sens, et dont la raison est faible, ont encore plus de besoin d'un spectacle pour imprimer en eux le respect d'une majesté invisible et contraire à toutes leurs passions? Ce sentiment est si naturel à l'homme, que tous les peuples qui ont adoré quelque divinité ont fixé leur culte à

quelques démonstrations extérieures qu'on nomme des cérémonies. Dès que l'intérieur y est, il faut que l'extérieur l'exprime et le communique à toute la société. Le genre humain, jusqu'à Moïse, faisait des offrandes et des sacrifices; Moïse en a institué dans l'Église judaïque; l'Église chrétienne en a reçu de Jésus-Christ. Quand Dieu n'a point réglé ces cérémonies par des lois écrites, les hommes ont suivi la tradition dès l'origine du genre humain; quand Dieu a réglé ces cérémonies par des lois écrites, les hommes ont dû les observer inviolablement; les protestants mêmes, qui ont tant critiqué nos cérémonies, n'ont pu s'empêcher d'en retenir beaucoup, tant il est vrai que les hommes en ont besoin. »

C'est avec la même clarté d'idées et la même simplicité de langage que Fénelon traite la question de l'immortalité de l'âme.

Il est très-vrai que l'âme n'a point une existence nécessaire. Dieu n'aurait besoin d'aucune action pour anéantir l'âme de l'homme; il n'aurait qu'à laisser cesser un moment l'action par laquelle il continue sa création en chaque moment, pour la replonger dans l'abîme du néant d'où il l'a tirée.

« Mais il s'agit de savoir si l'âme a en soi des causes naturelles de destruction qui fassent finir son existence après un certain temps, et si on peut démontrer philosophiquement que l'âme n'a point en soi de telles causes.

« En voici la preuve négative. Dès qu'on a supposé la distinction très-réelle de l'âme et du corps, on est tout étonné de leur union, et ce n'est que par la seule puissance de Dieu qu'on peut concevoir comment il a pu unir et faire opérer de concert ces deux natures si dissemblables. Les corps ne pensent point ; les âmes ne sont ni divisibles, ni étendues, ni figurées, ni revêtues des propriétés corporelles. La distinction réelle et l'entière dissemblance de nature de ces deux êtres étant ainsi établies, on ne doit nullement s'étonner que leur union, qui ne consiste que daus une espèce de concert ou de rapport mutuel entre les pensées de l'un et les mouvements de l'autre, puisse cesser sans qu'aucun de ces deux êtres cesse d'exister. Il faut au contraire s'étonner de ce que ces deux êtres de nature si dissemblable peuvent demeurer quelque temps dans ce concert d'opérations. A quel propos conclurait-on que l'un de ces deux êtres serait anéanti, dès que leur union, qui leur est si peu naturelle, viendrait à cesser ? Il y a plus ; représentons-nous deux corps absolument de même nature : séparez-les ; vous ne détruisez ni l'un ni l'autre. L'existence même de l'un ne peut jamais prouver l'existence de l'autre, et l'anéantissement du second ne peut jamais prouver l'anéantissement du premier ; quoiqu'on les suppose semblables en tout, leur distinction réelle suffit pour démontrer qu'ils ne sont jamais l'un à

l'autre une cause d'existence ou d'anéantissement.

« Si l'on doit raisonner ainsi de deux corps qu'on sépare et qui sont entièrement de même nature, à combien plus forte raison doit-on raisonner d'un même esprit et d'un corps dont l'union n'a rien de naturel, tant leurs natures sont dissemblables en tout?

« L'union de l'âme et du corps ne consistant que dans un concert ou rapport mutuel entre les pensées de l'un et les mouvements de l'autre, il est facile de voir ce que la cessation de ce concert doit opérer. Ce concert n'est point naturel à ces deux êtres si dissemblables et si indépendants l'un de l'autre. Il n'y a même que Dieu qui ait pu, par une volonté purement arbitraire et toute-puissante, assujettir deux êtres si divers en nature et en opérations à ce concert pour opérer ensemble. Faites cesser la volonté purement arbitraire et toute-puissante de Dieu, ce concert, pour ainsi dire si forcé, tombe aussitôt, comme une pierre tombe par son propre poids dès qu'une main ne la tient plus en l'air. Chacune de ces deux parties rentre dans son indépendance naturelle d'opérations à l'égard de l'autre. Il doit arriver de là que l'âme, loin d'être anéantie par cette désunion, qui ne fait que la remettre dans son état naturel, est alors libre de penser indépendamment de tous les mouvements du corps. La fin de cette union n'est qu'un dégagement et qu'une liberté, comme l'union n'est

qu'une gêne et un pur assujettissement. Alors l'âme doit penser indépendamment de tous les mouvements du corps, comme on suppose dans la religion chrétienne que les anges, qui n'ont jamais été unis à des corps, pensent dans le ciel.

« De son côté, le corps n'est point anéanti : il n'y a point le moindre atome qui périsse. Il n'arrive dans ce qu'on appelle la mort qu'un simple dérangement d'organes. Les corpuscules les plus subtils s'exhalent, la machine se dissout et se déconcerte ; mais, en quelque endroit que la corruption ou le hasard en écarte les débris, aucune parcelle ne cesse jamais d'exister, et tous les philosophes sont d'accord pour supposer qu'il n'arrive jamais dans l'univers l'anéantissement du plus vil et du plus imperceptible atome.

« A quel propos craindrait-on l'anéantissement de cette autre substance noble et pensante que nous appelons l'âme ? Comment pourrait-on supposer que le corps, qui ne s'anéantit nullement, anéantisse l'âme qui est plus noble que lui, qui lui est étrangère, et qui en est absolument indépendante ?

« Il est vrai qu'en tout temps Dieu est tout-puissant pour anéantir l'âme ; mais il n'y a aucune raison de croire qu'il le veuille faire dans le temps de la désunion du corps, plutôt que dans le temps de l'union.

« On pourrait dire que l'âme n'étant créée que

pour être unie avec le corps, elle est tellement bornée à cette société, que son existence empruntée cesse dès que sa société avec le corps finit. Mais c'est parler sans preuve que de supposer que l'âme n'est créée qu'avec une existence entièrement bornée au temps de sa société avec le corps. De quel droit le suppose-t-on au lieu de le prouver? On sait, et tous les philosophes conviennent que l'existence du corps n'est point bornée à la durée de la société avec l'âme. Après que la mort a rompu cette société, le corps existe encore jusque dans les moindres parcelles. On voit seulement deux choses : l'une que le corps se divise et se dérange; c'est ce qui ne peut arriver à l'âme, qui est simple, indivisible et sans arrangement; l'autre est que le corps ne se meut plus avec dépendance des pensées de l'âme. Ne faut-il pas en conclure que l'âme continue à exister de son côté, et qu'elle commence alors à penser indépendamment des opérations du corps? L'opération suit l'être, comme tous les philosophes en conviennent; la nature de l'âme et celle du corps sont indépendantes l'une de l'autre tant en nature qu'en opérations. La fin de leur société passagère les laisse opérer librement, chacun selon sa nature, qui n'a aucun rapport à celle de l'autre.

« Enfin il ne s'agit que de savoir si Dieu, qui est le maître d'anéantir l'âme de l'homme ou de continuer sans fin son existence, a voulu cet

anéantissement ou cette conservation. Il n'y a nulle apparence de croire qu'il veuille anéantir les âmes, lui qui n'anéantit pas le moindre atome dans l'univers...

« Il faut néanmoins avouer que nous devrions croire cet anéantissement si extraordinaire et si difficile à comprendre, supposé que Dieu lui-même nous l'apprît par sa parole. Ce qui dépend de sa volonté arbitraire ne peut nous être découvert que par lui. Ceux qui veulent croire la mortalité de l'âme, contre toute vraisemblance, doivent nous prouver que Dieu a parlé pour nous en assurer. Ce n'est nullement à nous à leur prouver que Dieu ne veut point faire cet anéantissement; il nous suffit de supposer que l'âme de l'homme, qui est le plus parfait des êtres que nous connaissons après Dieu, doit sans doute beaucoup moins perdre son existence que tous les êtres qui nous environnent, et qui sont si inférieurs à l'âme. Voilà un préjugé raisonnable, constant, décisif; c'est à nos adversaires à venir nous en déposséder par des preuves claires et décisives. Or ils ne peuvent jamais le prouver que par une déclaration positive de Dieu même; qu'on se taise donc, ou qu'on nous montre une déclaration de Dieu pour cette exception à la loi générale qu'il a établie pour les êtres même physiques.

« Mais nous produisons un livre qui porte toutes les marques de divinité, puisque c'est lui qui nous

a appris à connaître et à aimer souverainement le vrai Dieu. C'est dans ce livre que Dieu parle si bien en Dieu, quand il dit : *Je suis celui qui est.* Nul autre livre n'a peint Dieu d'une manière digne de lui. Le livre que nous avons en main, après avoir montré Dieu tel qu'il est, nous enseigne le seul culte digne de lui Il ne s'agit point de l'apaiser par le sang des victimes, il faut l'aimer plus que soi-même ; il faut se renoncer pour lui et préférer sa volonté à la nôtre ; il faut que son amour opère en nous toutes les vertus et n'y souffre aucun vice. C'est ce renversement total du cœur de l'homme que l'homme n'aurait jamais pu imaginer ; il n'aurait jamais inventé une telle religion, qui ne lui laisse pas même sa pensée et sa volonté ; lors même qu'on lui propose cette religion, avec la plus suprême autorité, son esprit ne peut la concevoir, sa volonté se révolte, et tout son fonds est irrité. Il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il s'agit de démonter tout l'homme, de dégrader ce *moi* qui lui est si cher, de briser cette idole, de former un homme nouveau, et de mettre Dieu en la place de ce *moi*. Toutes les fois que l'homme inventera une religion, il la fera bien différente ; l'amour-propre la dictera, il la fera toute pour lui ; celle-ci ne lui laisse rien. Celle-ci est néanmoins si juste, que ce qui nous soulève le plus contre elle est précisément ce qui doit le plus convaincre de sa vérité. Dieu tout, à qui tout est dû, et la créa-

ture rien, à qui rien ne doit demeurer qu'en Dieu et pour Dieu. Toute religion qui ne va pas jusque-là est indigne de Dieu, ne redresse point l'homme et porte un caractère de fausseté tout manifeste. Il n'y a sur la terre qu'un seul livre original qui fasse consister la religion à aimer Dieu plus que soi et à se renoncer pour lui. Les autres, qui répètent cette grande vérité, l'ont tirée de celui-ci. Le livre qui a fait ainsi connaître au monde la grandeur de Dieu, la misère de l'homme et un culte fondé sur l'amour, ne peut être que divin. Ou il n'y a aucune religion, ou celle-là est la seule véritable. Ce livre a fait tout ce qu'il a dit : il a changé la face du monde; il a peuplé les déserts de solitaires qui ont été des anges dans des corps mortels; il a fait fleurir, jusque dans le monde le plus impie et le plus corrompu, les vertus les plus pénibles et les plus aimables. Un tel livre doit être cru comme s'il était descendu du ciel sur la terre; c'est ce livre où Dieu nous déclare une vérité déjà si vraisemblable par elle-même. Le même Dieu tout bon et tout-puissant, qui pourrait seul nous ôter la vie éternelle, nous la promet; c'est par l'attente de cette vie sans fin qu'il a appris à tant de martyrs à mépriser la vie courte, fragile et méprisable des corps. N'est-ce pas naturel que Dieu, qui éprouve dans cette courte vie chaque homme pour le vice et pour la vertu, et qui laisse souvent les impies achever leur

course dans la prospérité, tandis que les justes vivent dans le mépris et dans la douleur, réserve à une autre vie le châtiment des uns et la récompense des autres? c'est ce que ce livre divin nous enseigne : merveilleuse et consolante conformité entre les oracles de l'Écriture et la vérité que nous portons empreinte au fond de nous-même. »

On est étonné de voir que le duc d'Orléans ait eu besoin de consulter Fénelon sur l'existence du libre arbitre. Ce prince, qui offrait en effet un exemple déplorable de la servitude humiliante à laquelle on est condamné lorsqu'on se laisse dominer par ses passions, voulait peut-être se faire illusion à lui-même, ou du moins excuser ses égarements, en paraissant croire qu'il était entraîné par une espèce de fatalité ou par l'ascendant d'une nature plus puissante que sa raison et sa volonté.

La réponse de Fénelon ne dut pas lui permettre de conserver cette pitoyable ressource des esprits qui cherchent à se tromper eux-mêmes, et des cœurs qui s'efforcent en vain d'étouffer leurs remords.

« Il ne s'agit point, lui écrivait Fénelon, d'examiner si Dieu n'aurait pas pu créer l'homme sans lui donner la liberté, et en le nécessitant à vouloir toujours le bien, comme on suppose dans le christianisme que les bienheureux dans le ciel sont nécessités sans cesse à aimer Dieu. Qui est-ce qui

peut douter que Dieu n'ait été le maître absolu de créer d'abord les hommes dans cet état, et de les y fixer à jamais?

« Mais ce qui décide est la conviction intime où nous sommes sans cesse de notre liberté. Notre raison ne consiste que dans nos idées claires; nous ne pouvons que les consulter attentivement pour conclure qu'une proposition est vraie ou fausse : il ne dépend pas de nous de croire que le *oui* est le *non*, et qu'un cercle est un triangle. D'où vient qu'il nous est absolument impossible de confondre ces choses? C'est que l'exercice de la raison se réduit à consulter nos idées, et que l'idée d'un cercle est absolument différente de celle d'un triangle. Raisonnez tant qu'il vous plaira, je vous défie de former jamais aucun doute sérieux contre aucune de vos idées claires. Vous ne jugez jamais d'aucune d'elles; mais c'est par elles que vous jugez; elles sont la règle immuable de tous vos jugements; vous ne vous trompez qu'en ne les consultant pas avec assez d'exactitude. Si vous n'affirmiez que ce qu'elles présentent, et si vous ne rejetiez que ce qu'elles excluent avec clarté, vous ne tomberiez jamais dans la moindre erreur, vous suspendriez votre jugement dès que l'idée que vous consulteriez ne vous paraîtrait pas assez claire, et vous ne vous rendriez jamais qu'à une clarté invincible. Ceux qui rejettent spéculativement cette règle ne s'entendent pas eux-mêmes,

et suivent sans cesse par nécessité dans la pratique ce qu'ils rejettent par spéculation.

« Le principe fondamental de toute raison étant posé, je soutiens que notre libre arbitre est une de ces vérités dont tout homme qui n'extravague pas a une idée si claire, que l'évidence est invincible. Tout homme sensé qui se consulte et qui s'écoute, porte au dedans de soi une décision invincible en faveur de sa liberté. Cette idée nous représente qu'un homme n'est coupable que quand il fait ce qu'il peut s'empêcher de faire, c'est-à-dire ce qu'il fait par le choix de sa volonté, sans y être déterminé inévitablement et invinciblement par quelque autre cause distinguée de sa volonté.

« Le doute ne saurait être plus sincère et plus sérieux sur la liberté que sur l'existence des corps qui vous environnent. Raisonnez tant qu'il vous plaira sur vos idées claires, il faut ou les suivre sans crainte de se tromper, ou être absolument pyrrhonien. Mais les pyrrhoniens, comme on a eu raison de le dire, étaient une secte de menteurs et non pas de philosophes ; ils se vantaient de douter, quoiqu'il ne fût pas plus en leur pouvoir qu'en celui des autres hommes de douter des vérités claires. D'ailleurs le doute universel est insoutenable ; quand même nos idées devraient nous tromper, il est inutile de délibérer pour savoir si nous les suivrons ou ne les suivrons pas ; leur évidence est invincible ; elle entraîne notre jugement ;

et si elles nous trompent, nous sommes dans une nécessité invincible d'être trompés; en ce cas, nous ne nous trompons pas nous-mêmes, c'est une puissance supérieure à la nôtre qui nous trompe et qui nous dévoue à l'erreur. Nous pouvons bien suspendre notre conclusion quand les idées sont obscures et quand leur obscurité nous laisse en suspens; mais quand elles sont claires comme cette vérité : *deux et deux font quatre*, le doute serait non un usage de la raison, mais un délire.

« Au reste, il est assez inutile de raisonner et de disputer avec les hommes qui nient le libre arbitre; il suffit de les mettre à l'épreuve dans les plus communes occasions de la vie, et où ils ont un intérêt personnel, pour les confondre par eux-mêmes.

« On demande comment est-ce que l'Être infiniment parfait, qui tend toujours, selon sa nature, à la plus haute perfection de son ouvrage, a pu créer des volontés libres, c'est-à-dire laissées à leur propre choix entre le bien et le mal, entre l'ordre et le désordre? Pourquoi les aurait-il abandonnées à leur propre faiblesse, prévoyant que l'usage qu'elles en feraient serait celui de se perdre et de dérégler tout l'ouvrage divin?

« Je réponds, 1° que ce qu'on veut nier est incontestable. D'un côté, on avoue qu'il y a un Être infiniment parfait qui a créé les hommes; d'un autre côté, la nature entière crie que nous sommes

libres. Si l'homme borné ne peut pas comprendre comment cette liberté, source de tout désordre, peut s'accorder avec l'ordre suprême dans l'ouvrage de Dieu, il n'a qu'à croire humblement ce qu'il ne comprend pas. Quand même il ne pourrait pas comprendre par sa raison une vérité dont sa raison ne lui permet pas de douter, il faudrait regarder cette vérité comme tant d'autres de l'ordre naturel, qu'on ne peut ni éclaircir, ni révoquer sérieusement en doute; comme, par exemple, la vérité de la matière, qu'on ne peut supposer ni composée d'atomes, ni divisible à l'infini, sans des difficultés insurmontables.

2° Il n'y a que Dieu seul qui puisse être infiniment parfait; rien ne peut être égal à lui; rien ne peut même qu'être infiniment au-dessous de lui. De là il faut conclure que, nonobstant sa toute-puissance, il ne peut rien produire hors de lui qui soit infiniment parfait. Pour concevoir ce que Dieu peut produire hors de lui, il faut se le représenter comme voyant des degrés infinis de perfection au-dessous de la sienne. En quelque degré qu'il s'arrête il en trouve d'infinis, en remontant vers lui et en descendant au-dessous de lui. Ainsi il ne peut fixer son ouvrage à aucun degré qu'il n'ait une infériorité infinie à son égard. Il est vrai que Dieu aurait pu créer l'homme impeccable, bienheureux, et dans l'état des esprits célestes; en cet état, les hommes auraient été, je l'avoue, plus

parfaits et plus participants de l'ordre suprême. Mais l'objection qu'on fait resterait toujours tout entière, puisqu'il y a encore au-dessus des esprits célestes qui sont bornés, des degrés infinis de perfection, en remontant vers Dieu, dans lesquels le Créateur aurait pu créer des êtres supérieurs aux anges. Si Dieu n'a pas fait l'homme plus parfait en le faisant impeccable, c'est qu'il ne l'a pas voulu; son infinie perfection ne l'assujettit point à donner un degré de perfection, sans qu'il y en ait d'autres à l'infini au-dessus de ce degré nécessairement limité par rapport à Dieu. Chaque degré a un ordre de perfection relative digne du Créateur, quoique les degrés supérieurs en aient davantage. L'homme libre est bon en soi, conforme à l'ordre et digne de Dieu, quoique l'homme impeccable soit encore meilleur.

« 3° Dieu, en faisant l'homme libre, ne l'a point abandonné à lui-même; il l'éclaire par la raison; il est lui-même au dedans de l'homme pour lui inspirer le bien, pour lui reprocher jusqu'au moindre mal, pour l'attirer par ses promesses, pour le retenir par ses menaces, pour l'attendrir par son amour. Il nous pardonne, il nous redresse, il nous attend, il souffre nos ingratitudes et nos mépris, il ne se lasse point de nous inviter jusqu'au dernier moment, et la vie entière est une continuelle grâce. J'avoue que, quand on se représente des hommes sans liberté pour le bien,

à qui Dieu demande des vertus qui leur sont impossibles, cet abandon de Dieu fait horreur; il est contraire à son ordre et à sa bonté. Mais il n'est point contraire à l'ordre que Dieu ait laissé au choix de l'homme secouru par sa grâce, de se rendre heureux par la vertu ou malheureux par le péché. En cet état, l'homme ne souffre aucun mal que celui qu'il se fait à lui-même, étant pleinement maître de se procurer le plus grand des biens.

« 4° Dieu, en faisant l'homme libre, lui a donné un merveilleux trait de ressemblance avec la Divinité dont il est l'image. C'est une merveilleuse puissance dans l'être dépendant et créé, que sa dépendance n'empêche point sa liberté, et qu'il puisse se modifier comme il lui plaît : il se fait bon ou mauvais à son choix, il tourne sa volonté vers le bien ou vers le mal, et il est, comme Dieu, maître de son opération intime. Il a même, comme Dieu, un mélange de liberté pour certains biens, et de nécessité pour d'autres. Aucun des biens que l'homme connaît ici-bas ne surmonte sa volonté; aucun ne le détermine invinciblement, tous le laissent à sa propre détermination; il est à lui, il délibère, il décide, et il a un empire suprême sur son propre vouloir. Il est certain qu'il y a dans cet empire sur soi un caractère de ressemblance avec la Divinité qui étonne.

« 5° N'est-il pas digne de Dieu qu'il mette l'homme, par cette liberté, en état de mériter?

Qu'y a-t-il de plus grand pour une créature que le mérite? Le mérite est un bien qu'on se donne par son choix, et qui rend l'homme digne d'autres biens d'un ordre supérieur. Par le mérite, l'homme s'élève, s'accroît, se perfectionne, et engage Dieu à lui donner de nouveaux biens proportionnés, qu'on nomme récompenses. N'est-il pas conforme à toutes les idées d'ordre et de justice que Dieu n'ait voulu lui donner la béatitude qu'après la lui avoir fait mériter? Il est vrai que l'homme ne peut point mériter sans être capable de démériter; mais ce n'est point pour produire le démérite que Dieu donne la liberté; il ne la donne qu'en faveur du mérite, et c'est pour le mérite, qui est son unique fin, qu'il souffre le démérite, auquel la liberté expose l'homme. C'est contre l'intention de Dieu et malgré son secours que l'homme fait un mauvais usage d'un don si excellent et si propre à le perfectionner.

« 6° Dieu, en donnant la liberté à l'homme, a voulu faire éclater sa bonté, sa magnificence et son amour; en sorte néanmoins que si l'homme, contre son intention, abusait de cette liberté pour sortir de l'ordre en péchant, Dieu le ferait rentrer dans l'ordre par le châtiment de son péché. Ainsi toutes les volontés sont soumises à l'ordre, les unes, en l'aimant et en persévérant dans cet amour; les autres, en y rentrant par le repentir de leurs égarements; les autres, par le juste châtiment de

leur impénitence finale. Ainsi l'ordre prévaut en tous les hommes. Il est inviolablement conservé dans les innocents, réparé dans les pécheurs convertis, et vengé par une éternelle justice, qui est elle-même l'ordre souverain, dans les pécheurs impénitents. En permettant le mal, Dieu ne le fait pas. Tout ce qui est de lui dans son ouvrage demeure digne de lui. Si Dieu n'eût pas fait l'homme libre, il n'eût pu faire éclater ni sa miséricorde, ni sa justice; il n'eût pu ni récompenser, ni punir, ni ramener l'homme égaré. Il se devait en quelque façon ces différents genres de gloire; il se les donne sans blesser sa bonté, qui ne manque à nul homme. Si on regarde la profondeur du conseil de Dieu dans la permission du péché, on n'y trouve rien d'injuste pour l'homme, puisqu'il ne souffre ses égarements qu'en lui donnant tous les secours pour ne s'égarer jamais. Si on regarde cette permission par rapport à Dieu même, elle n'a rien qui altère son ordre et sa bonté, puisqu'il n'a fait que souffrir ce qu'il ne fait ni ne procure; il oppose au péché tous les secours de la raison et de la grâce; il ne reste que sa seule toute-puissance qu'il n'y oppose pas, parce qu'il ne peut point violer le libre arbitre qu'il a laissé à l'homme en faveur du mérite; et ce qui échappe à l'ordre du côté de la bonté et de la récompense, y rentre en même temps du côté de la justice et du châtiment. Ainsi l'ordre, qui a deux parties essentielles,

subsiste inviolablement par cette alternative de la miséricorde et de la justice, à laquelle chacun doit appartenir.

Tel est le résumé de la correspondance de Fénelon avec le duc d'Orléans. Le sujet seul d'une pareille correspondance annonce le siècle où ces deux hommes vivaient, surtout lorsqu'on pense au contraste si étonnant qu'offraient leurs mœurs, leur conduite et leurs maximes. Mais telle était l'habitude de raison, de décence et d'égards, que conservaient encore pour le génie et la vertu les hommes mêmes qui s'étaient affranchis de toutes les lois de la morale dans leur conduite privée, qu'ils se croyaient obligés de respecter certains principes et de les discuter. Cette discussion même supposait des doutes, et ne ressemblait pas à la présomption tranchante et absolue qu'on a depuis apportée dans ces sortes de discussions.

Mais Fénelon dut éprouver un frémissement involontaire, et jeter un regard douloureux sur l'avenir et sur le sort de la France, en voyant le premier prince du sang, habitué dès sa jeunesse à respecter la religion, paraître douter des premiers principes de la religion naturelle, et avoir besoin d'une conviction étrangère pour croire à l'immortalité de son âme et à la liberté de sa volonté.

CHAPITRE VI.

Fénelon confie son séminaire aux Sulpiciens. — Affaire de la constitution *Unigenitus*. — Assemblée du clergé de 1713 et 1714. — La bulle *Unigenitus* est enregistrée au parlement. — Mandement de Fénelon sur cette bulle. — Fénelon pense à se donner un coadjuteur. — Il perd en peu de temps tous ses amis. — Mort du duc de Chevreuse. — Mort du duc de Beauvilliers. — Maladie et mort de Fénelon. — Sa lettre à Louis XIV, écrite la veille de sa mort. — Regrets universels de la mort de Fénelon. — Hommage rendu à ses cendres au commencement du XIXe siècle. — Caractère de la figure de Fénelon.

Fénelon eut la consolation, avant de mourir, d'exécuter le projet qu'il avait eu dès les premiers temps de son épiscopat, de confier la direction de son séminaire à la congrégation de Saint-Sulpice. Un motif de délicatesse l'avait empêché de continuer ses relations avec cette société, où il avait été élevé, où il ne comptait que des amis, lorsque la chaleur de ses controverses avec Bossuet et le cardinal de Noailles aurait pu attirer sur elle la malveillance de ses puissants adversaires.

Mais Fénelon, peu de temps avant sa mort, avait obtenu de Louis XIV une lettre de cachet qui enjoignait à la congrégation de Saint-Sulpice de

se charger du séminaire de Cambrai, et cet ordre avait été déterminé par la considération de tous les avantages qui devaient en résulter pour un diocèse si important. Il n'eut pas la satisfaction de voir cet établissement entièrement perfectionné, et ses derniers vœux, en mourant, eurent pour objet de supplier Louis XIV de mettre la dernière main à un ouvrage si intéressant pour le diocèse de Cambrai.

Fénelon vécut encore assez longtemps pour voir naître les orages qui menacèrent l'Église de France d'une espèce de schisme.

On se rappelle que Louis XIV s'était borné à demander au cardinal de Noailles qu'il consentît, pour le bien de la paix, à révoquer l'approbation qu'il avait donnée au livre du Père Quesnel; ce prélat s'était constamment refusé à donner au roi un témoignage de condescendance qui aurait suffi probablement pour calmer les esprits. Il est vrai qu'il avait accompagné ce refus de la déclaration qu'il souscrirait au jugement que porterait le saint-siége sur ce livre, qui était soumis à son examen. Cet examen dura près de trois ans, et le pape y apporta toutes les précautions possibles et une attention extrême.

Enfin, le 8 septembre 1713, Clément XI publia la constitution *Unigenitus*, qui condamne cent une propositions extraites des *Réflexions morales du Père Quesnel sur le Nouveau Testament*.

Aussitôt que la constitution *Unigenitus* fut arrivée en France, ou du moins avant qu'elle y eût été acceptée, le cardinal de Noailles fit de lui-même ce qu'il avait si longtemps refusé aux instances de Louis XIV; il publia, le 28 septembre 1713, un mandement par lequel il révoquait l'approbation qu'il avait autrefois donnée au livre du Père Quesnel. Si les amis de la paix et du cardinal de Noailles regrettèrent qu'il n'eût pas fait, quelques années plus tôt, une démarche qui paraissait lui avoir tant coûté, au moins pensèrent-ils qu'elle allait écarter tout prétexte de division; mais ces espérances furent cruellement trompées.

Louis XIV convoqua aussitôt une assemblée du clergé pour l'examen de cette bulle. Sur quarante-huit prélats qui composaient cette assemblée, quarante acceptèrent avec respect et soumission la constitution de Clément XI; huit seulement, à la tête desquels était le cardinal de Noailles, se refusèrent à une acceptation pure et simple, et ne voulurent la recevoir qu'avec des conditions ou des restrictions inadmissibles. Malgré cette opposition, les autres prélats passèrent outre, et la bulle *Unigenitus* fut enregistrée au parlement de Paris à la suite de l'approbation donnée par la grande majorité de l'assemblée.

Le cardinal de Noailles ne se borna pas à refuser l'acceptation de la constitution; il publia, le 25 février 1714, un mandement par lequel, tout en

renouvelant la condamnation qu'il avait déjà portée contre le livre du Père Quesnel, le 28 septembre précédent, il défendait, *sous peine de suspense*, de recevoir dans son diocèse la bulle *Unigenitus* sans son autorité. Il offrait peut-être le premier exemple, dans l'Église, d'un évêque qui eût défendu, *sous peine de suspense*, de recevoir un jugement dogmatique prononcé par le saint-siége, accepté par la presque universalité des évêques, revêtu de l'autorité du roi et enregistré dans tous les parlements. En voyant cette conduite du cardinal de Noailles, on ne peut s'empêcher de la rapprocher de celle de Fénelon dans une occasion à peu près semblable, surtout quand on se rappelle que le cardinal, qui avait été un des adversaires les plus animés de l'archevêque de Cambrai, avait dit en acceptant le bref qui condamnait le livre de Fénelon : *Pierre a parlé par la bouche d'Innocent XII.* Fénelon s'était soumis sans résistance, simplement, et de la manière la plus absolue, tandis que son adversaire, oubliant *que Pierre venait de parler par la bouche de Clément XI* en condamnant le livre du Père Quesnel, donnait l'exemple d'une résistance coupable et scandaleuse à l'autorité.

Aussitôt que la constitution *Unigenitus* eut été acceptée par l'assemblée du clergé et revêtue des lettres patentes enregistrées, le roi la fit adresser à tous les évêques de France. Tous, à l'exception

de treize, l'acceptèrent purement et simplement. Parmi les mandements qui furent publiés à cette occasion, celui qui obtint l'approbation la plus générale et la plus éclatante fut le mandement de Fénelon. On y remarqua surtout la touchante effusion avec laquelle il s'abandonne à tous les sentiments de vénération, de fidélité et d'obéissance filiale pour l'Église romaine.

On forma divers plans pour réduire les réfractaires à la constitution *Unigenitus*. On s'arrêta à celui qu'avait proposé Fénelon, c'était la convocation d'un concile national; mais, pendant que cette affaire était négociée à la cour de Rome, Louis XIV mourut, et cet événement changea entièrement la face des affaires.

La santé de Fénelon déclinait sensiblement, et ses forces ne pouvaient plus suffire aux devoirs indispensables de son ministère. Cela lui fit naître l'idée de demander un coadjuteur pour le soulager dans ses fonctions les plus pénibles. Après les informations les plus scrupuleuses, il avait fixé son choix sur le jeune abbé de Tavanes, depuis évêque de Châlons-sur-Marne, archevêque de Rouen et cardinal. Il mit un tel secret dans ses démarches, que l'abbé de Tavanes ne connut que longtemps après la mort de Fénelon le vœu honorable qu'il avait formé pour lui.

Mais la Providence avait décidé que Fénelon ne verrait ni la fin des troubles de l'Église, ni les com-

mencements d'un gouvernement où ses principes, son caractère, ses vertus et ses mœurs auraient été dans la plus violente opposition avec les maximes qui commençaient à prévaloir. D'ailleurs il était peut-être dans l'ordre de la nature qu'un homme qui n'avait vécu que pour l'amitié, n'eût pas la force de survivre à tous les amis qui avaient fait le bonheur et la consolation de sa vie. Dans le court intervalle de quelques années, Fénelon eut à pleurer la mort de ses amis les plus chers. Le premier coup qui frappa son cœur fut celui qui enleva l'abbé de Langeron. Ils avaient passé ensemble les jours heureux et paisibles de leur première jeunesse; le zèle de la religion et l'amour de l'étude les avaient associés aux mêmes travaux dans un âge plus avancé; appelés l'un et l'autre à la cour pour l'éducation du duc de Bourgogne, ils avaient vu leurs efforts couronnés du plus heureux succès. Enveloppé dans la disgrâce de Fénelon, l'abbé de Langeron le suivit dans son exil et s'associa tout entier à ses destinées; plus heureux que Fénelon, il n'eut pas le malheur de lui survivre, et il eut le bonheur de mourir entre ses bras. La religion seule put adoucir dans le cœur de Fénelon le sentiment d'une perte aussi cruelle; mais, malgré sa résignation, la nature rappelait toujours à son cœur le souvenir d'un ami si cher.

Les larmes que la mort de l'abbé de Langeron lui avait fait répandre coulaient encore lorsqu'il

eut à pleurer la mort du duc de Bourgogne. Nous avons fait connaître la douleur amère dont il fut accablé à la nouvelle de ce coup terrible, qui *rompait*, suivant son expression, *tous les liens qui l'attachaient encore à la terre.*

Neuf mois après la mort du duc de Bourgogne, Fénelon eut encore à pleurer la perte d'un ami bien cher. M. le duc de Chevreuse mourut le 5 novembre 1712. Fénelon avait été pour lui un ami, un père, un oracle; il n'avait pas un sentiment, une pensée, un vœu qu'il ne soumît à ses inspirations; il le consultait sur ses affaires domestiques comme sur les affaires publiques, sur ses relations de société comme sur les controverses religieuses; il était le correspondant habituel de Fénelon, et son intermédiaire nécessaire entre le duc de Bourgogne et M. de Beauvilliers.

Un ami restait à Fénelon, et c'était celui dont le nom, le rang, les dignités, les vertus et la réputation avaient ajouté tant de bonheur à la vie de Fénelon; et c'était celui qui lui avait ouvert la carrière des honneurs, de la gloire, nous dirions de la fortune, si la fortune avait pu être comptée pour quelque chose par deux hommes tels que MM. de Beauvilliers et Fénelon. Mais un pressentiment secret annonçait à Fénelon qu'il allait bientôt perdre encore celui sur lequel étaient venues se réunir toutes ses affections, depuis que la mort avait frappé ce qui lui était le plus cher.

Les craintes de Fénelon n'étaient que trop fondées. Après une maladie de langueur, causée par ses malheurs domestiques et par la mort si rapide et si imprévue du duc de Bourgogne, le duc de Beauvilliers succomba le 31 août 1714, à l'âge de 66 ans, et Fénelon ne lui survécut que quatre mois.

La mort de M. de Beauvilliers fut le dernier coup qui acheva d'accabler l'âme trop sensible de Fénelon; sa faible complexion ne put résister à l'impression d'une perte aussi douloureuse. Il ne vit, il ne voulut voir dans ces scènes lugubres que l'ordre de la Providence qui brisait tous ses liens, pour ne lui laisser plus rien à regretter sur la terre, et l'avertir de tourner toutes ses pensées vers l'éternité. Il rassembla le peu de forces qui lui restaient pour remplir les tristes devoirs de l'amitié envers Mme de Beauvilliers; mais il cherchait en vain à lui inspirer un courage qu'il n'avait plus pour lui-même; à travers toutes les consolations par lesquelles il cherche à adoucir sa douleur, il laisse apercevoir le pressentiment de sa fin prochaine: « Dieu veuille mettre, Madame, « lui écrivit-il, Dieu veuille mettre au fond de « votre cœur blessé sa consolation! la plaie est « horrible, mais la main du consolateur a une « vertu toute-puissante. Non, il n'y a que les sens « et l'imagination qui aient perdu leur objet. Ce- « lui que nous ne pouvons plus voir est plus que « jamais avec nous; nous le trouvons sans cesse

« dans notre centre commun; il nous y voit, il « nous y procure tous les vrais secours. Pour moi, « qui étais privé de le voir depuis tant d'années, « je lui parle, je lui ouvre mon cœur, je crois le « trouver devant Dieu. » Puis il ajoute ces paroles remarquables, qui semblaient annoncer sa mort prochaine : *Nous retrouverons bientôt ce que nous n'aurons point perdu; nous en approchons tous les jours à grands pas; encore un peu, et il n'y aura plus de quoi pleurer*. Le 1er janvier 1715, trois jours après la date de cette lettre, Fénelon tomba malade et mourut.

La douleur dont Fénelon avait été accablé depuis la mort de M. de Beauvilliers n'avait pu l'engager à suspendre un seul moment l'exercice des devoirs de son ministère. Quelques semaines avant sa maladie, il faisait une visite épiscopale dans son diocèse. Sa voiture versa dans un endroit dangereux; personne ne fut blessé; mais il éprouva une commotion qui l'obligea de revenir à Cambrai. Dans la soirée du 1er janvier 1715, la fièvre se déclara accompagnée de douleurs très-aiguës. Fénelon vit que son heure était venue. Pendant les six jours que dura sa maladie, il ne voulut être entretenu que de la lecture de l'Écriture sainte. Il se faisait souvent répéter les derniers versets du chapitre IV et les neuf premiers du chapitre V de la seconde Épître de saint Paul aux Corinthiens. Les deux derniers jours et les deux dernières

nuits de sa maladie, il demanda avec instance qu'on lui récitât les textes de l'Écriture les plus convenables à l'état où il se trouvait. *Répétez-moi, répétez-moi,* disait-il de temps en temps, *ces divines paroles;* il les achevait avec les assistants, autant que ses forces le lui permettaient. On voyait dans ses yeux et sur son visage qu'il entrait avec ferveur dans de vifs sentiments de foi, d'espérance, d'amour, de résignation, d'union à Dieu, de conformité à Jésus-Christ, que ces textes exprimaient. Le troisième jour de sa maladie, il voulut recevoir le viatique; et comme on lui représentait que le danger ne paraissait pas assez pressant : « Dans l'état où je me sens, dit-il, je n'ai point d'affaire plus pressée. » Il se fit porter aussitôt, de la petite chambre qu'il occupait habituellement, dans sa grande chambre, afin que tous les membres de son chapitre pussent y entrer et être présents à cet acte de religion; et, avant de recevoir le viatique, il adressa à tous les assistants quelques paroles d'édification.

La veille de sa mort, il reçut l'extrême-onction; et immédiatement après il dicta à son aumônier une lettre qu'il adressa au Père Le Tellier, pour la mettre sous les yeux du roi. Elle était conçue en ces termes :

« Je viens de recevoir l'extrême-onction. C'est « dans cet état, mon R. P., où je me prépare à « aller paraître devant Dieu, que je vous prie in-

« stamment de représenter au roi mes véritables « sentiments.

« Je n'ai eu que docilité pour l'Église et qu'hor- « reur des nouveautés qu'on m'a imputées. J'ai « reçu la condamnation de mon livre avec la sim- « plicité la plus absolue.

« Je n'ai jamais été un seul moment en ma vie « sans avoir pour la personne du roi la plus vive « reconnaissance, le zèle le plus ingénu, le plus « profond respect et l'attachement le plus invio- « lable.

« Je prends la liberté de demander à S. M. deux « grâces, qui ne regardent ni ma personne, ni « aucun des miens.

« La première est qu'il ait la bonté de me don- « ner un successeur pieux, régulier, bon et ferme « contre le jansénisme, lequel est prodigieuse- « ment accrédité sur cette frontière.

« L'autre grâce est qu'il ait la bonté d'achever « avec mon successeur ce qui n'a pu être achevé « avec moi pour MM. de Saint-Sulpice. Je dois à « S. M. le secours que je reçois d'eux. On ne peut « rien de plus apostolique et de plus vénérable. « Si S. M. veut bien faire entendre à mon succes- « seur qu'il vaut mieux qu'il conclue avec ces « Messieurs ce qui est déjà si avancé, la chose « sera bientôt finie.

« Je souhaite à S. M. une longue vie, dont « l'Église, aussi bien que l'État, a infiniment be-

« soin. Si je puis aller voir Dieu, je lui demanderai « souvent ces grâces. Vous savez, mon révérend « Père, avec quelle vénération...

« *Signé* Fr., archev. de Cambrai. »

Nous ignorons quelle impression cette lettre fit sur Louis XIV, lorsque le P. Le Tellier la mit sous ses yeux. Elle dut sans doute lui inspirer quelques regrets du long et profond ressentiment qu'il avait conservé contre un évêque dont les dernières paroles exprimaient avec tant de vérité la reconnaissance, l'attachement et la fidélité.

Rien ne fut plus touchant que le spectacle qu'offrit la nuit qui précéda sa mort. Toutes les personnes de sa pieuse famille, qui s'étaient réunies à Cambrai, vinrent l'une après l'autre demander et recevoir sa bénédiction. Quelques autres personnes de la ville, qu'il dirigeait, se présentèrent aussi pour recevoir sa dernière bénédiction. Ses domestiques vinrent ensuite tous ensemble, en fondant en larmes, la demander, et il la leur donna avec amitié. L'abbé Le Vayer, supérieur du séminaire, récita ensuite les prières des agonisants, en y mêlant de temps en temps des paroles courtes et touchantes de l'Écriture; le malade fut environ une demi-heure sans donner aucun signe de connaissance, après quoi il expira doucement à cinq heures et quart du matin (7 janvier 1715).

La mort de Fénelon excita des regrets sincères et universels dans toute la France. Les amis de

Fénelon, suivant l'expression du duc de Saint-Simon, *tombèrent dans l'abîme de l'affliction la plus amère.* Lorsque la nouvelle de cette mort parvint dans les pays étrangers, elle y fut peut-être plus vivement ressentie qu'en France même, où tous les esprits étaient aigris et divisés. Toute l'Europe fut frappée de la perte d'un homme qui avait illustré son siècle par un grand caractère, des vertus éclatantes et des ouvrages qui dureront autant que la langue dans laquelle ils furent écrits.

Le pape Clément XI donna des larmes sincères à sa mort, et parut regretter de ne l'avoir point nommé cardinal, dans la crainte de déplaire à Louis XIV. La même crainte empêcha le chapitre de Cambrai de laisser prononcer, suivant l'usage, l'oraison funèbre d'un prélat qui avait illustré leur Église, et l'Académie française, par un motif semblable, n'osa pas prononcer le nom de *Télémaque* en faisant l'éloge de Fénelon.

Ainsi Fénelon a été le seul archevêque de Cambrai dont il n'y ait point eu d'oraison funèbre à Cambrai; et la première compagnie littéraire du royaume se condamna au silence sur un des plus beaux morceaux de la littérature française. Mais l'attendrissement que le nom seul de Fénelon excite encore dans tous les cœurs, après plus d'un siècle, sera toujours la plus belle et la plus durable de toutes les oraisons funèbres.

Dans les temps désastreux de la terreur révolu-

tionnaire, quand tout ce qui avait excité le respect et la vénération était indignement profané, quand les églises étaient démolies ou servaient de temple à l'impiété, quand les autels étaient renversés, et que des mains sacriléges ne respectaient pas même les tombeaux, celui de Fénelon ne fut pas épargné. Mais aussitôt qu'un gouvernement régulier eut succédé à l'anarchie, on donna l'ordre d'élever, dans la ville de Cambrai, un monument destiné à recevoir les cendres de l'immortel Fénelon. Les dispositions de cet arrêté portent entre autres : « Qu'en attendant l'érection de ce monument, les cendres de Fénelon, recueillies par les soins et la sollicitude des autorités de Cambrai, seraient transférées dans l'église cathédrale avec la pompe, la décence et la vénération que comporte la nature de cette cérémonie, et que doivent inspirer les talents et les vertus de l'illustre prélat dont la mémoire doit être honorée dans cette circonstance. »

Comme il ne se trouvait point de local dans l'enceinte de la cathédrale pour recevoir le cercueil de Fénelon, on le transporta à l'oratoire de la maison du Vauderbarch, où il resta déposé jusqu'à l'érection du monument qui a été élevé.

M. de Saint-Simon trace ainsi le portrait de Fénelon : « Ce prélat était un grand homme, maigre, « bien fait, avec un grand nez, des yeux dont le « feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et

« une physionomie telle que je n'en ai vu qui y « ressemblât, et qui ne pouvait s'oublier, quand « on ne l'aurait vue qu'une fois.

« Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y « combattaient point; elle avait de la gravité et de « l'agrément, du sérieux et de la gaieté; elle sen- « tait également le docteur, l'évêque et le grand « seigneur. Tout ce qui y surnageait, ainsi que « dans toute sa personne, c'était la finesse, l'es- « prit, les grâces, la décence et surtout la no- « blesse. Il fallait faire effort pour cesser de le « regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans « toutefois avoir pu attraper la justesse de l'har- « monie qui frappait dans l'original, et la délica- « tesse de chaque caractère que ce visage rassem- « blait; ses manières y répondaient, dans la même « proportion, avec une aisance qui en donnait aux « autres, et cet air et ce bon goût qu'on ne tient « que de l'usage de la meilleure compagnie et du « grand monde, qui se trouvait répandu de soi- « même dans toutes ses conversations. »

Fénelon n'était âgé que de soixante-quatre ans et cinq mois; mais un travail continuel dans tous les genres, une sobriété peut-être portée à l'excès, les grandes traverses qui avaient agité sa vie, et surtout la douleur d'avoir perdu en un petit nombre d'années ses amis les plus chers, avaient entièrement détruit sa santé.

FIN.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

Tours. — Impr. Mame.

